Les Cahiers
de la Brie Française

Lieusaint,
Un village de la Brie

Société, d'Histoire, d'Art, de Généalogie et d'Échange

LIEUSAINT

Village de la Brie

Suite au prix de Sénart attribué à la SHAGE en 2003, j'ai participé au dépouillement des registres Paroissiaux et d'État Civil, et à l'étude démographique de LIEUSAINT.

J'ai découvert la vie de ce village et de ses habitants, et ai été surprise de l'importance qu'il a eu dans les siècles passés.

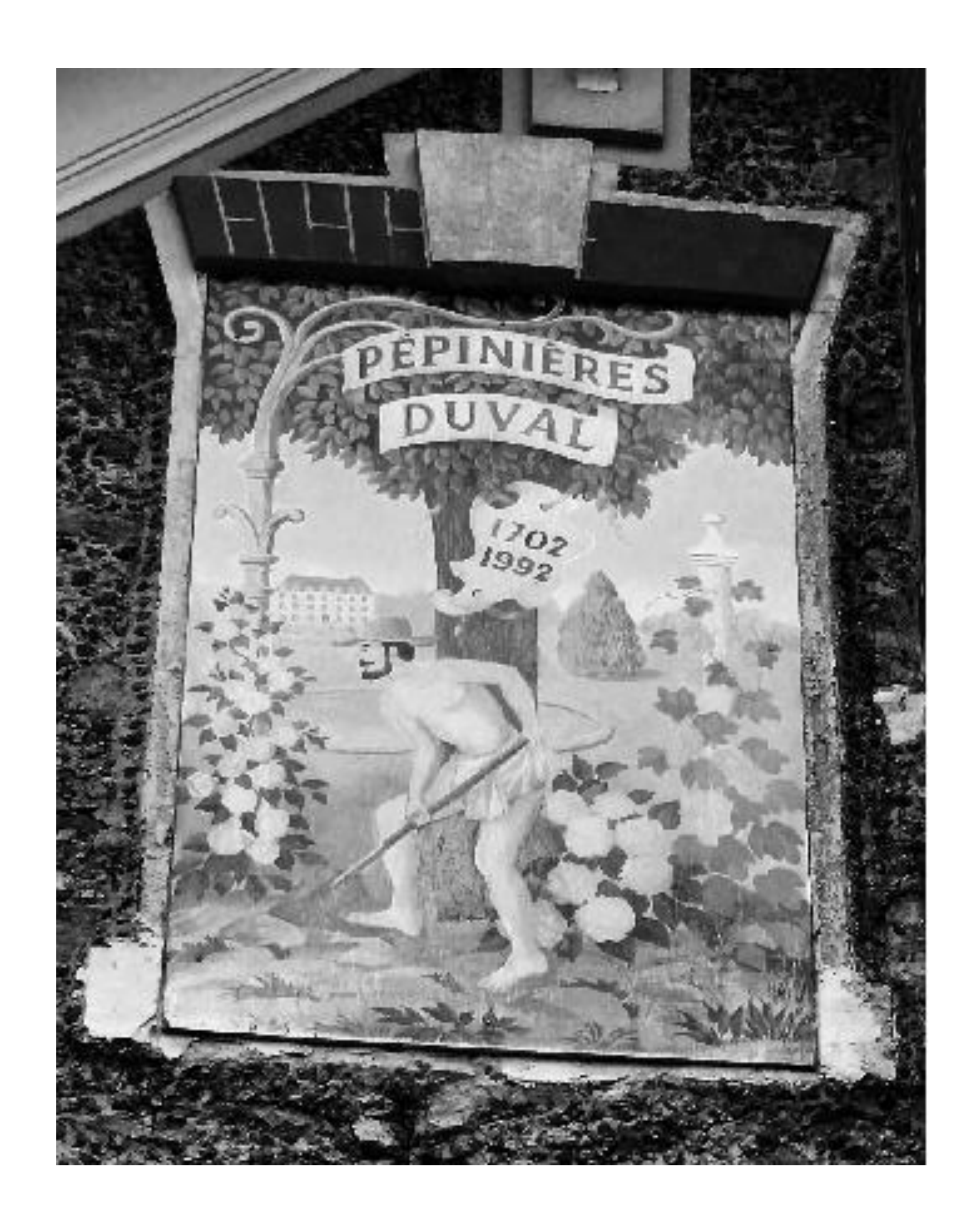
En écrivant cette monographie, j'ai voulu vous faire partager mes découvertes.

Je tiens à remercier Chantal GUYON, présidente d'honneur de la SHAGE, pour les travaux qu'elle a faits sur cette commune : exposition, articles dans « Nouvelles Racines » (revue généalogique de la SHAGE), qui m'ont permis de compléter mes recherches et d'écrire cette monographie.

Combs-la-Ville Novembre 2008
Annie AUGÉ ***Adhérente de la SHAGE n°6***

Ouvrage écrit par Annie AUGÉ.

Société d'**H**istoire, d'**A**rt, de **G**énéalogie et d'**É**change.
6 rue des Frères Moreau
77380 Combs-la-Ville.
☎ 01 64 13 08 62



Façade de la maison DUVAL, pépiniériste à Lieusaint

LE SITE

Variantes : Locus Sanctus, Loursaint, Lieursains, Lieursaint (Villepecque)

Canton : Combs-la-Ville
Arrondissement : Melun
Superficie : 1.197 ha

Population : 500 en 1790 - 8.500 en 2003
Habitants : les Lieusaintais

"…*La situation de ce village est dans une plaine assez vaste qui se trouve au sortir de Corbeil, lorsque l'on gagne les hauteurs et à une légère distance de la forêt de Sénart dans laquelle la paroisse était comprise autrefois. Le grand chemin de Paris à Melun passe à travers le village*".[1]

"… *Le territoire de Lieusaint a la forme d'un pentagone irrégulier et termine à l'Ouest le plateau de la Brie. Il est limité par ceux de Nandy au Sud, de Combs-la-Ville au Nord, de Moissy-Cramayel à l'Est et de Tigery à l'Ouest …Un faible ruisseau, le ru des "Hautons" le traverse vers le Nord. Ce ruisseau prend naissance sur le territoire de la commune de Réau et sert de collecteur aux nombreux drains de la plaine qu'il traverse et reçoit aussi, malheureusement les eaux corrompues des distilleries d'amont et de la sucrerie de Lieusaint*."[2]

Le territoire est en labourages et sans vigne.

Le dénombrement de l'Election compte 40 feux en 1709. Le livre de Monsieur Doisi, imprimé en 1745, mentionne 54 feux. Le dictionnaire universel du Royaume en l'an 1726, indique 245 habitants.

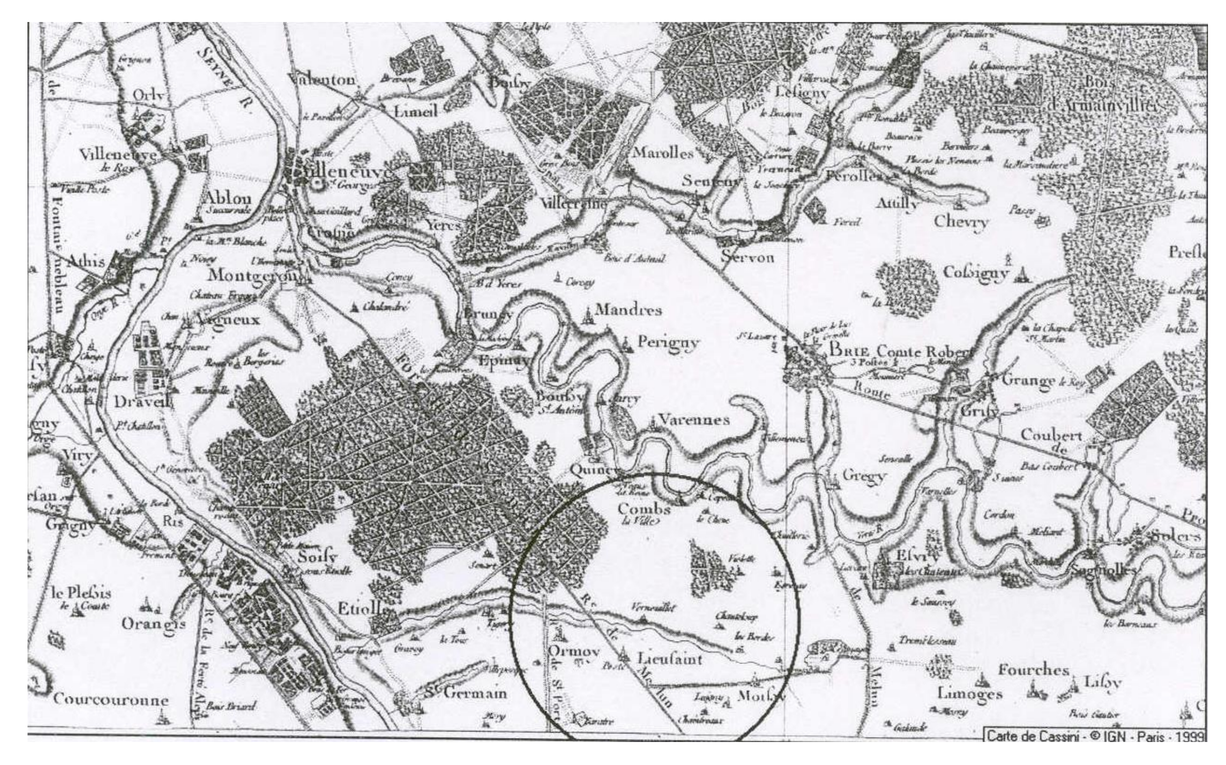


Figure 1 – Carte de Cassini.

[1] ˝Voyager dans la Brie˝
[2] ˝Monographie communale de 1888˝ A. PRIN

L'histoire de Lieusaint commence il y a plus de 2000 ans avec les Gaulois. Quatre tribus d'Ile-de-France, les *Meldes*, les *Carnutes*, les *Parises* et les *Sénones* se retrouvaient sur le territoire de la commune qu'elles considéraient comme un lieu saint. On ne connait pas le nom du village à l'époque.

Par la suite, les romains lors de leurs conquêtes, rebaptisent le village du nom de LOCUS SANCTUS en latin. Le nom actuel en est la traduction LIEU-SAINT.

On a retrouvé après des fouilles archéologiques de nombreuses traces du passage des Romains, dont une villa vieille de 2000 ans dans laquelle étaient conservés des "enduits peints" (fresque intérieure), des vestiges de stockage (silos, greniers sur poteaux de bois, caves).


Demi sol mérovingien, frappé à Lieusaint.

C'est au temps des mérovingiens (482-751) que Lieusaint a de nouveau une importance historique avec un atelier monétaire.

Les collecteurs d'impôts, toujours accompagnés d'un monétaire, transforment sur place, en monnaies, les métaux précieux. Les monnaies royales sont frappées dans les domaines privés du roi. Les monnaies portant un nom de lieu et celui d'un monétaire, sont presque toujours municipales.

A l'époque, des pièces d'or de la taille d'une pièce de 50 centimes d'euro ont été frappées.

Une douzaine d'entre elles existent encore et sont frappées LOCO SANCTO (désignant le Lieu Saint en latin).

Figure 2 – Face, LOCOSANTO (ERPO), nom du monétaire, gravé sur les pièces qui y ont été frappées – Revers, SACOALDO (Monctariariu).

Au même moment SAINT QUINTIEN, prêtre guérisseur et évangéliste renommé, officie dans la commune.

D'après les textes, il est mort le 14 juin de l'an 669. L'église porte son nom et a été érigée aux XIIème et XIIIème siècles.

Une fontaine miraculeuse mentionnée dans les textes anciens, censée guérir la fièvre, porte également son nom.

La fête du saint patron est célébrée le 14 juin.




Figure 3 – Saint Quintien.

LIEUSAINT AU MOYEN-ÂGE

Toute la période du Moyen-âge a été marquée par la présence de nombreux seigneurs sur les terres de Lieusaint.

Les plus célèbres d'entre eux sont :

- Le chevalier **Galéran de Lieu-Saint** et son épouse Havise vendent en 1180 à Maurice de Sully pour la somme de 25 livres, toutes les terres qu'ils ont à Saint-Cloud,

- **Adam de Lieu-Saint** est nommé tantôt comme témoin, et tantôt comme plaignant dans le Grand Pastoral de Paris en 1223,

- En 1250, **Milon de Lieu-Saint** est chevalier,

- En 1278, **Robert ou Thiebault de Lieu-Saint** est également chevalier. On dit de lui que, le dimanche après la Toussaint de cette année là, Etienne Tempier, évêque de Paris, ayant célébré la messe et prêché dans l'église de Lieusaint, lui rend hommage, dans cette même église, de 60 arpents, tant en bois et prés, que terres, situés entre Lieusaint et Moissy l'Évêque (Moissy-Cramayel).

150 ans après, au XIIIème siècle, la terre de Lieu-Saint appartient aux sieurs de Neauville. Leurs héritiers délivrent aux Chartreux cette terre avec 500 arpents de bois dans la forêt de Sénart.

C'est ainsi que la terre de Lieu-Saint tombe aux mains des communautés, de sorte que depuis plus de 300 ans, il n'est plus fait mention de seigneurs. Les Chartreux les représentent et ont, dans leur maison, une chapelle domestique.

La forêt de Sénart fait partie du domaine royal. De nombreuses donations la partagent entre le Roi, des congrégations religieuses ou des abbayes et des seigneurs particuliers.

Pour protéger le gibier, une gruerie est instituée avant le 12ème siècle. Elle est mise sous l'autorité du capitaine de la ville de Corbeil. Celui-ci doit non seulement veiller sur le gibier, mais il est également chargé de diriger l'exploitation de la forêt et d'y faire justice.

En 1515, une ordonnance de François 1er crée les capitaineries de chasse. C'est un service destiné à assurer le fonctionnement des chasses royales et à régler le droit de chasse des particuliers. La forêt de Sénart est strictement réservée aux chasses royales. En 1774, Louis XVI érige la capitainerie royale de Sénart au profit de son frère le Comte de Provence qui vient de faire l'acquisition du marquisat de Brunoy.

Pour le plaisir de nos Rois et de nos Princes, les paysans de la vallée de l'Yerres ne peuvent clore leurs "héritages", car on doit pouvoir suivre le cerf partout sans obstacle artificiel. Ils ne peuvent non plus aller dans leurs champs enlever la mauvaise herbe qui pousse dans les cultures, c'est un moyen trop facile de braconner. De même il leur est interdit d'entrer dans les bois ou en forêt de Sénart. Que la perdrix ou le pigeon picorent les semailles, que le lapin mange les céréales, que le sanglier ou le cerf ravagent les plantations, il leur est impossible d'intervenir. La capitainerie de Corbeil ou celle de Sénart est un frein économique.

Lors de l'établissement des cahiers de doléances de 1789, les habitants des paroisses intéressées demandent la suppression de ces organismes. La capitainerie des chasses de Corbeil et de Sénart est donc supprimée.

Cahier[3] des plaintes, doléances et remontrances des habitants de la paroisse de Lieusaint en conséquence de l'ordonnance de M. le Prévôt de Paris du 4 août 1789, adressée au syndic municipal de cette paroisse, lequel cahier servira de pouvoir aux deux députés qui seront nommés d'entre nous, pour se présenter en la salle de l'archevêché de Paris, par-devant M .le Prévôt ou M. le Lieutenant civil, auquel lieu se tiendra l'assemblée, le 18 du présent mois ; lesquelles lettres du Roi, ordonnances et règlements y joints ont été lus et publiés au prône de cette paroisse, le dimanche 12 de ce mois, par M. le curé et par le syndic, à la porte de l'église, à l'issue de la messe paroissiale.

Art. 1er – Demanderont lesdits deux députés, qu'aucuns impôts ne soient censés légaux qu'autant qu'ils auront été consentis par les Etats généraux assemblés.

Art. 2 – Demanderont que l'impôt ainsi consenti soit payé indistinctement par tous les sujets du Roi, sans aucune distinction de rang ou de privilèges.

Art. 3 – Demanderont qu'il ne soit consenti aucun impôt qu'au préalable il n'ait été délibéré sur les lois constitutives du royaume, dont les Etats généraux doivent obtenir la reconnaissance, lesquels Etats généraux se tiendront de cinq en cinq ans.

Art.4 – Demanderont que la taille et toutes les autres impositions soient consenties en une seule subvention qui sera payée par tous les propriétaires fonciers et par le commerçant, et ceux de toutes autres professions par forme d'industrie, afin que les propriétaires ne soient pas seuls chargés des charges de l'Etat.

Art. 5 – Demanderont que la répartition du droit de subvention fixé par chaque paroisse soit faite par les membres des municipalités, après que l'assiette en aura été faite par la communauté assemblée, lesquels membres seront seuls chargés de la confection des rôles.

Art. 6 – Demanderont que les deniers provenant de l'impôt soient versés dans la caisse nationale par les collecteurs préposés à la levée d'icelui, sans passer par les mains d'aucuns receveurs particuliers ; que les ministres nommés par les Etats généraux en soient responsables et comptables envers les Etats généraux eux-mêmes.

Art. 7 – Demanderont la liberté individuelle, et qu'il ne soit jamais permis d'exporter les grains hors le royaume sous quelque prétexte que ce soit, et cependant insisteront à ce qu'il en soit établi des magasins dans les principales villes du royaume, qui seront remplis dans les années d'abondance, objet dont ils prieront instamment les Etats généraux de s'occuper.

Art. 8 – Demanderont la réformation des lois civiles et criminelles, l'abolition des lettres de cachet et particulièrement la réformation de l'ordonnance du commerce, afin qu'il ne soit fait à l'avenir aucune banqueroute.

Art. 9 – Demanderont la réformation des justices subalternes ; qu'elles soient remises entre les mains du Roi et du peuple ; qu'on établisse dans chaque paroisse un tribunal de conciliation ou juge de paix, pris dans les officiers de la municipalité, avec défense de traduire en justice royale aucun client de campagne, qu'il n'ait un certificat de la municipalité, attestant qu'il s'y est présenté, que son affaire n'a pu être arrangée par des raisons de droit écrit ou autorité de lois qui ne peuvent se décider qu'au siège royal.

Art. 10 – Demanderont la suppression des capitaineries, en observant qu'il est nécessaire d'imposer des conditions aux seigneurs, afin que le gibier ne puisse à l'avenir causer aucun dommage, et feront remarque que les capitaineries sont des fléaux terribles et destructeurs, par la grande quantité de gibier qui dévaste les terres et les bois, causent la désolation des familles, par

[3] Cahier publié dans « les ARCHIVES PARLEMENTAIRES », d'après un manuscrit des **Archives de l'Empire** – (Archives Départementales de Seine-et-Marne cote 4/1731/4 - pages 645 et 646)

les vexations de tous les genres que font éprouver la rigueur des lois des chasses et enfin représenteront combien il est révoltant, pour la raison, de voir des hommes… des Français obligés de porter un plus grand respect au gibier des capitaineries qu'aux seigneurs et curés de la paroisse. En effet, qui pourrait ne pas frémir en voyant des citoyens perdre par là leur récolte, pour ne pas déranger des perdrix dont la fécondité leur assure de grands dégâts ? Et qui pourrait croire que, pour assurer la conservation de ces animaux destructeurs des campagnes, on contraint ces mêmes citoyens à élever dans les champs des remparts ?

Art. 11 – Demanderont qu'il soit libre à tout particulier d'enclore et faire valoir son terrain de telle manière qu'il jugera à propos.

Art. 12 – Demanderont la suppression de tous colombiers de pieds et autres, les dégâts causés par les pigeons étant inexprimables ; suppression qui ne serait d'aucun avantage si l'on obtient aussi l'agrément de pouvoir détruire les corneilles, animaux qui ne sont pas moins destructeurs.

Art. 13 – Demanderont que les Etats généraux prennent en considération qu'il existe dans ce qu'on appelle eaux et forêts des abus considérables, de la destruction desquels et est essentiel de s'occuper, et principalement du code de la maîtrise.

Art. 14 – Demanderont la suppression des milices, comme étant une entrave à la liberté individuelle.

Art. 15 – Demanderont que les municipalités soient autorisées à faire aligner les chemins de traverse le plus droit et le plus court qu'il sera possible, dont il sera dressé procès-verbal par les membres d'icelles.

Art. 16 – Demanderont qu'il soit fait très expresses inhibitions à tous pauvres de sortir de leurs paroisses pour mendier, que les curés et procureurs fiscaux soient autorisés à les reconnaître et à en faire annuellement l'état pour être présenté aux seigneurs qui seraient chargés de pourvoir à leur subsistance par le ministère de ces mêmes curés et procureurs fiscaux.

Art. 17 – Demanderont que les baux des fermes des usufruitiers et bénéficiers aient toutes leurs valeurs et subsistent pendant toute leur durée, qu'il y ait changement ou non.

Art. 18 – Demanderont la suppression totale des dîmes, ces objets étant onéreux et le plus ordinairement cause de difficultés désagréables et pour ceux qui les doivent et pour ceux à qui elles appartiennent.

Art. 19 – Demanderont avec insistance que les poids et mesures soient égaux par tout le royaume.

Art. 20 – Demanderont enfin, et pour le bien de la paroisse même, la suppression de la cure d'Ormoy, composée d'un seul fermier, pour la réunir à celle de Lieusaint, dont elle n'est distante que d'un quart de lieue, pour avoir un vicaire, et feront la même demande de la chapelle Saint-Michel, située à Servigny, ferme relevant de la paroisse de Lieusaint et qui n'en est pas à une demi-lieue pleine.

Art. 21 – Demanderont que tous les grands chemins et notamment sous celui fait depuis environ trente ans, il soit pratiqué, aux frais de l'Etat, des arches omises lors de la confection desdits chemins, arches qui faciliteront l'écoulement des eaux qui ont inondé la plaine et le pays même en différents temps, et insisteront pour que ce chemin commence depuis Corbeil pour venir à la grande route, soit fermé dans le courant de l'année, la paroisse ayant déjà payé pour cela une somme de 3.000 livres, sans y comprendre les sommes versées payées par les autres paroisses.

Art. 22 – Demanderont la suppression des lots et ventes avec faculté de rachat et surtout des droits d'échange, comme contraires à l'avantage de l'agriculture et au bien public, par la gêne de l'exploitation, les pertes de temps, retard et frais qu'elles occasionnent.

Art. 23 – Demanderont que les avenues, non appartenantes aux propriétaires fonciers, soient arrachées, si mieux n'aiment les propriétaires indemniser les fermiers et cultivateurs qui en souffrent le dommage.

Le présent cahier arrêté et signé par les habitants qui ont assisté et signé au procés-verbal de nomination des députés, à Lieusaint le 16 avril 1789.

Signé : Caille ; Desmarres, procureur fiscal ; Deforge ; Nouelle de Lorme ; Feuillet ; Agrot ; Maraisot ; Berne ; Tabourier ; Gendot ; Irène Thomas ; de Noyon ; Pottier.

La forêt de Sénart devenue forêt domaniale, a une surface d'environ 2.557 hectares. Les essences la composant sont : le chêne, le bouleau, le châtaignier et le pin sylvestre. C'est le chêne qui domine.

La forêt est percée d'un important nombre de routes forestières. Elles sont pour la plupart commencées sous Louis XIV et continuées sous Louis XV, elles sont entretenues par les soins du directeur général des Bâtiments du Roi. Pour la préserver, des barrières fermées sont installées à leurs entrées.

Le sous-sol étant imperméable, l'écoulement des eaux se fait avec difficulté, on fait alors tout un réseau de fossés et de mares qui sont entretenus avec soin sous Louis XIV, améliorés et approfondis sous Louis XV. Grâce à cela, on obtint un début de dessèchement du sol, mais ensuite négligés, il faudra attendre 1836, pour entreprendre des travaux considérables.

La forêt de Rougeau est ouverte aux habitants de Lieusaint le 8 décembre 1819. Arrêt du Parlement pour les manants et habitants des villages et paroisses de Saint-Cri, Mourcent, Tourailles, La Roncière, Villeret, Moy, Servigny, Lieusaint.*"…Le droit de mener paître leurs bœufs, vaches et veaux dans le bois de ROGEL …après la cinquième feuille".*



Figure 4 – La Faisanderie de Sénart

VILLEPESCLE

"Dans le même temps que la Seigneurie de Lieusaint était dans le déclin, celle de Villepecle, qui est sur la même paroisse, fut dans un état très florissant. Le voisinage de la forêt de Sénart doit y attirer les princes amateurs de la chasse".

Les anciens titres qui mentionnent cette Seigneurie autorisent la prononciation de Villepêcle.



Figure 5 – Cartulaire de l'abbaye d'Hieres, un acte de 1227 :
''Guido Briart Mies Dominus de Villapaêcle notum facimus…''

Cartulaire de Saint Maur à l'an 1245 : *"villa Paacle"* est située proche de Corbeil, et en 1258, elle est appelée villa *"Paaclari"*.

Amicie de BRIART de VILLEPECLE, de la paroisse de Lieu-Saint est qualifiée dans l'Etat Religieux au XIIIème siècle, du temps de Saint Louis. Elle est 5ème abbesse de Saint-Antoine de Paris et siège en 1240 et les années suivantes.

Ferry de Villepesque est nommé dans une ordonnance de Philippe le Bel sur l'établissement de son Parlement à Paris.

En 1315, sous le roi Louis le Hutin, Ferry de Villepêche est l'un des Maîtres des Requêtes de l'hôtel, et en 1320, son nom est souvent repris comme arbitre dans les Registres du Parlement de Paris.

Après le milieu du XIVème siècle, on trouve Isabel de Villepescle tenant du Roi le Grand Hôtel de Villepescle et 411 arpents, tant en terre que prés et bois.

Dès lors, un des lieux voisins de Villepescle est connu sous le nom de "Bien-Faite".

Sous le roi Charles V, Gilles MALET, devenu Seigneur du lieu, obtient de ce Prince en octobre 1372, l'autorisation de tenir une foire le jour de la Saint-Georges et les 2 jours suivants.

Gilles MALET est le valet de chambre de Charles V depuis l'an 1373. Il a la garde de sa librairie et en a même rédigé le catalogue. Il est aussi mentionné qu'il a été le chastelain du Pont-Sainte-Maxence. Le roi Charles V est encore présent dans ce château le 8 septembre 1378.

Charles VI, qui témoigne la même amitié que Charles V, nomme MALET "maître d'hôtel". Charles vient encore plus souvent visiter la maison de Villepescle pour chasser dans les forêts de Sénart et de Rougeau. Ce prince affranchit cette maison d'un droit de garde.



Figure 6 – Charles VI part de Villepesque (Musée de Fontainebleau).

On prétend que la reine Isabeau de Bavière, épouse de Charles VI, suite aux nombreux séjours effectués à Villepêcle, a désiré avoir une maison dans le voisinage. Ce fut "Vaux-la-Reyne" à Combs-la-Ville.

Gilles MALET meurt en 1410 et laisse Nicole de CHAMBLY, sa veuve avec deux fils : Jean, Maître d'hôtel du roi, et Charles, licencié ès Loix.

Entre 1468 et 1471, la terre de Villepêche est entre les mains de Valentin de la Roque, huissier d'armes du Roi et prévôt de Corbeil. Divers actes de présentation à la chapelle de Saint-Georges du château de Villepêcle mentionnent les seigneurs. En l'an 1500, Isabelle de MAUCREUX est Dame du lieu. En février 1531, ce sont Guy de Cotte-Blanche et Catherine HESSELIN…

Louis XV lui-même a chassé ici. Une allée (l'allée Bourette) a même été créée pour qu'il puisse aller de la forêt de Rougeau à celle de Sénart.

On peut dater l'indépendance de Lieusaint vis-à-vis du seigneur en 1423, date à laquelle la communauté religieuse des CHARTREUX de Paris a acquis la majorité des terres de la commune pour ensuite les louer.

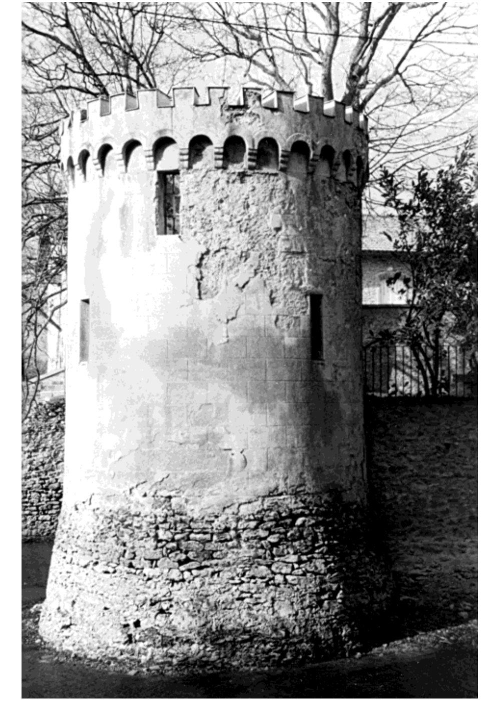


Fig 7 -Ferme de Villepècle .

LES FIEFS et LES FERMES

Le Fief de Villepescle

Gilles MALET, bibliothécaire de Charles V, devient seigneur du lieu à cette époque et obtient en 1372 l'autorisation d'y tenir une foire à la Saint-Georges. Le château abrite un grenier à sel.

Le registre de la contribution pour le ban et l'arrière-ban de Corbeil en 1597 marque à 232 livres l'estimation de la terre de Villepêcle, alors possédée par Pierre de Greslme et par Jean de Saint-André, et une autre portion par Georges de Postel, écuyer, sieur d'Ormoy. Ce dernier, pendant les guerres civiles, prend le titre de Capitaine de Villepesque.

Pierre de la Fontaine, commissaire de l'Artillerie du Roi en est seigneur vers 1620. Son fils, Jean de la Fontaine qui a épousé Isabelle BRICONNET, tient la même seigneurie en 1653. Il est lieutenant-colonel du Régiment de Melun et meurt en 1662.

Après lui, Antoine de la Fontaine, lieutenant de Vaisseau, est seigneur de Villepesque, et décède en 1712. On le trouve nommé en 1697 de la Fontaine Solare. La justice relève alors de Corbeil.

C'est au XIXème siècle que les bâtiments trouvent leur vocation agricole.

La Ferme de Villepècle

L'intérieur de la ferme rappelle encore, par ses structures, ce qu'était autrefois ce château-fort. Le carré des bâtiments, construit au XVIIème siècle, est entouré de douves larges et profondes. Le pied des tours et des murs, solidement maçonné, parait dater du XIVème siècle.

Les tours ont été découronnées ou restaurées dans le style moderne et enjolivées. Le pont qui franchit les douves et qui sert maintenant d'entrée à la cour de la ferme, est presque monumental : une construction massive et épaisse, soutenue par des contreforts, des arches basses et étroites, une chaussée pavée et bordée de grands parapets.



Figure 8 – La ferme de Villepècle, avant 1904.



Figure 9 – La ferme de Villepècle.

En 1380, la ferme comprend une chapelle où était enterrée la famille de Gilles MALET, premier bibliothécaire royal de Charles V, ainsi qu'un grenier à sel.

La ferme est située actuellement, entre Greenparc et l'échangeur du moulin à vent.

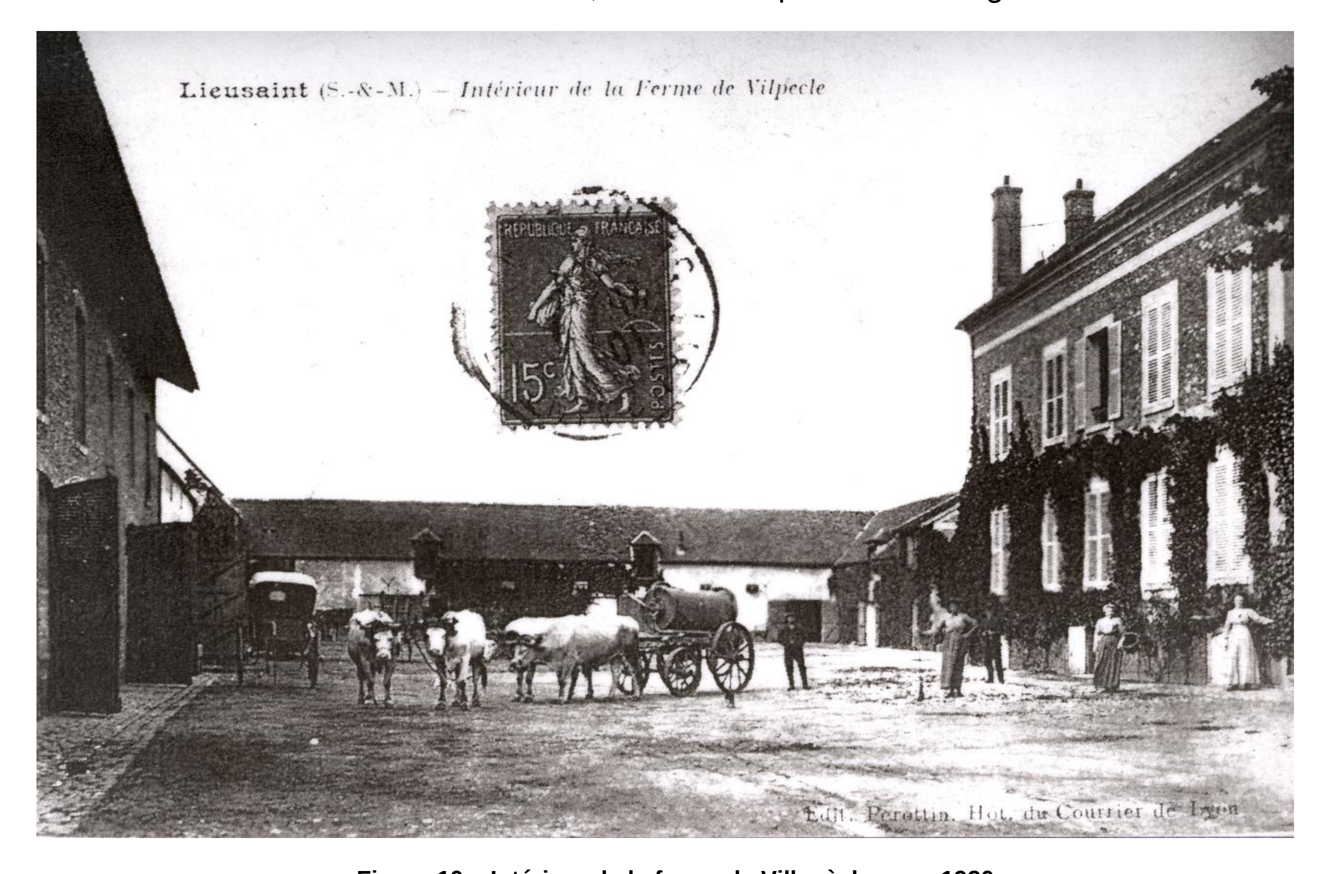


Figure 10 – Intérieur de la ferme de Villepècle, vers 1920

Cette ferme a appartenu à MM DARBLAY (1884), CIBIEL (1900) et KERGOLAY (1930) et cultivée par MM RABOURDIN (1884), LAHAYE (1900) et DUVAL fils (1930).

Le Fief de Varâtre

Nommé également « Saint-Verafre » sur plusieurs cartes.

Cet ancien fief, ceint de fossés, n'a pas laissé de grandes traces dans les archives.

Jacques RAPOUEL ou « RAPOIL », qui a épousé Jeanne OLIVIER, en est le seigneur vers l'an 1500. Dans le procès-verbal de la Coutume de Paris de l'an 1580, Olivier RAPOUEL, avocat, est dit seigneur de Varâtre.

Sur la fin du XVIIème siècle, une partie de ce fief dite « voisins », appartient à Pierre PREVOST, élu de Paris, le reste à Geneviève RAPOUEL, puis à Marguerite HEBERT, veuve d'Olivier RAPOUEL. Une autre partie est à Louis GAYANT, conseiller au Parlement en 1613.

Au milieu du XVIIIème siècle, Jean GUIGOU, Ecuyer, est seigneur de Varâtre. Il a cette qualité dans une épitaphe à Saint-Roch à gauche du chœur de l'église. Il est décédé en 1688. Ses descendants en ont joui jusqu'à la fin du 19ème siècle, et entre autres, M.GUIGOU, lieutenant des gardes. Cette terre a appartenu ensuite à Monsieur le Marquis de POINGU de Lyon, lequel l'a échangé avec le maréchal de BIRON pour des terres dans le Périgord. Le maréchal lui a rendu en même temps la ferme de Lieu-Saint dépendante de Varâtre, la Corde, Saint-Nicolas et les bois de Rapoile, en 1751.

La Ferme de Varâtre

La ferme de Varâtre « Education des mérinos WARTELLE » (mention figurant sur l'annuaire du Commerce Firmin Didot de 1854).

Cette ferme a appartenu à MM CHEVALIER (1884), puis aux GOUVION-ST-CYR (1930) et fut cultivée par MM MOTTEAU (1884), BISSON (1913) et Jean PROFFIT (1930), qui en devint propriétaire avant 1935.

Aujourd'hui elle sert, entre autres, à l'exploitation d'un verger constitué de pommiers et poiriers. La ferme s'étend sur une surface de 9000m² et est entourée d'anciennes douves. Du château qui a brûlé à la Révolution, il ne subsiste qu'un pigeonnier, en mauvais état.



Figure 11 – L'entrée de la ferme de Varâtre, avant 1904

Le Fief de GRATEPEAU

Ce fief n'est pas mentionné sur les cartes.
Il est cité dans les textes sur la paroisse de Lieu-Saint. Philippe le Bel l'amortit autrefois au profit des religieuses de Saint-Antoine de Paris.

Le Fief de LAUNOY

Le fief de Launoy, sur la paroisse de Lieu-Saint, relève de Moissy.
En 1449, il consiste en 50 arpents de bois, de près et de pâtis et il appartient à Jean de Dicy, puis ensuite aux Chartreux de Paris.

Le Fief de VERNOUILLET

Vernouillet est situé sur le chemin de Lieu-Saint à Combs-La-Ville et figure sur les cartes. Il appartient sur la fin du XVIème siècle à Gabriel d'ORGEMONT.

Les Fiefs de SERVIGNY

On ne trouve pas sur les cartes SERVIGNY, qui est une ferme dépendante d'une chapelle des Saints-Innocents à Paris.
C'est une seigneurie en 1182.
Il y a vers 1595, deux fiefs assis à Servigny :

- Celui des chapelains de Saint-Marcel en l'église des Innocents, qui est alors Jean de Tourneboeuf, auquel succède Gilles AUROUSSE, avocat au Parlement en 1598,
- Un autre fief appartenant à Nicolas BUYER, secrétaire du Roi et mouvant de François de Saint- André.

En l'an 1480, Servigny est mentionné de la paroisse de Lieu-Saint dans le livre du Prieur du petit Saint-Jean de Corbeil.

La ferme de SERVIGNY



Figure 12 – Vers 1935.



Figure 13 – La mare de la ferme de Servigny.

La Ferme de la Chasse Royale

La forêt de Sénart proche qui attire des princes amateurs de chasse, est sans doute à l'origine du nom de cette ferme. Elle servait de logement aux équipages des rois.

Elle a appartenu de 1829 à nos jours à la famille DELORME de Saint-Germain-les-Corbeil et a été cultivée par MM Louis (1884), COLIN (1913), MICHEL (1920), de LAMARLIERE (1930), VANNESTE (1937) et Mme VANNESTE (1946). Dernier exploitant : M NOUETTE DELORME, vers 1958.

De nos jours la ferme a été transformée en école, le groupe scolaire de "La Chasse".



Figure 14 - L'intérieur de la Ferme de la Chasse Royale, vers 1903.



Figure 15 – Ferme de la Chasse

La Grande Ferme

La grande ferme appartient avant 1884 et après 1937, à la famille BERARD. Elle est cultivée par MM VAVRY (1884), CHASLES (1890), E.MORIN (1925), (les familles Vavry, Chasles et Morin sont apparentées) et à partir de 1930 par E.LEGRAS.

La grande ferme est un ensemble caractéristique des fermes briardes.

Construite sur un plan, répondant à une recherche de sécurité, les bâtiments sont ordonnés autour d'une cour rectangulaire sur laquelle s'ouvrent les portes et les fenêtres. Quelques rares ouvertures donnent sur l'extérieur. La cour est accessible par une porte surmontée d'un étage tour. Le corps du logis comporte deux ou trois niveaux et domine les bâtiments d'exploitation.



Figure 16 – La Grande Ferme.

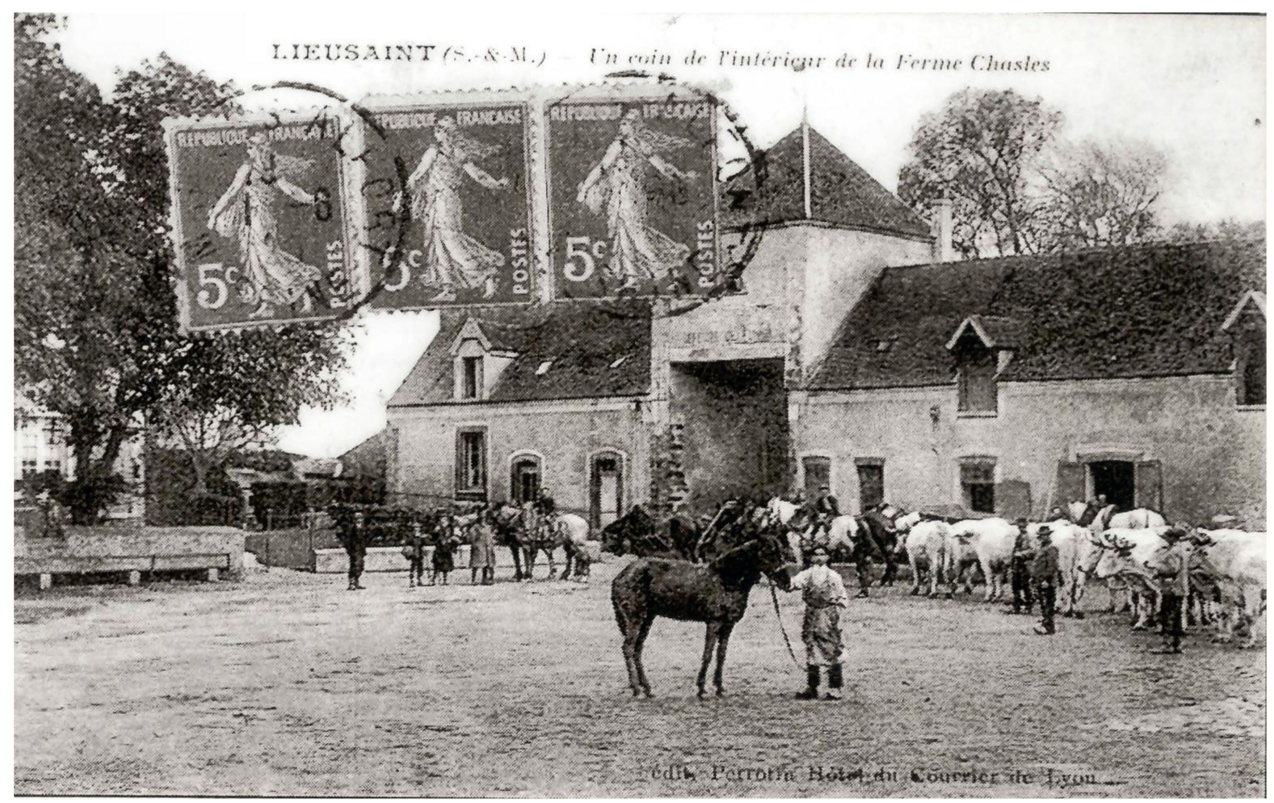


Figure 17 – L'intérieur de la Grande Ferme, vers 1920.



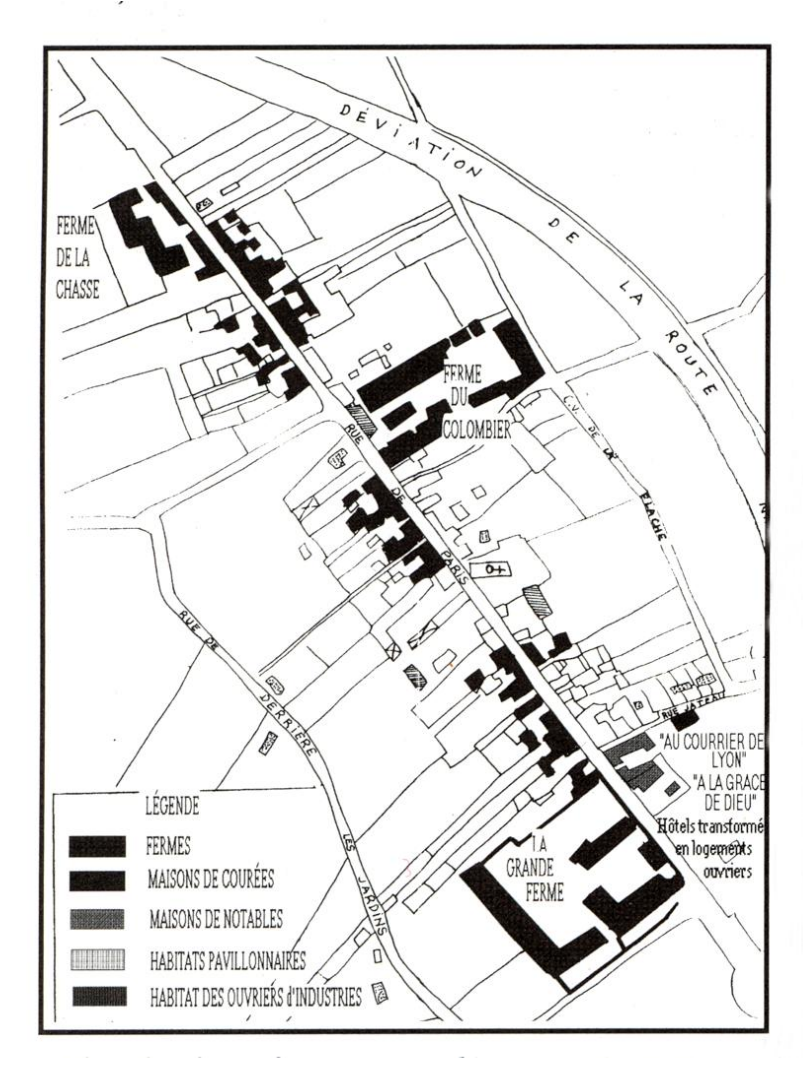
Figure 18-

L'HABITAT A LIEUSAINT

Le milieu naturel de Lieusaint explique en grande partie sa structure : le plateau et sa terre meuble sont à l'origine des cultures en «openfield », impliquant une organisation très particulière de l'habitat au sein du village. Lieusaint a été zone de passage depuis l'antiquité : voie romaine d'Auxerre à Rouen, puis route royale, enfin route nationale N.5.

Lieusaint présente plusieurs types d'habitat. Leur usage est déterminé par leur fonction :
- la maison de courée pour les ouvriers agricoles,
- les fermes, les maisons de la rue de Paris et leurs commerces,
- les maisons des notables, l'habitat des ouvriers des industries,
- l'habitat pavillonnaire.

Ils tirent aussi leurs origines des différentes phases d'évolution du village depuis la fin du 18ème siècle :
- la route royale a fait de Lieusaint une étape et lui a donné sa configuration de village-rue,
- les grandes exploitations agricoles de la région, surtout au 19ème siècle,
- l'implantation d'industries comme celle de Béghin-Say, logeant ses employés dans le village même,
- l'extension de la banlieue parisienne et la ville nouvelle de Melun-Sénart à laquelle Lieusaint se rattache provoquent le développement de l'habitat pavillonnaire.



Autrefois, la majorité des constructions était regroupée le long de la rue de Paris.

Le village, en forme de fuseau, est divisé en deux : à droite de l'église et à gauche de l'église. Les relais, types d'auberges ou cafés constituent des points attractifs qui se répartissent tout au long de la rue.

Figure 19 – Plan de Lieusaint. Ainsi se dégage une structure simple, typique des plans lisibles dans des villages-rues briards, construits de part et d'autre d'un axe de circulation.



Figure 20 - La Grande rue (Rue de Paris), vers 1903.

La courée



Les façades de la rue de Paris ne laissent pas soupçonner l'existence d'un système communautaire formant des entités distinctes : les courées et leurs maisons d'ouvriers agricoles. Elles forment des sortes de petites places à l'abri du trafic où peuvent se regrouper les habitants de la courée.

L'entrée unique depuis la rue, se fait, soit directement, soit par un porche. A l'origine un puits se trouvait au centre. On note la présence d'une longue parcelle de terrain derrière chaque courée divisée en jardins potagers.

Figure 21 – Une entrée de courée (cliché RCP, mars 1991).

A Lieusaint, on trouve un habitat groupé autour des grandes fermes. Les ouvriers étaient logés dans le village par le propriétaire exploitant, dans des maisons autour des cours communes.

Les maisons de courées

De petites tailles souvent identiques, elles se distinguent toutefois les unes des autres par des variantes. Les matériaux utilisés pour la construction sont extraits sur place : meulière, moellons de calcaire, parfois de grès, mortier…

La maison fait partie d'un ensemble divisé en deux ou trois logements contigus, étroits et à deux niveaux. La toiture déborde à peine de la façade, et est recouverte de tuiles plates de pays, couleur ocre rouge-brun. Les cheminées en briques sont placées près du pignon. A la verticale du dernier rang de tuiles, dans le sol, se trouve une rigole d'évacuation des eaux de pluie, principe qui dispense de la gouttière.

Les ouvertures peu nombreuses plus hautes que larges, sont superposées. Une porte d'entrée étroite, à demi vitrée et à panneau plein amovible, compense le faible nombre d'ouvertures. Dans les maisons les plus anciennes, l'entrée se fait en contrebas. On trouve 3 types d'ouvertures suivant les usages :

- une fenêtre indiquant que le comble sert de pièce à dormir
- une ouverture à un seul battant fait office de porte gerbière
- une lucarne rampante placée sur le haut du mur sert à l'engrangement.

A chaque ouverture correspond un type de volet : amovible pour la porte d'entrée, volets pleins pour la fenêtre du bas, à persiennes pour celles de l'étage. Traditionnellement les huisseries sont peintes d'un gris bleuté appelé *bleu charron* ou *gris moyen réchauffé*.

Les fermes

L'organisation du village à partir de grandes exploitations semble la caractéristique la plus importante de Lieusaint autrefois. On y trouve jusqu'à une date récente trois grandes fermes.

Dans chacune d'elles, l'entrée par un portail ouvre sur une vaste cour carrée fermée de tous les côtés, soit par des bâtiments, soit par des murs. Sur l'un des côtés prend place la demeure aux larges proportions rappelant la gentilhommière. La façade s'ouvre sur un petit jardin planté d'arbres ornementaux. L'organisation des bâtiments d'exploitation (hangars, étables…) permet de dégager le centre de la cour.

Les maisons de la rue de Paris

Déjà sur le cadastre napoléonien, les maisons du bourg se distinguent de la maison rurale. Elles sont habitées à l'époque par des ruraux non paysans, leurs tailles sont plus grandes que la traditionnelle maison de courée. Les baies sont plus nombreuses et plus grandes, un bandeau en plâtre sous le débordement du toit évoque une corniche, les encadrements des baies reprennent le profil de la moulure, les angles sont soulignés par des motifs décoratifs. Ces motifs reflètent l'influence parisienne, ainsi que l'utilisation du plâtre.



Figure 22 - La Grande rue et ses commerces avant 1907.

Les commerces

Ils sont situés tous dans la rue de Paris, et se regroupent près de la place de l'église. Les commerces se distinguent des maisons agricoles par un caractère plus urbain : moulures, pièces plus grandes et plus nombreuses… La partie à vocation professionnelle n'est pas distincte de l'habitation. Le décor abonde de stuc ou de plâtre moulé, on trouve aussi des scènes bucoliques peintes telles que l'on peut en trouver dans certains quartiers de Paris.

Les maisons de notables

Elles se regroupent près du centre du village, rue de Paris, et se distinguent par des variantes dues à leur date de construction, au style… elles sont toutes de grande taille. Elles possèdent toutes des jardins arborés aux essences ornementales, signe de distinction sociale, allant du petit parc à la cour de réception plantée d'arbres.

Ces maisons se déclinent sur deux styles : le premier fait référence à la deuxième moitié du $18^{\text{ème}}$ siècle : rappel de l'antiquité et des ordres classiques (frontons triangulaires, pilastres, moulures…), le second évoque le style versaillais (imitation de la pierre ocre, hautes fenêtres à petits carreaux, lucarnes…). Les toitures sont à quatre versants et couvertes d'ardoises : matériau onéreux car importé, considéré comme plus noble. L'emploi d'une forme de toit et d'un matériau non local signent une volonté de distinction sociale.

Habitat d'ouvriers des industries

Lieusaint comporte aussi un certain nombre de logements réalisés par les entreprises dans le but de loger au maximum leur personnel à moindres frais. La plupart de ces bâtiments tirent parti des découvertes de l'architecture industrielle du $19^{\text{ème}}$ siècle.

Les toitures sont couvertes de tuiles mécaniques, d'autres de tuiles plates (réemploi des tuiles d'anciens bâtiments). Le corps du bâtiment est fait de briques flammées. Ces briques mal cuites sont utilisées à des fins décoratives. Il est difficile de déterminer un style propre à ce style d'habitat.

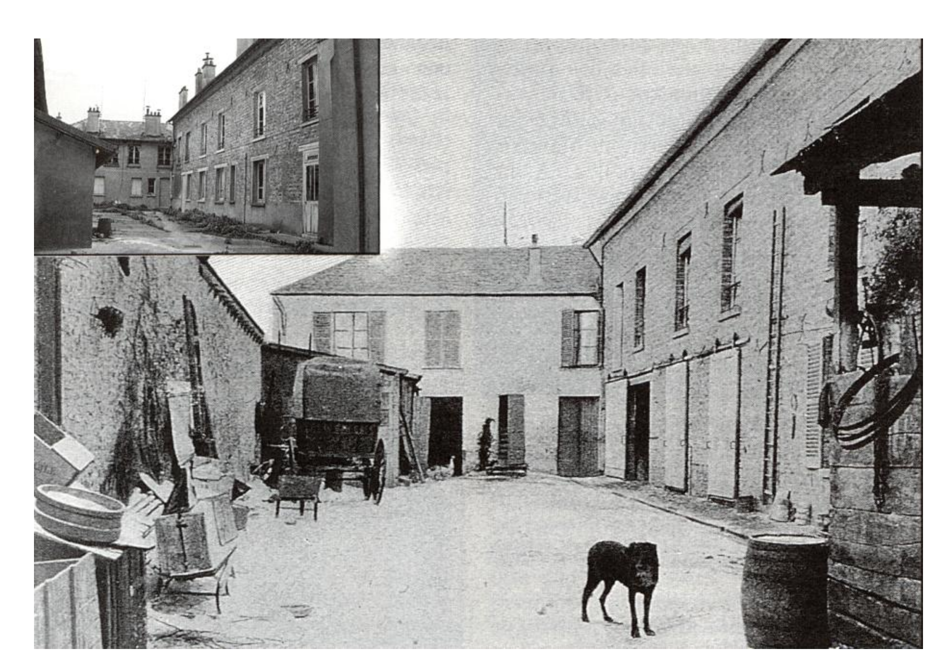


Figure 23 – Le 73 de la rue de Paris, vers 1990 : dans la cour, des immeubles collectifs, dont ce n'était pas la destination première. La même cour photographiée en 1906, les ancrages du mur de briques existaient déjà ; il s'agissait alors de la cour café-restaurant Gibert Au Courrier de Lyon, l'ancien relais de poste de Lieusaint. En effet, c'est de là qu'au soir du 8 floréal an IV (27 avril 1796), le courrier Excoffon et le postillon Audebert partirent pour leur tragique destin.

L'habitat pavillonnaire

Ce type d'habitat a été créé entre la fin du 19ème siècle et les années trente. La maison est adaptée aux moyens du propriétaire. Elle bénéficie des nouveaux modes de construction mis au point dans le courant du siècle dernier : poutrelles métalliques, le béton armé, la brique, la pierre artificielle, la tuile mécanique.

L'ordonnance de chacun de ces matériaux et les agencements architecturaux visent à varier les effets, pour rechercher plus de pittoresque et d'élégance.



Figure 24 – Habitat du début du 20ème siècle.

L'EGLISE SAINT QUINTIEN

L'église porte le nom de ce prêtre, guérisseur et évangéliste renommé qui officiait dans la paroisse.

Entre 1692 et 1791, deux enfants portent dans leur prénom Quintien ou Quintienne, et trois entre 1792-1902.

D'un édifice du 12ème siècle, l'église conserve la partie basse de la tour qui surmonte le chœur. Les petites colonnades voisines datent du 13ème siècle.

Dans le chœur, une tombe sur laquelle est figuré un chevalier presque entièrement recouvert d'un bouclier, semble contemporaine de la construction, à en juger des restes des écritures. Cette tombe a été remuée, car la tête du chevalier est du côté de l'autel, à l'endroit où devraient être ses pieds. Il est sans doute l'un des seigneurs de Lieu-Saint.

Dans le chœur, deux autres pierres représentent deux prêtres revêtus de l'habit sacerdotal. L'un, décédé en 1344, tient un calice dans les mains ; l'autre, mort en 1367, a les mains jointes.

Le chœur et le sanctuaire sont boisés. Aucune relique de Saint-Quintien n'est conservée.



Figure 25 – L'église de Saint Quintien, avant 1905.

Vers 1138, l'église est donnée à l'abbaye de Yerres (Essonne), par l'évêque de Paris Etienne de Senlis. La donation est confirmée par une bulle d'Eugène III en 1147. Comme le mentionne le pouillé de 1648, l'abbesse de l'Yerres a toujours conservé la présentation de la cure. En 1627, le curé de Lieusaint est André SAUSSAY qui devient par la suite évêque de Toul.

Il y a environ 80 personnes qui ont été inhumées dans l'église entre 1692-1792. Ce sont : les curés de la paroisse ; Pierre Martin, le maître d'école ; les familles Chevalier, Duclos, Gilbert, Guilbert, Joson, Josse, Lagneau, Langlois, Nouette-Delorme, Pasquier, Plumereau, Tissier … familles de fermiers ou des notables de Lieusaint, un marchand de passage à Lieusaint, …

Il est précisé parfois l'endroit où elles ont été inhumées : à droite dans le chœur ; à droite dans la nef ; au milieu de la nef ou proche de la porte gauche ; devant la chapelle de la Vierge ; devant la chapelle du St nom de Jésus ; à côté de son banc ; à côté de la chaire ; à côté de St Eloy ; près du confessionnal et des fonts baptismaux ; proche du bénitier.

Un des curés de Lieusaint devenu illustre, André de Saussay, mort évêque de Toul, possède cette cure en 1627 et l'échange pour un canoninat de Saint-Marcel.

En dépouillant les registres paroissiaux, nous apprenons que "*dans la nuit du 10 au 11 juillet 1787, l'église a été volée, on a pris le petit ciboire avec lequel on porte le viatique aux malades…, on a pris du linge, de l'argent et quelque ornement*".

Il y a eu autrefois une léproserie à Lieusaint, on en trouve des traces dans le Registre Epître de Paris en 1496.

Le long du mur extérieur de l'église a été érigé le monument aux morts des personnes décédées lors des deux dernières guerres :

Guerre de 1914 - 1918

BIERRY G.
BOURDAIN L.
CAMBION C.
DOREAU A.
DUFOSSE A.
DUFFOSSE L.
DUQUESNE J.
FAGOT L.
GILQUIN E.
GUILLAUMAT A.
LEDOUX A.
LEGUIN L.
MARCHAND M.
PICARD G.

Guerre de 1939-1945

MILLET E.
SIGNOLLES J.
RAPIN J.
VALIER G.
VESCHAMBRE

Disparus

BOUCHET D.
CHANTIER P.
CHOUREAU P.
VERRIER G.
VOISIN G.
WEBER

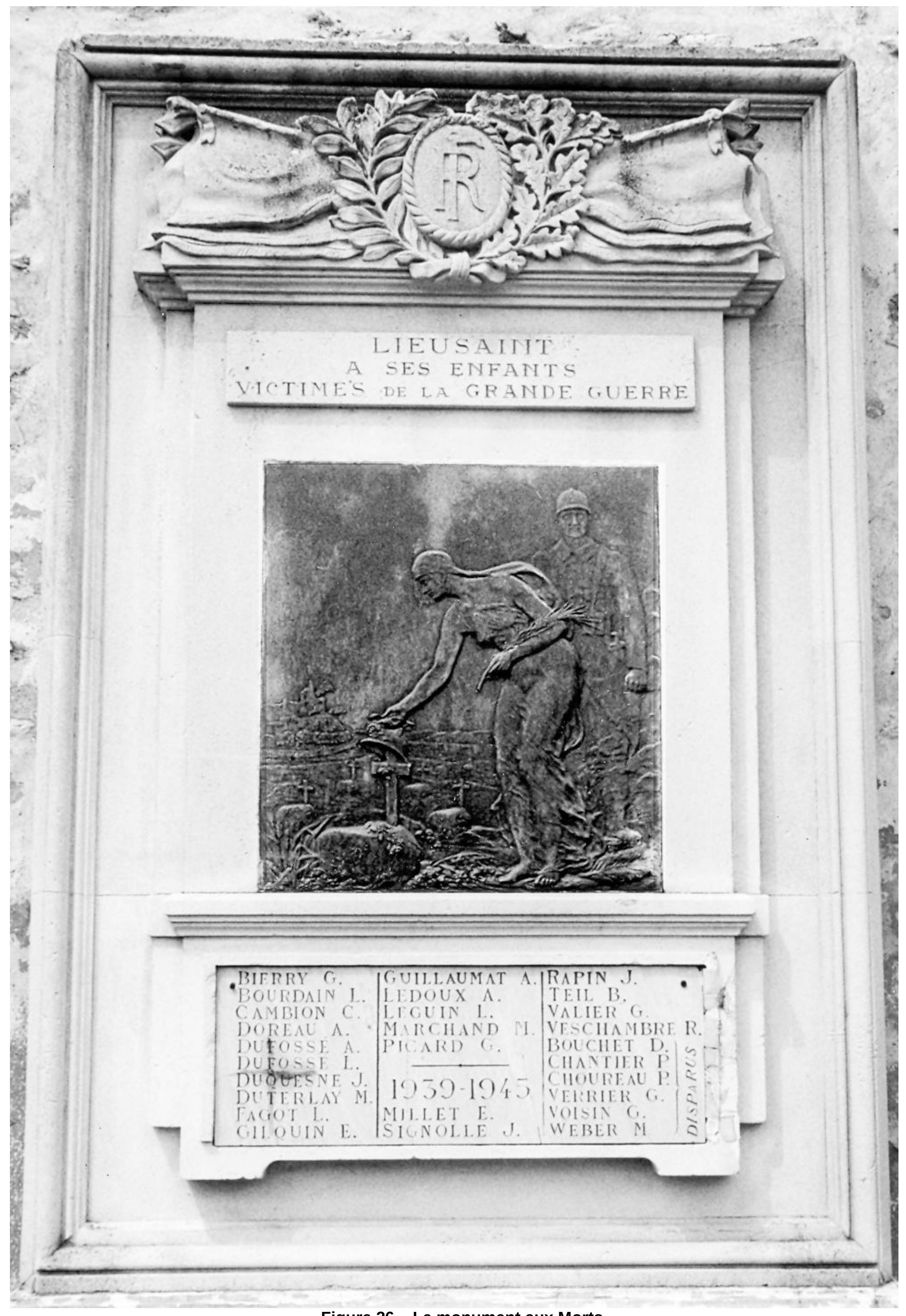


Figure 26 – Le monument aux Morts.

LA FAMILLE GAUDIVEAU (GODIVEAU), FONDEURS DE CLOCHES

Jusqu'au XVème siècle, l'ouvrier fondeur est itinérant. La difficulté que présente le transport des cloches oblige les fondeurs à travailler près des églises.

La cloche, objet "sacré", nécessite une normalisation. Dès le XIème siècle, un ouvrage réalisé par le moine Théophile, mentionne les conseils relatifs à la fabrication. Il sera perfectionné au XVIème siècle, et les procédés de fabrication seront fixés. Ils sont toujours en vigueur de nos jours. Ces statuts précisent le règlement du son des cloches, sur les notes de la gamme.

Dans chaque village, la cloche rythme la vie de la population. Elle sonne à l'aube, à midi et le soir. Elle signale également les événements : les baptêmes, les mariages, les décès, les processions, sans oublier l'appel des habitants pour lutter contre les incendies ou contre une épidémie.

Fabrication

Après avoir préparé un espace dans le sol, on construit le fourneau et la fosse de coulée où le moule sera placé, le plus près possible de l'église.

Sur une assise posée au fond de la fosse, le fondeur construit le noyau, creux au centre et représentant la forme intérieure de la cloche. On sèche ce noyau en allumant dans l'intérieur, un feu doux, puis on fabrique le moule extérieur sur lequel, jusqu'au XIIIème siècle, on trace à la cire molle les inscriptions que la cloche doit porter. Ultérieurement, celles-ci seront gravées en creux sur les planchettes de buis, sur lesquelles on appliquera la cire ramollie à l'eau tiède.

Afin d'empêcher la craquelure de la terre argileuse avec laquelle on prépare les moules, celles-ci sont préalablement mélangées avec de la bourre et du crottin de cheval.

En général, le bronze des cloches est un alliage d'étain et de cuivre, mais pour épargner l'étain, on ajoute parfois du zinc et du plomb. Bien souvent, on effectuait la refonte d'une vieille cloche et l'on ajoutait, en complément, tout ce que l'on ramassait auprès des habitants.

Nos ancêtres s'imaginaient que l'argent entrait dans l'alliage. Cela est dû certainement à la coutume qui veut que l'on jette des pièces d'argent dans le bronze en fusion lors du baptême de la coulée.

Chaque cloche comporte une inscription dans laquelle on relate, avec le nom de la cloche, ceux des parrains et marraines, leurs titres, la date à laquelle elle a été bénie, le nom du curé de l'époque, le nom du ou des marguilliers en exercice et celui du fondeur. Ce dernier appose parfois sa signature. Souvent il insère en plus un médaillon sur lequel figure son nom et prénom.

Bien souvent les chantiers volants deviennent ensuite une véritable fonderie où l'on coule pour les paroisses des environs. Cela semble être le cas pour l'atelier des GAUDIVEAU établis à Lieusaint.

La famille GAUDIVEAU, est originaire de Mormant, (souche d'origine) et de Lieusaint. Elle a fondu la plupart des cloches de la Brie et de la région Parisienne.

Celles de Lieusaint et de Combs-la-Ville sont encore en service.

Fac-similé de la cloche de Lieusaint.

"LAN 1721 JAY ETE BENITE PAR Mre CHARLES FRANCOIS COLLIN PRETRE CURE DE CETTE PAROISSE ET NOMMEE PAR Mre CEZAR MOIGNON ECUIER Sr DE ROUVILLE CHER DE LORDRE MILITAIRE DE ST LOUIS CAPITAINE DE CHEVAUX LEGERS AU REGIMENT ROYAL ROUSSILLON ET PAR NOBLE DAME LOUISE FRANCOISE MACHACT DE POMPADOUR.
JEAN POTENTIER MARGUILLIER EN CHARGE
LOUIS GODIVEAU FECIT
JACQUES GODIVEAU FECIT

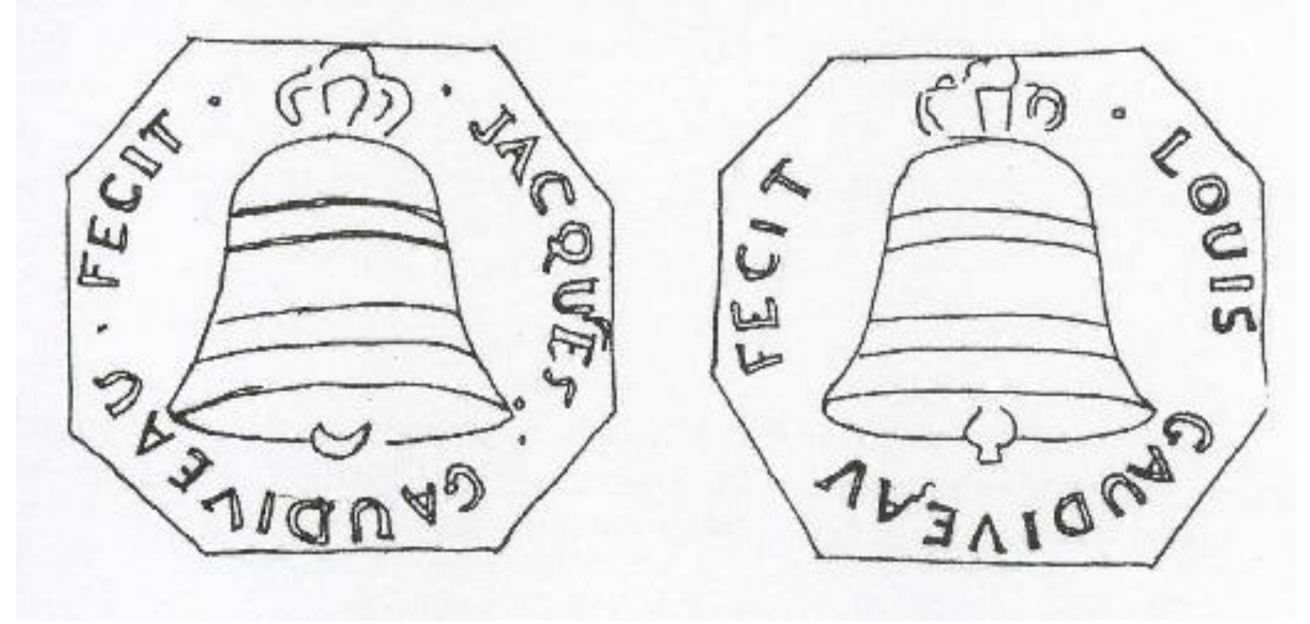


Figure 27 – Marques apposées sur la cloche de Lieusaint, 1721.

Les cloches réalisées par la famille GAUDIVEAU

Date	Lieu	Date	Lieu	Date	Lieu
1721	Lieusaint - Périgny	1723	Fontenay-Trésigny St-Ouen	1724	Villeparisis Le Pecq
1729	Chevreuse	1730	Champeaux	1733	Le Plessi Combeault -Etiolles
1734	Saintry	1735	Lésigny	1739	Favières
1742	St-Merry, Paris	1743	Fontenay aux Roses	1744	Le Perray- Gentilly
1745	Bièvres	1749	Villejust - Verrières Fresne les Rungis	1750	Avrainville
1751	Mareuil sous Marly Melun (N.D.)	1753	Quincy sous Sénart Morsans sur Orge	1754	Villeneuve le Roi
1755	Chenevières	1756	Chapelle St Denis Bures	1757	Lissy
1758	Deuil - Saint Denis	1763	Orly - Vaujours Nangis	1767	Villiers le Sec Combs la Ville
1768	Vert le Grand Taverny	1769	Brunoy	1770	Ozouer le Voulgis Le Plessis Bouchard Morangis- Villemonble Leudeville
1771	La Courneuve St Germain des Près	1773	Arnouville	1775	Roissy
1777	St Pierre de Chaillot	1778	Fontenay sous Bois	1779	Courquetaine St Jacques-du-Haut-Pas (Paris) Marly-le-Roy - Lady
1780	Bourg la Reine	1781	Versailles (N.D.) St Sulpice, Paris	1782	Chastres en Brie Arcueil
1783	Fleury Morangis - Groslay Andilly - Beauvoir	1784	St Augustin	1787	Frépillon
1788	Mormant - Mitry Mory	1789	Châtres - Rampillon Gurcy	1790	Louvres - Luisetaines
1791	Villeneuve -Saint- Georges - Courtançon	1792	Giremoutiers	1793	Puiseaux en France Marly la Ville

Cette liste est incomplète, notamment en Seine et Marne, mais elle permet de se rendre compte qu'en 72 années les Gaudiveau ont fondu plus de 85 cloches, sans compter celle de Boussy-Saint-Antoine, et celles qui ont disparu à la Révolution et dont les inscriptions n'ont pas été relevées.

L'arbre généalogique de la famille GAUDIVEAU

1 - Léonard GODIVEAU né avant 1560, manœuvrier, marié à Mormant avant 1586 à Catherine THIBAULT - le couple a eu 8 enfants dont :

2 - Jacques GAUDIVEAU, manœuvrier, baptisé à Mormant le 22 juillet 1625, marié à Marie-BOUTE et décédé à Mormant le 16 avril 1684.

4 - Jacques GAUDIVEAU, manœuvrier, marié à Mormant le 29 mai 1684 à Louise PINON. Il est inhumé le 20 novembre 1729 à Lieusaint. Le couple a eu 7 enfants :

-4-1 - **Jacques (**1688-1770) à Mormant marié à Marie VAQUIER en 1716.

-4-2 - **Louis** (1695 Mormant -1764 Lieusaint). Il se marie à Lieusaint où il s'installe avec Marie Jeanne BORDIER (+1733), il se remarie avec Simone GOUHIER.

-4-3 - Anne baptisée (1686-1711) à Mormant, mariée en 1707 à Pierre LECLERC

-4-4 - Anne (1692-) à Mormant

-4-5 - Jeanne (1690-1692) à Mormant

-4-6 - Paul (1685-1685) à Mormant

-4-7 - Antoine (1697-1697) à Mormant

Jacques est le maître fondeur de Mormant, il a eu 7 enfants : 3 filles et 4 fils, dont Jean-Baptiste, né à Mormant le 9.12.1726, qui lui aussi est fondeur de cloches. Marié en 1756 à Charlotte RAGON, il décède le 06.03.1767.

Jean-Baptiste a continué la lignée à Mormant et a eu 4 enfants : 1 fille et 3 fils, deux d'entre eux Jacques-Jean-Charles et Etienne-Germain sont fondeurs de cloches, à la Révolution, ils doivent se reconvertir. Jacques-Jean-Charles prendra la succession de son beau-père, aubergiste à Mormant. Etienne-Germain, fut tour à tour marchand de bois, puis boulanger.

Louis est le maître fondeur de Lieusaint, il est également "marchand épicier", et comme son frère a eu 7 enfants : 4 filles et 3 fils qui semblent avoir travaillé avec leur père, à en juger par les inscriptions de certaines cloches. Il est à noter que tous les enfants GAUDIVEAU, filles et garçons, savent écrire et signer comme témoins, marraine ou parrain.
Les descendants de Louis :

- Marie-Jeanne, mariée en 1748 à Germain LIGER, marchand épicier à Melun. Elle s'installera à Melun.

- Marie-Françoise mariée à Lieusaint en 1763 à Jérôme Barnabé THIEBAULT. Le couple fait souche à Lieusaint et auront 5 enfants : 4 fils et 1 fille.

- Dominique-Marie, l'un des fils, est marchand épicier à Lieusaint, et y meurt en 1824. Il s'était marié en 1795 avec Marie Rosalie SINTIER et ils auront 4 enfants :
  - Zoé épousera en 1830, Thomas-Félix MOTTE, charcutier à Paris
  - Marie-Rose, mariée à François DELAMARRE, marchand de draps à Champeaux
  - Urbain Anatole (1807-1835)
  - ***Hyacinthe***, boulanger, né à Lieusaint en 1799. Il a été membre de la Municipalité, et l'on rencontre sa signature sur divers actes. Il se marie avec Marguerite DELAUNOY et le couple aura 8 enfants.

  Enfants du couple Hyacinthe et Marguerite Delaunoy :

1 - Hyppolyte (1832-) en 1864, il habite Paris et est "employé à la légion d'honneur"

2 - Virginie (1833-)

3 - Cécile (1835-)

4 - Paul (1836) : il habite Lieusaint en 1864 où il est épicier

5 - Joséphine (1838-)

6 - Dominique (1839-)

7 - Ambroise (1842-1862)

8 - Zoé (1843-1864)

À partir de 1866, les descendants des GAUDIVEAU ont définitivement quitté Lieusaint.



Jacques Gaudiveau Louis Gaudiveau

Jacques, Jean Charles Gaudiveau Etienne Gaudiveau



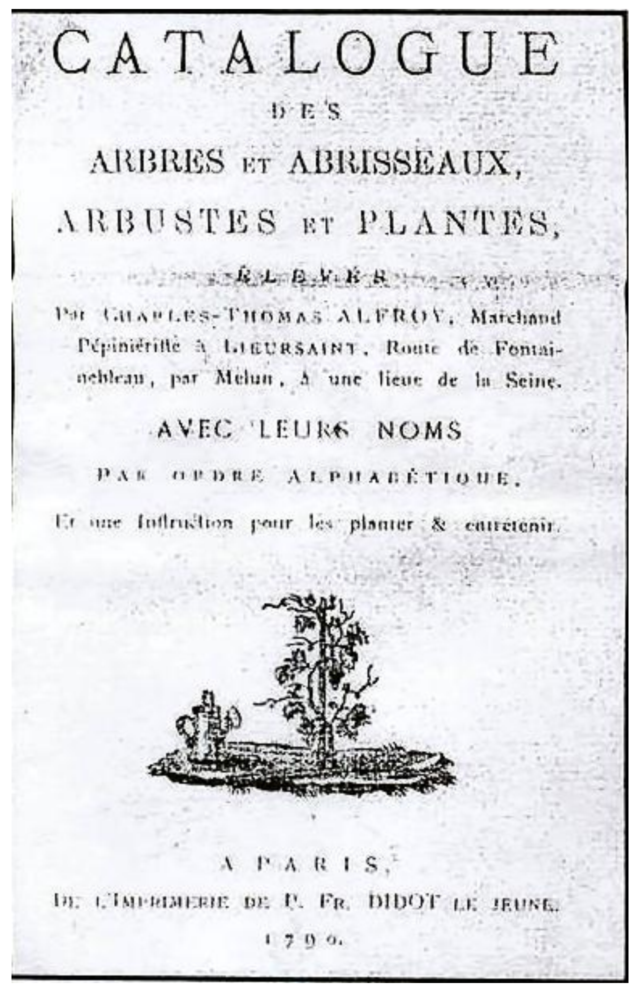
Figure 28 – Signature et marques des Gaudiveau.

LES PÉPINIÈRES

C'est depuis 1702, que les pépinières de Lieusaint existent. Elles appartenaient alors à la famille ALFROY, dont les membres ont dirigé les cultures pendant plusieurs générations.

Nous ne connaissons rien des méthodes de culture employées pendant le courant du 18ème siècle. Nous savons seulement que les spécialités principales étaient les cultures de plants forestiers et des arbres à fruits

A la fin du 18ème siècle, le petit fils du créateur des pépinières, Charles-Thomas ALFROY donne une impulsion à cette industrie ; il augmente ses pépinières de moitié, et commence à faire une culture scientifique.



CATALOGUE
DES
ARBRES ET ARBRISSEAUX,
ARBUSTES ET PLANTES,

Par CHARLES-THOMAS ALFROY, Marchand Pépiniériste à LIEURSAINT, Route de Fontainebleau, par Melun, à une lieue de la Seine.

AVEC LEURS NOMS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.
Et une Instruction pour les planter & entretenir.

A PARIS,
De l'Imprimerie de P. Fr. DIDOT le jeune.
1790.

Figure 29 – Catalogue.

Un de ces catalogues (1790), est pour l'époque un petit chef-d'œuvre de bon sens pratique et même de vraie science. On y trouve des aperçus ingénieux et des procédés de culture inconnus jusqu'alors.
C'est ainsi qu'il indique comme avantageuse dans certains cas la plantation d'arbres fruitiers formés, dont il possédait déjà à l'époque un assortiment considérable. Il donne quelques conseils de plantation et d'entretien et résume ainsi la situation de la pépinière :

" Il y a toute facilité pour les transports des plants : l'endroit est agréablement situé sur la route de Fontainebleau, par Melun, à sept lieues de Paris, n'étant éloigné de la rivière de la Seine que d'une lieue ; il est même facile de trouver des voitures dans l'endroit.

Les personnes qui désireront que j'aie l'honneur de les fournir, pourront aisément me demander ce qui leur fera plaisir. La poste arrive à Lieusaint trois fois par semaine … On écrira simplement à Alfroy, marchand Pépiniériste à Lieusaint, route de Bourgogne".

Son fils continua les cultures de son père, et dans un de ses catalogues de 1808, nous trouvons l'annonce de l'introduction de 16 variétés de pommes américaines, 6 variétés de pèches, des poires et des prunes, dont plusieurs sont encore cultivées.

Vers le milieu du 19ème siècle les pépinières de Lieusaint, divisées par héritage, sont la propriété de trois cousins : ALFROY-DUGUET, ALFROY-NEVEU et AUSSEUR. Ce dernier cède ses cultures en 1863 à son fils M. AUSSEUR-SERTIER, qui les double et prend en 1876 la suite des affaires de son cousin, M.ALFROY-NEVEU. La mort de M. ALFROY-DUGUET survenue à la même date, fait que M. AUSSEUR-SERTIER reste seul pour continuer l'œuvre de ses ancêtres jusqu'en 1898, année où apparaît la première génération DUVAL qui prend la direction de l'établissement sous le nom des :

**"PÉPINIÈRES DE LIEUSAINT RÉUNIS, AUSSEUR-SERTIER-
GEORGES DUVAL SUCCESSEUR"**

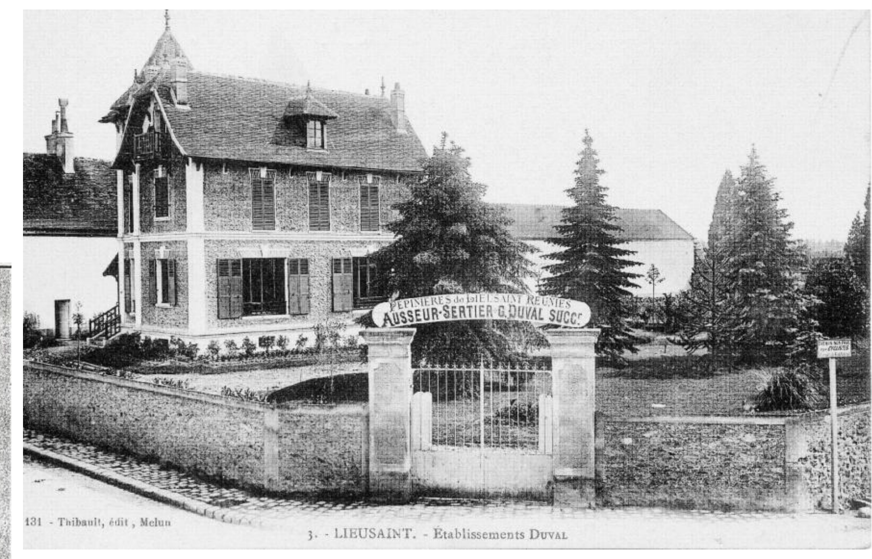


Figure 30 – Les pépinières Duval.

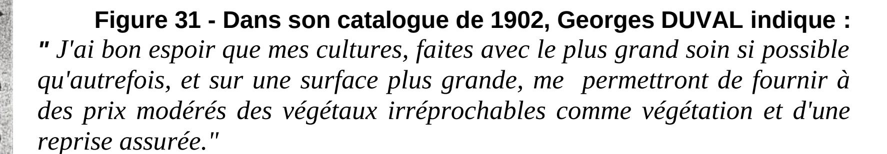


Figure 31 - Dans son catalogue de 1902, Georges DUVAL indique : " *J'ai bon espoir que mes cultures, faites avec le plus grand soin si possible qu'autrefois, et sur une surface plus grande, me permettront de fournir à des prix modérés des végétaux irréprochables comme végétation et d'une reprise assurée."*



Figure 32 – L'emballage d'une commande pour l'étranger, en 1902.

Trois générations de DUVAL succéderont à Georges : son fils Jean à partir de 1938, son petit-fils Antoine en 1965 puis son arrière-petit-fils Olivier en 1982.

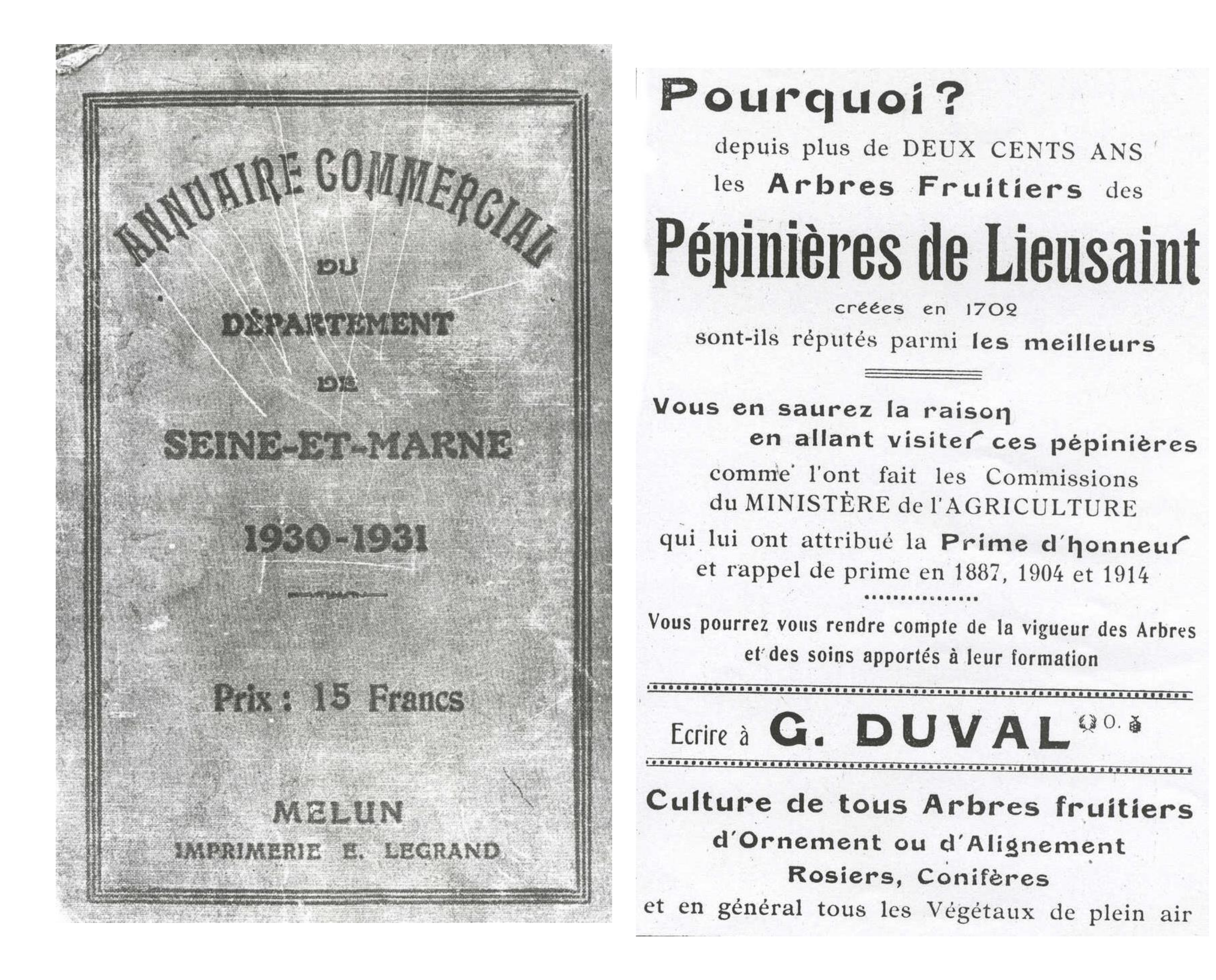


Figure 33 - Publicité dans l'annuaire commercial de 1930-1931

Au plus fort de leur activité, au milieu des années soixante, les pépinières s'étendent sur une quarantaine d'hectares, autour du bourg, mais également au sud du CD 402, entre les anciens établissements BERGER et la ferme de VARATRE.

Elles fournissent des arbres et arbustes d'ornement, des grands arbres d'alignement, dont beaucoup de conifères à de nombreux propriétaires et à des villes. C'est à Lieusaint que sont nés les platanes de l'avenue des Champs-Elysées et les marronniers de l'avenue Henri Martin à Paris.

Deux phénomènes vont néanmoins précipiter la disparition des pépinières à partir des années 1970, par l'extension de la ville nouvelle et l'expropriation d'une partie des terres, d'autre part l'explosion de la grande distribution et des surfaces spécialisées dans le jardinage.

Alors que les pépinières cessent toute activité en 1992, Olivier DUVAL développe la jardinerie créée par son père en 1975 en la faisant passer sous franchise "Jardiland".

Elle est actuellement installée près de l'autoroute A5, au pied de l'ensemble commercial du Carré Sénart.

LA MAIRIE

Autrefois, l'ancienne mairie était située dans la Grande Rue, près de l'église, elle faisait également office d'école.



Figure 34 – La Mairie vers 1905.

L'actuel hôtel de ville et plusieurs services municipaux sont installés dans l'ancienne demeure de la famille ALFROY. Cet immeuble a été édifié à la fin du 18ème ou au début du 19ème siècle. C'est en 1702, que Charles-Thomas ALFROY crée à Lieusaint des plantations qui deviennent les pépinières du roi de France pour l'ornement de ses châteaux.

Figure 35 - La nouvelle Mairie



On peut remarquer le balcon en fer forgé avec les initiales de Charles Thomas ALFROY, ainsi que la girouette représentant un arbre et un pépiniériste.



Figure 36 – Le balcon et la girouette de la Mairie. 2008.

Les maires de Lieusaint

1792-1796	Mathurin LE GAY	22.08.1920	Marcel CHASLES
1794-1796	Etienne Nicolas PATIN	06.02.1921	Charles César GALLETTI
1796	Claude NOUETTE DELORME	19.05.1929	Yung ROCHE
1796-1798	Claude René CAILLE	1932	Yung ROCHE
1798-1801	Louis Claude DEFORGE	19.05.1935	Emile JOUANY
1801-1810	Antoine RABOURDIN	1939-1943	Jean Georges DUVAL
1810-1813	Claude NOUETTE DELORME	1943-1944	Jacques ANGRAND
1813-1826	Charles Pierre D’ALFROY	1944-1947	Roger ROUSSEAU
1826-1830	Charles Pierre D’ALFROY, fils	24.12.1947	Georges SIGNOLLE
21.05.1837	Claude Joseph MARCUSOT	07.05.1953	Jean VIOLLET
21.05.1840	Louis Philippe PIOT	21.03.1959	Octave Léopold LEMAIRE
16.08.1846	Nicolas Auguste DUCLOS	1962	Octave Léopold LEMAIRE
1846-1848	Charles Hyppolyte D’ALFROY	28.03.1965	Charles Anselme FRANCHY
1848-1865	Charles Hyppolyte ALFROY	26.03.1971	Charles FRANCHY
1865-1871	Magloire CAILLE	13.03.1977	Christiane LEGRAS
1871-1874	Victor VANRY	11.03.1983	Christiane LEGRAS
1874-1876	Victor VANRY	25.06.1989	Christiane LEGRAS
08.10.1876	Athanase Victor VANRY	1995-1998	Christian GUTIERREZ
17.05.1896	Marcel CHASLES	depuis 1998	Michel BISSON

Le secrétaire de mairie était également l’instituteur.

Monographie

Pour le centenaire de 1789, le gouvernement demanda à chaque instituteur de rédiger une monographie sur sa commune. Il s'agit d'un témoignage particulièrement intéressant sur l'époque Les communes n'ayant pas eu, à l'époque « son» instituteur ne peuvent avoir de monographie de cette période, par exemple la commune de Cesson (77).

Ces monographies sont consultables aux Archives départementales pour chaque commune concernée.

Monographie communale de 1889

Lieusaint est situé sur la route de Paris à Gex ou de Paris à Genève par le Simplon.

Les hameaux ou fermes sont Servigny, Varâtre et Villepède, fermes ; la Barrière, maison bourgeoise, le chemin de fer comprenant la gare, la sucrerie et deux autres habitations.

Le village est à 87 m d'altitude et distant de :

- *9 kilomètres de Brie-Comte-Robert, chef-lieu du canton,*
- *14 km de Melun, chef-lieu du département,*
- *32 km de Paris.*

Il est compris entre le 48° degré et le 49° degré de latitude nord, à 14' au nord du 48° ; et à 12' à l'est du Méridien français.

Dans le travail de triangulation exécuté pour l'établissement de la Méridienne de France, ou méridien de Paris, l'abbé Picard vers 1650 et plus tard les Cassini mesuraient pour base de triangle la distance de Lieusaint à Melun.

De nos jours, en 1878, le général Perrier, chef de la mission géodésique qui révisa la Méridienne et en mesura un arc considérable qui va de Dunkerque à Laghouat (Algérie), a pris également pour point de départ de son travail la même base de Lieusaint à Melun.

Le territoire de Lieusaint a la forme d'un pentagone irrégulier et termine à l'ouest le plateau de la Brie. Il est limité par ceux de Nandy, au sud ; de Combs-la-Ville au nord, de Moissy-Cramayel à l'est et de Tigery (Seine-et-Oise) à l'ouest.

Les deux tiers de sa surface sont formés d'un sol argileux de 1m50 environ d'épaisseur avec sous-sol de calcaire grossier. Le reste, au nord, vers la forêt de Sénart, d'un sol argilo-silicien reposant sur sous-sol ferrugineux.

Un faible ruisseau seulement, le rû des Hauldres, le traverse vers le nord. Ce ruisseau prend naissance sur le territoire de la commune de Réau, sert de collecteur aux nombreux drains de la plaine qu'il traverse, et reçoit aussi, malheureusement, les eaux corrompues des distilleries d'amont et de la sucrerie de Lieusaint.

Le climat est assez salubre et les vents sont ceux du sud-ouest et du nord. Les orages aussi fréquents que dans les communes limitrophes, n'y causent presque jamais les dommages qu'ils occasionnent dans d'autres contrées parce qu'ils se dirigent souvent soit sur la Seine qui coule à 7 km, à Corbeil, soit sur la forêt de Sénart située à 1 km au nord.

Les 1200 hectares qui forment l'étendue des terres de Lieusaint sont en terres cultivables très fertiles et la culture intensive y est pratiquée. Cette culture a subi, depuis 1845, différentes évolutions que je crois devoir indiquer.

En 1845, la base de la culture était la jachère ou, pour mieux dire, le blé suivait toujours la jachère. L'assolement était ainsi disposé : blé, avoine, luzerne. Les terres à blé étaient fumées avec du fumier de ferme à raison de 25000 k l'hectare ; l'avoine ne recevait pas d'engrais.

En 1850, le colza venu du nord, comme plus tard la betterave, remplaça la jachère. Cette plante était d'un excellent apport pour la culture. On commença alors à employer le guano du Pérou. Le terrain destiné à être ensemencé en colza recevait 260 k de cet engrais à l'hectare, on employait le fumier de ferme, pour la brie, l'avoine se semait sans engrais comme lorsqu'elle suivait le blé de jachère.

Au bout de sept à huit ans, vers 1856, la culture de la betterave fut substituée à celle du colza qui ne donnait plus que des récoltes inférieures. C'était la betterave à alcool et alors

s'édifièrent les distilleries dans les principales fermes de la commune : à Servigny, à Villapède et à la Barrière pour les autres fermes.

L'emploi des engrais changea avec cette nouvelle culture. Les terres préparées pour la betterave recevaient du fumier de ferme et pour le blé qui suivait on employait le guano ; c'est-à-dire que l'on faisait le contraire de ce qui se pratiquait avec le colza comme base de l'assolement. L'avoine qui vient invariablement après le blé, recevait alors de l'engrais.

En 1874, la betterave à sucre remplaça la betterave de distillerie, la sucrerie de Lieusaint fut construite et le mode d'emploi des engrais changea de nouveau. Le terrain à betterave recevait des engrais de ferme et des engrais chimiques, et le blé suivant des engrais chimiques, seulement, et en petite quantité.

Conséquences :

Le blé fut produit à bon marché.

Le cultivateur vendant la plus grande partie de sa paille et de son fourrage, les bestiaux diminuèrent notablement.

Depuis la loi de juillet 1884 sur les sucres, la betterave est cultivée de manière à donner la plus grande densité, c'est-à-dire le plus possible de sucre. Elle reçoit des engrais chimiques en grande quantité. Le fumier de ferme est enterré à l'automne et en avril, la betterave est semée sur un labour de $0^{m}12$. Il n'y a rien de changé pour le blé et les autres cultures.

Les rendements augmentent en quantité et en qualité.

La betterave produit 28000 K à l'hectare valant 25 f les 1000 k

Le blé ----- d° --------- 30 hl ---------------- d° ---------------------

L'avoine – d° --------- 33 hl --------------- d° --------------------

Les terrains propres à la culture sont ainsi ensemencés :

220 hectares en betteraves

330 ---------------- blé

330 ---------------- avoine

165 ---------------- luzerne

55 ----------------- trèfle, vesces, sainfoin et maïs

Toutes ces terres sont exploitées par sept grandes fermes dont l'outillage est composé de la manière suivante : 14 extirpateurs, 14 herses bataille, charrues, brabant, cylindres en bois, en fonte ; brise-mottes, semoirs, faucheuses ; moissonneuses en quantité suffisante.

Les capitaux nécessaires et engagés sont de 800 f l'hectare.

Depuis 15 ans, le prix du blé a diminué de 2f par hectolitre, celui de l'avoine de 1f, la betterave a gagné 5 f par 1000 k ; la paille a gagné 1f et le fourrage a perdu 1f par quintal.

Le prix des engrais a diminué de 30 pour cent et, malheureusement, depuis cinq ans, le prix de la main-d'œuvre a baissé de 10 pour 100.

La culture de betteraves industrielles et des céréales n'est pas la seule qui soit prospère à Lieusaint. On y voit aussi de belles pépinières qui couvrent une surface d'environ 25 hectares, et dont la fondation remonte à plus de 150 ans. On y trouve toutes les semences forestières, ainsi que toutes les variétés d'arbres et d'arbustes d'agrément, mais, c'est surtout pour les arbres fruitiers que ces pépinières sont renommées. Le principal établissement fait pour 120.000 f d'affaires par an, et ce chiffre va toujours en augmentant. Il convient d'ajouter que l'intelligent directeur-propriétaire M.Ausseur Serbier n'a rien négligé pour le développement de son industrie et qu'il a été récompensé de la belle tenue de ses plantations et de leur richesse par de nombreuses médailles et la croix du mérite agricole.

Le petit ruisseau dont les eaux sont corrompues pendant six mois de l'année ne nourrit pas de poisson, et la pêche y est conséquemment nulle. En revanche, le gibier, lapin, lièvre, perdreau et faisan, est abondant et par suite, la chasse agréable. L'élevage du perdreau et du faisan se faisait autrefois, mais il a été abandonné. Le vide qui se fait chaque année est comblé par les invasions de la forêt de Sénart et des propriétés de M. Béranger qui avoisinent le terroir communal, et où le gibier est protégé et multiplié à grands frais.

Le cultivateur ne chasse pas sur les terres qu'il exploite. La chasse est réservée par le propriétaire soit pour lui-même, soit pour la louer fort cher à différents négociants parisiens.

Le commerce, sauf la vente des objets et denrées nécessaires aux besoins locaux, ne consiste que dans la vente des produits de la sucrerie et de ceux du sol : céréales, pailles, fourrages, arbres de pépinières, etc. L'exportation se fait sur Corbeil, par la route de Nangis à

Corbeil, sur Paris et sur Melun par la route de Paris à Gex qui traverse le village, et par le chemin de fer du PLM qui parcourt le terroir à l'est sur une longueur de deux kilomètres, et dont la gare est située à 1km5 du centre du village.

Les frais de transport des marchandises expédiées par cette gare s'élèvent à environ 25000 f. Il est vrai que ce chiffre comprend l'exportation des communes de Moissy, Réau et Limoges qui sont desservies par la gare de Lieusaint.

Il existe à Lieusaint un bureau de Poste depuis … et un bureau télégraphique depuis 5 ans. Le bureau de poste qui est aujourd'hui pour la commune seulement, desservait encore, il y a cinq ans, Moissy, Réau et Limoges.

Il y avait autrefois un relais de poste qui a duré jusqu'à l'établissement de la voie ferrée.

On n'a aucune donnée sur la date probable de l'origine de la commune. Cependant, l'église, qui conserve des restes de style roman (fenêtre et voûte plein cintre) parait avoir été construite du 12ème au 13ème siècle. Or, au moyen âge, cette construction était le principal édifice public, la maison commune même. Le village existait donc à cette époque ; mais il y a lieu de croire que le commencement de la communauté remonte à une époque plus reculée.

Pendant la domination romaine, Lieusaint faisait partie de la quatrième Lyonnaise. Depuis, et jusqu'à la division départementale 1791, il a été compris dans l'Ile-de-France, relevant de la Généralité de Paris et de la Châtellerie Prévôté de Corbeil.

Le village, qui se trouve sur une grande voie de communication, a beaucoup souffert de la dernière invasion allemande. Un relevé exact indique que 396000 ennemis y ont logé au passage pendant le temps qu'a duré le siège de Paris. Les réquisitions et pertes se sont élevées à plus de 100.000 f, sur cette somme 60.000 f, reconnus par la municipalité, ont été abandonnés spontanément par les cultivateurs et propriétaires de la localité.

Trois jeunes gens ont trouvé la mort sur les champs de bataille, ce sont les nommés Potier, Harloy et Kerner.

Lieusaint possède deux écoles communales spécialisées aux garçons et aux filles, et une école congréganiste libre de filles.

Il n'y a rien dans les archives communales qui permette de se renseigner sur ce qu'était l'enseignement avant la révolution. Cependant, dès les premières années du 17ème siècle, on peut constater l'existence non-interrompue de l'école par les noms des maîtres inscrits comme comparants ou témoins dans les actes de baptêmes, mariages ou sépultures ; mais non au point de vue de la condition du maître, de son traitement, des dons ou fondations, etc.

On peut constater également que l'école n'était pas permanente et qu'elle n'était ouverte que cinq ou six mois de l'année, au plus. Le maître d'école, qui presque toujours était de la localité, y avait, comme ses concitoyens, sa maison et son champ et les travaux de culture l'occupaient, comme eux, une grande partie de l'année. A la Saint-Martin, lorsque les travaux agricoles étaient achevés, on rentrait à l'école pour n'en sortir qu'à la fin avril.

Le traitement qui était toujours peu élevé et très variable était formé des éléments les plus divers. Cet état de choses se continue longtemps encore après la Révolution, et ce n'est que vers 1820 que l'on voit l'établissement scolaire avoir à sa tête un fonctionnaire nommé régulièrement et émargeant au budget communal.

Faits historiques rapportés par la tradition :

On dit que Saint Louis allant à la croisade de Tunis est passé à Lieusaint et a établi sa tente dans un carrefour où, depuis, a été érigée l'église. Ce récit est assez vraisemblable ; la route de Paris à Gex étant la plus directe pour aller à Aigues-Mortes et Lieusaint étant à une étape de Paris (32 km).

Histoire de Chasse d'Henri IV

On raconte qu'Henri IV chassant un jour d'automne dans la forêt de Sénart quitta ses invités et vint, pour s'y rafraîchir au Moulin Michaud situé sur le terroir de Lieusaint. Le meunier ne sachant pas quel visiteur il avait l'honneur de recevoir, fut d'abord fort réservé et ne lui servit qu'une faible piquette et une maigre pitance, disant que c'étaient là les seules ressources de sa cave et de son garde-manger. Cependant, la gaieté et la bonhomie du monarque ayant gagné la confiance du meunier, celui-ci apporta une bouteille d'excellent clairet du pays – on y cultivait la vigne autrefois – et le reste d'un cuissot de chevreuil dont la provenance ne pouvait être douteuse.

Le roi buvait, se restaurait, jasait, avait Maître Michaud et sa fille Margot et le temps s'écoulait, lorsqu'on entendit une fanfare éclatante se diriger vers le moulin. C'était la chasse qui recherchait le roi et savait qu'on le trouverait plutôt au moulin qu'à errer le nez au vent, dans la plaine. Le meunier fut fort troublé en apprenant qui c'était le chasse qui arrivait.

Comment vais-je reconnaître le roi, demanda-t-il à son visiteur ? – Très facilement ; les chasseurs se découvriront et le roi seul restera couvert. Tout le monde étant entré au moulin, le meunier écarquillait les yeux pour découvrir le roi et, ne le voyant pas, se retourna vers son hôte – Mais où est-il. Il n'y est donc pas, ils sont tous découverts ? – Et moi, lui dit le roi ? – C'est donc vous ? – Dame ! Puisque je suis le seul qui ne se découvre pas –

Il est facile de se rendre compte de l'ahurissement de maître Michaud que le Bon Henri, d'ailleurs, rassura vite en lui donnant l'autorisation de tuer de temps en temps un chevreuil dans les bois de Sénart. Quelques jours après, il lui fit remettre une somme d'argent pour servir de dot à Margot.

Depuis 1789, et en mémoire de cette aventure de chasse du roi vert galant, les propriétaires du terrain où était bâti le moulin firent inscrire dans les baux de leurs fermiers la réserve suivante :

« M. de Nanteuil se réserve expressément le droit de distraire la pièce de terre formant n° 11 au plan dressé par le Sr Jollain, qui fait l'encoignure du chemin de Quincy … et sur laquelle était autrefois bâti le moulin des héritiers Michaud dont il est parlé dans la partie de chasse de Henri IV. »

Je ne saurais terminer ce court exposé de géographie locale sans dire quelques mots sur le meurtre du Courrier de Lyon qui eut lieu en 1796 et qui causa dans le public autant d'émoi que celui de Fualois dans l'Aveyron, en raison de la fatale méprise qui fit condamner à mort le malheureux Lesurgues. On croit généralement que le drame se passa dans la forêt de Sénart, ainsi que l'indique la pièce qui s'est jouée autrefois au théâtre de la Gaieté et celle qui se joue présentement à la Porte St Martin. C'est une erreur. Le crime, tramé à Paris puis à Lieusaint où les bandits passèrent la journée qui le précéda, fut accompli à mi-chemin de Lieusaint à Melun sur le terroir de la commune de Vert-St-Denis, au lieu-dit la Fontaine ronde. Le lendemain matin on retrouva la voiture de poste pillée et sans attelage, avec les deux victimes : le courrier de Lyon, qui était parisien, et le postillon qui avait son domicile à Lieusaint et dont la femme fit arrêter plus tard Dubosc, le vrai coupable.

(Archives Départementales de Seine et Marne)



Figure 37 – La légende du moulin Michaud.

L'ÉCOLE

L'école existe déjà sous l'Ancien Régime. Rarement confiée à un « maître d'école » ou « recteur », engagé ou approuvé par les habitants, elle est organisée par l'Eglise, et c'est le curé ou quelque laïc pour les plus petits, qui mêle au catéchisme des rudiments de lecture et parfois d'écriture.

Avec des moyens limités : un vieil abécédaire, un Evangile et un recueil de prières, il enseigne dans la sacristie ou au presbytère. Cet enseignement est réservé aux garçons. Quelques femmes se chargent des filles à qui elles enseignent davantage comment « besogner l'aiguille » que les lettres de l'alphabet.

Les élèves les plus réguliers fréquentent l'école tout au plus cinq mois par an pendant huit à dix ans, de la Toussaint à la Saint-Georges, le 23 avril, c'est à dire en dehors des périodes de gros travaux nécessitant leur présence aux champs.

A ce rythme, les petits français moyens de l'époque sont peu instruits. Voilà pourquoi avant la Révolution, savoir écrire est un signe de notabilité. La plupart du temps, on trouve au bas de l'acte de baptême ou de mariage, que la signature du prêtre accompagnée de la formule « lesquels ne sachant signés, de ce enquis » (de quoi je me suis enquis), à moins que l'un ou l'autre n'ait tracé « sa marque », c'est à dire une croix. Ceux qui apposent une signature reproduisent souvent plutôt de malhabiles bâtons comme peut en faire un enfant de classe préparatoire.

Dans les registres paroissiaux, nous avons trouvé les différents maîtres d'école qui ont exercé à Lieusaint :

1693 TROTIN Etienne	1752 LEGROS Jean
1694 MARTIN Pierre	1762 LELARGE André
1711 LEGROS JEAN	1769 PERRIN Jean-Baptiste
1719 MENETIER Jacques	1833 FOUQUE Louis Jules

Au XIXème siècle, avec l'aide de l'Etat, la scolarité va nettement évoluer. Les méthodes d'enseignement restent vétustes et compliquées, et l'assiduité laisse à désirer.

On y parle le français ou le latin alors qu'ils s'expriment souvent en patois. Même si l'enseignement est gratuit, le scolarité est coûteuse pour les parents. Chaque élève doit apporter une bûche pour chauffer la pièce où enseigne le maître en hiver et, en toute saison, du papier – une denrée chère – et deux plumes d'oies.

Les mémoires des élèves sont soumises à rude épreuve. : tout doit s'apprendre par cœur selon le principe des questions et réponses. Vers 1832, pour un enfant de 11 à 12 ans, l'étude de l'histoire de France consistait à apprendre les généalogies et les hauts faits des 69 rois ayant régné de Pharamond à Louis XVIII.

Les punitions physiques ne sont pas de vaines paroles dans ces anciennes écoles, gare aux verges du maître !

Napoléon 1er s'est intéressé au problème scolaire, en y introduisant le tambour et la discipline militaire. Le tambour sonne les heures.

L'apparition du tableau noir vers 1840-1850 est contemporaine du passage de la plume d'oie à la plume d'acier qui, à 6 sous la pièce, reste longtemps un objet de luxe.



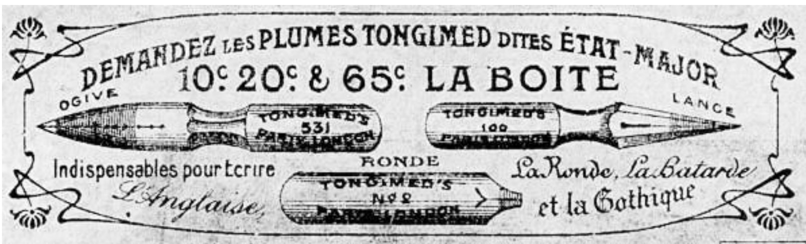


Figure 38 – Plume Sergent-major

C'est Jules Ferry en 1870 qui changera ce système, en réglementant et en prolongeant l'obligation scolaire.

Premier élément de ce changement : le ou les bâtiments scolaires ; garçons et filles ne sauraient être mélangés ou avoir des professeurs d'un autre sexe. L'école est construite attenante à la mairie, et l'instituteur est en même temps secrétaire de mairie.

Deuxième élément : le décor et les objets. Tableaux noirs, pupitres, plumiers personnalisés et plumes sergent major, bonnets d'âne, bons points et images, lignes à copier en punition, retenues, deviennent le lot quotidien de tous les enfants.

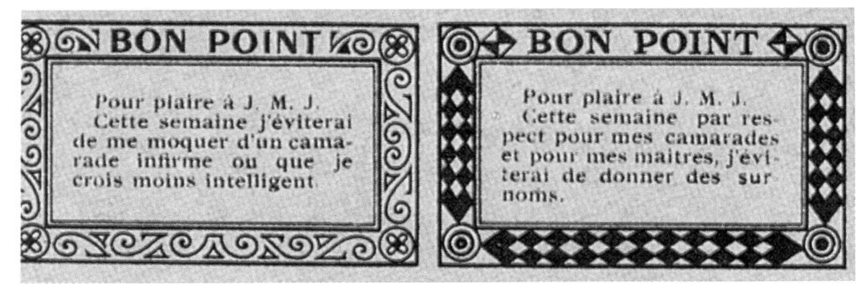
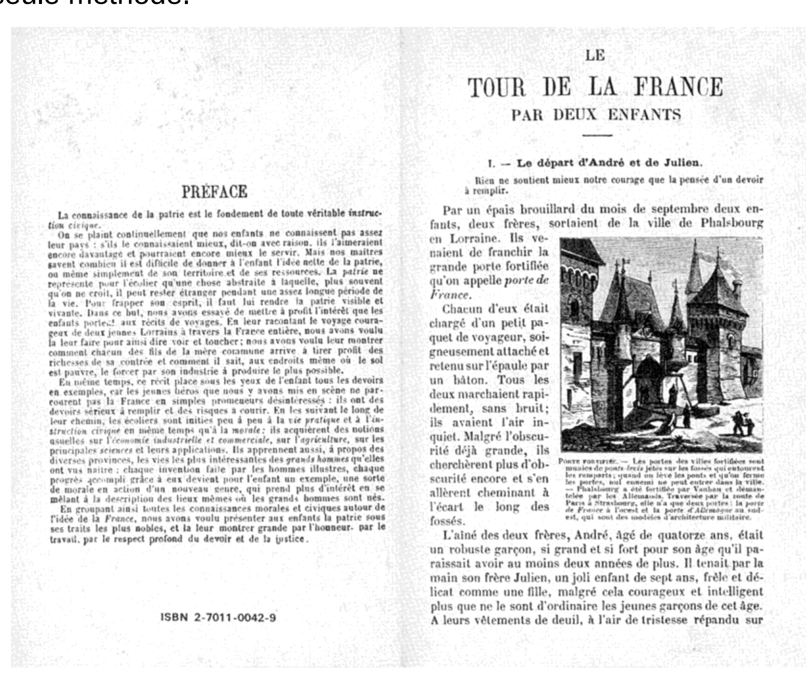


Figure 39 – Les bons points.

Troisième élément : l'enseignement. Le « par cœur » reste considéré comme la meilleure et la seule méthode.



PRÉFACE

La connaissance de la patrie est le fondement de toute véritable *instruction civique*.

On se plaint continuellement que nos enfants ne connaissent pas assez leur pays : s'ils le connaissaient mieux, dit-on avec raison, ils l'aimeraient encore davantage et pourraient encore mieux le servir. Mais nos maîtres savent combien il est difficile de donner à l'enfant l'idée nette de la patrie, ou même simplement de son territoire et de ses ressources. La *patrie* ne représente pour l'écolier qu'une chose abstraite à laquelle, plus souvent qu'on ne croit, il peut rester étranger pendant une assez longue période de la vie. Pour frapper son esprit, il faut lui rendre la patrie visible et vivante. Dans ce but, nous avons essayé de mettre à profit l'intérêt que les enfants portent aux récits de voyages. En leur racontant le voyage courageux de deux jeunes Lorrains à travers la France entière, nous avons voulu la leur faire pour ainsi dire voir et toucher ; nous avons voulu leur montrer comment chacun des fils de la mère commune arrive à tirer profit des richesses de sa contrée et comment il sait, aux endroits même où le sol est pauvre, le forcer par son industrie à produire le plus possible.

En même temps, ce récit place sous les yeux de l'enfant tous les devoirs en exemples, car les jeunes héros que nous y avons mis en scène ne parcourent pas la France en simples promeneurs désintéressés : ils ont des devoirs sérieux à remplir et des risques à courir. En les suivant le long de leur chemin, les écoliers sont initiés peu à peu à la *vie pratique* et à l'*instruction civique* en même temps qu'à la *morale* ; ils acquièrent des notions usuelles sur l'*économie industrielle et commerciale*, sur l'*agriculture*, sur les principales *sciences* et leurs applications. Ils apprennent aussi, à propos des diverses provinces, les vies les plus intéressantes des *grands hommes* qu'elles ont vus naître : chaque invention faite par les hommes illustres, chaque progrès accompli grâce à eux devient pour l'enfant un exemple, une sorte de morale en action d'un nouveau genre, qui prend plus d'intérêt en se mêlant à la description des lieux mêmes où les grands hommes sont nés.

En groupant ainsi toutes les connaissances morales et civiques autour de l'idée de la *France*, nous avons voulu présenter aux enfants la patrie sous ses traits les plus nobles, et la leur montrer grande par l'honneur, par le travail, par le respect profond du devoir et de la justice.

ISBN 2-7011-0042-9

LE

TOUR DE LA FRANCE

PAR DEUX ENFANTS

I. — Le départ d'André et de Julien.

Rien ne soutient mieux notre courage que la pensée d'un devoir à remplir.

Par un épais brouillard du mois de septembre deux enfants, deux frères, sortaient de la ville de Phalsbourg en Lorraine. Ils venaient de franchir la grande porte fortifiée qu'on appelle *porte de France*.

Chacun d'eux était chargé d'un petit paquet de voyageur, soigneusement attaché et retenu sur l'épaule par un bâton. Tous les deux marchaient rapidement, sans bruit ; ils avaient l'air inquiet. Malgré l'obscurité déjà grande, ils cherchèrent plus d'obscurité encore et s'en allèrent cheminant à l'écart le long des fossés.

PORTE FORTIFIÉE. — Les portes des villes fortifiées sont munies de *ponts-levis* jetés sur les fossés qui entourent les remparts ; quand on lève les ponts et qu'on ferme les portes, nul ennemi ne peut entrer dans la ville. — Phalsbourg a été fortifiée par Vauban et démantelée par les Allemands. Traversée par la route de Paris à Strasbourg, elle n'a que deux portes : la porte *de France* à l'ouest et la *porte d'Allemagne* au sud-est, qui sont des modèles d'architecture militaire.

L'aîné des deux frères, André, âgé de quatorze ans, était un robuste garçon, si grand et si fort pour son âge qu'il paraissait avoir au moins deux années de plus. Il tenait par la main son frère Julien, un joli enfant de sept ans, frêle et délicat comme une fille, malgré cela courageux et intelligent plus que ne le sont d'ordinaire les jeunes garçons de cet âge. A leurs vêtements de deuil, à l'air de tristesse répandu sur

Quant aux livres de lecture, le plus célèbre est le fameux *Tour de France de deux enfants.*

Figure 40 – Livre de lecture.

Grâce à l'école, une même langue est parlée partout. Et pour terminer, la très officielle cérémonie de la distribution des prix, qui est le point culminant de l'année scolaire. Le maire et la municipalité y assistent avec tous les flonflons possibles. Ce grand jour suit et entérine l'indispensable certificat d'études.

Les vacances d'été commençant le 1er puis le 15 juillet – l'année scolaire démarrant le 1er octobre.



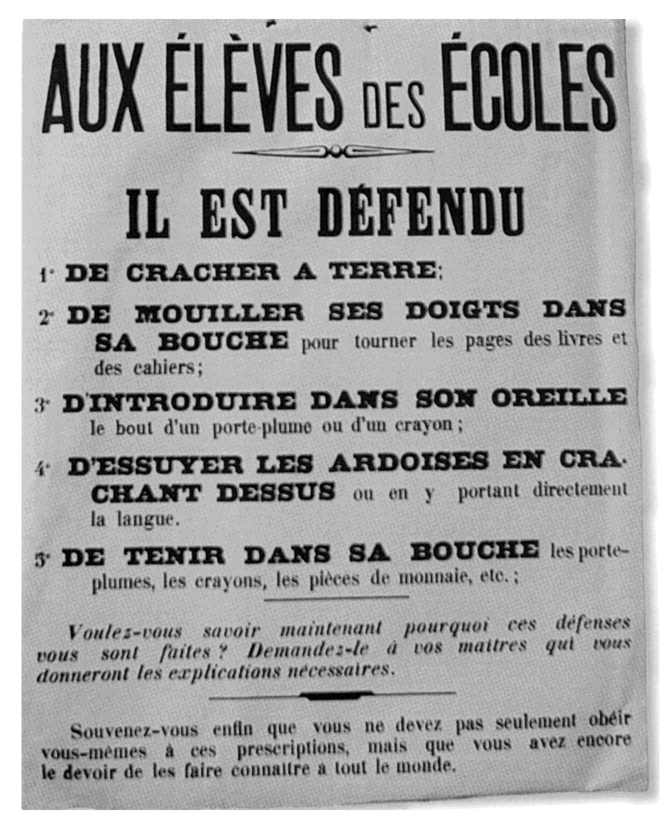
Figure 41 - Mairie et École vers 1900.

Quelques renseignements sur l'enseignement à Lieusaint en 1888.

Lieusaint possède deux écoles communales spécialisées aux garçons et aux filles, et une école congréganiste libre de filles.

Il n'y a rien dans les archives communales qui permette de se renseigner sur ce qu'était l'enseignement avant la révolution. Cependant, dès les premières années du 17ème siècle, on peut constater l'existence non-interrompue de l'école par les noms des maîtres inscrits comme comparants ou témoins dans les actes de baptêmes, mariages ou sépultures ; mais non au point de vue de la condition du maître, de son traitement, des dons ou fondations, etc.

On peut constater également que l'école n'était pas permanente et qu'elle n'était ouverte que cinq ou six mois de l'année, au plus. Le maître d'école qui, presque toujours, était de la localité, y avait comme ses concitoyens, sa maison et son champ et les travaux de culture l'occupaient, comme eux, une grande partie de l'année. A la Saint-Martin, lorsque les travaux agricoles étaient achevés, on rentrait à l'école pour n'en sortir qu'à la fin avril.



AUX ÉLÈVES DES ÉCOLES

IL EST DÉFENDU

1° DE CRACHER A TERRE;

2° DE MOUILLER SES DOIGTS DANS SA BOUCHE pour tourner les pages des livres et des cahiers;

3° D'INTRODUIRE DANS SON OREILLE le bout d'un porte-plume ou d'un crayon;

4° D'ESSUYER LES ARDOISES EN CRACHANT DESSUS ou en y portant directement la langue.

5° DE TENIR DANS SA BOUCHE les porte-plumes, les crayons, les pièces de monnaie, etc.;

Voulez-vous savoir maintenant pourquoi ces défenses vous sont faites ? Demandez-le à vos maîtres qui vous donneront les explications nécessaires.

Souvenez-vous enfin que vous ne devez pas seulement obéir vous-mêmes à ces prescriptions, mais que vous avez encore le devoir de les faire connaître à tout le monde.

Figur42- Affiche de vives recommandations

Le traitement qui était toujours peu élevé et très variable était formé des éléments les plus divers. Cet état de choses se continue longtemps encore après la Révolution, et ce n'est que vers 1820 que l'on voit l'établissement scolaire avoir à sa tête un fonctionnaire nommé régulièrement et émargeant au budget communal.

Figure 43 - Novembre 1840 Etat nominatif des enfants de 5 à 14 ans qui ne reçoivent l'instruction primaire ni à domicile, ni dans les écoles privées ou publiques.

Figure 44 - Etat de situation de l'instruction primaire sous le rapport de l'école communale de Lieusaint, et de sa population.

CHÂTEAU DE LA BARRIERE
ou
LE CHÂTEAU BERGER

Au 19ème siècle, une ferme est exploitée à l'emplacement du château Berger, également appelé château de la Barrière.

Jusqu'en 1884, une distillerie de betteraves y produit du flegme, liquide alcoolique chargé d'impuretés provenant de la première et dernière chauffe et résultant de la distillation du jus de betteraves.

En 1900, la ferme appartient à Monsieur VAURY, ancien maire de Lieusaint, elle produit des betteraves distillées sur place qu'elle revend à un établissement spécialisé de Melun.

Monsieur et Madame GOBERT, propriétaires des Grands Magasins Réaumur à Paris, achètent la ferme et les dépendances en 1885. En 1910, ils rasent la ferme et construisent le château et l'équipent d'un ascenseur, qui faute de motorisation, est actionné à la main par un domestique.

Le château a été occupé par la Kommandantur pendant la guerre, il est libéré par les Américains avant d'être légué aux Sœurs Salésiennes.

L'ensemble est occupé en 1972, par la société Berger, qui y installe sur les 17 hectares de la propriété, une usine où s'effectuent les opérations automatisées de fabrication, dosage, conditionnement, stockage et expédition de sirops.

Quelques chiffres : le centre produit 300.000 bouteilles de sirop et 50.000 bouteilles d'apéritif anisé par jour. Les machines automatisées sont mises en œuvre par une soixantaine d'employés et le conditionnement en ligne des sirops produit 12.000 bouteilles à l'heure. Le magasin, d'une capacité de plus d'un million de bouteilles, permet de charger un camion de 25 tonnes en moins de 15 minutes. Pendant ces années d'opulence, l'usine de Lieusaint assure l'approvisionnement des 8 sites français de Berger.

En 2002, la société Marie-Brizard, propriétaire de la marque Berger depuis 1984, achète une usine à Beaucaire, dans le Gard pour y regrouper sa production. L'investissement marque la fin des installations de Lieusaint, jusqu'à l'arrêt total fin 2003.

Le château dort depuis, il est à vendre. Les installations, elles, ont été vendues en pièces détachées.



Figure 45 - Le château de la Barrière vers 1900.



Figures 46 et 47 – La façade du château et son entrée avec le bel escalier



LA BORNE

Les premières bornes routières que l'on connaisse sont les bornes milliaires qui jalonnaient les voies romaines.

Sous Louis XV, à partir de 1745, de hautes bornes de pierre ornées d'une fleur de lys en bas relief sont mises en place sur les routes royales.



Figure 48 – Borne royale.

Ces bornes placées sur le bord du chemin tous les milles toises (1 toise = 2 mètres) renseignent le voyageur sur la distance qui le sépare de la capitale, grâce au numéro qui y était gravé. Elles sont disposées sur le côté gauche de la route quand on tourne le dos à Paris, en tenant compte de la position du postillon qui chevauche le cheval situé à gauche de l'attelage.

Les fleurs de lys ont été fréquemment martelées à la Révolution et quelques fois remplacées par des symboles républicains comme le bonnet phrygien.

C'est à NAPOLEON que l'on doit la division des routes en deux classes : les routes impériales – nos futures routes nationales – et les routes départementales. Le réseau des routes de France est tracé dans ses grandes lignes à cette époque et n'évolue guère jusqu'à nos jours.

Certaines bornes, sont encastrées dans les maisons, c'est le cas à Lieusaint à quelques dizaines de mètres avant le relais de poste, dans la grande rue.



Figure 49 - La borne rue de Paris à Lieusaint.

LE RELAIS DE POSTE

L'institution de la poste aux chevaux remonte au roi LOUIS XI, qui vers 1476, installe des relais sur les routes de Bourgogne, afin d'être informé rapidement des actions guerrières de CHARLES LE TEMERAIRE. Cet établissement provisoire devint permanent et ouvert au public au début du 16ème siècle. Le réseau des routes de poste s'étoffe dans la seconde moitié au 17ème siècle. On compte environ 1.400 relais à la Révolution et près de 2.000 vers 1850.

Les relais sont des établissements pourvus de chevaux placés sur les grands chemins, où le voyageur pressé peut louer des chevaux pour aller au galop. Les relais sont espacés d'environ 16 km. Accompagné d'un postillon, le voyageur laisse un cheval fourbu au relais et loue un cheval frais jusqu'au relais suivant.

Lieusaint est un relais postal sur la route de Paris-Lyon-Genève. Il est situé entre les relais de Montgeron et celui de Melun.



Figure 50 - L'ancien relais de poste.

En 1796, "l'affaire du courrier de Lyon" marque le village. L'attaque a eu lieu à Pouilly-le-Fort, mais les assassins s'étaient arrêtés la veille dans une auberge à l'entrée sud du village. A l'époque, ils ont été confondus par les témoignages des aubergistes et des clients.



Figure 51 - L'auberge du Courrier de Lyon, avant 1908.



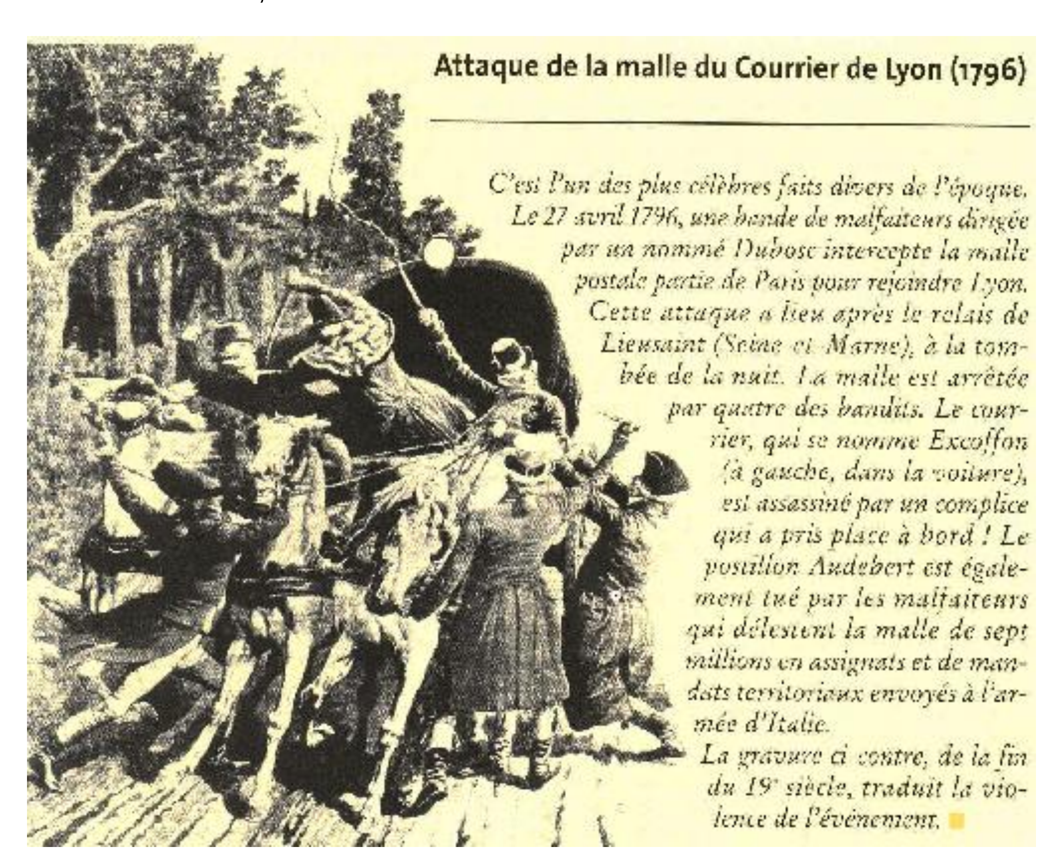
Figure 52– La malle-poste.



Figure 53 – Reconstitution de l'attaque du *Courrier de Lyon*, Lieusaint, 1996.

Leur malle-poste transportait – sans escorte- sept millions en assignats destinés à l'armée d'Italie.

C'est 7 km plus loin, que les malheureux convoyeurs tombèrent dans un guet-apens. Quand le forfait fut découvert, les assassins étaient loin.



Attaque de la malle du Courrier de Lyon (1796)

C'est l'un des plus célèbres faits divers de l'époque. Le 27 avril 1796, une bande de malfaiteurs dirigée par un nommé Dubosc intercepte la malle postale partie de Paris pour rejoindre Lyon. Cette attaque a lieu après le relais de Lieusaint (Seine-et-Marne), à la tombée de la nuit. La malle est arrêtée par quatre des bandits. Le courrier, qui se nomme Excoffon (à gauche, dans la voiture), est assassiné par un complice qui a pris place à bord ! Le postillon Audebert est également tué par les malfaiteurs qui délestent la malle de sept millions en assignats et de mandats territoriaux envoyés à l'armée d'Italie.

La gravure ci-contre, de la fin du 19e siècle, traduit la violence de l'événement.

Figure 54 – Attaque du Courrier de Lyon.

UNE FAMILLE DE MAITRES DE POSTE

« LES DUCLOS »

Les DUCLOS sont une famille de maîtres de poste aux chevaux de la région, et plus particulièrement de Lieusaint. Elle est connue par de nombreuses pièces provenant d'archives diverses.

MATHURIN DUCLOS, né en 1689, est maître de poste à Lieusaint, ayant succédé à Sylvain HEGUIN, révoqué à cette date.

Son épouse, Marie-Françoise DUPIN, est la sœur du maître de poste de Melun, Louis DUPIN, que l'on rencontre en fonction à Melun depuis 1695. Famille très honorable, fortement implantée dans la contrée : en 1726, Laurent DUPIN est notaire royal à Chaumes-en-Brie ; un Antoine DUPIN, parent proche décédé à l'âge de 28 ans, est «exécuteur *des hautes œuvres de Melun* » ; son frère, Nicolas DUPIN, exerce à Corbeil la profession de cordier…

Mathurin-Romuald DUCLOS, troisième enfant de Mathurin, né le 18 janvier 1725 à Lieusaint. Il se marie le 30 septembre avec Françoise MARTIN, fille de feu Nicolas, ayant tenu à Guignes l'auberge qui a pour enseigne l'*Image de Saint Nicolas*, lieu du relais de poste. Sa belle-mère, Marie MONGINOT, est elle-même la fille d'un précédent maître de poste de Guignes.

Après son mariage, Mathurin-Romuald devient maître de poste à Guignes ; mais son père Mathurin, vieillissant, lui confie en 1754 la tenue du relais de Lieusaint avant de décéder en 1758.

Le nouveau maître de poste de Lieusaint, est dans sa paroisse, un personnage important, qualifié dès 1760, de procureur fiscal et plus tard de marguillier.

De son mariage naissent de nombreux enfants, quinze en tout, certains morts en bas âge. Six d'entre eux ont survécu jusqu'à l'âge adulte. La lecture des actes paroissiaux concernant leurs enfants, ainsi que leurs proches, révèle les attaches de cette famille avec des personnages hautement considérés.

Son neveu, Germain-Louis DUCLOS, fils de Pierre-Louis DUCLOS, fermier des dames de l'abbaye de Yerres, à Varâtre, et de Marie-Marguerite POMMIER, son épouse, a pour parrain Mr.Germain-Louis de CHAUVELIN, ministre d'Etat, commis des Ordres du Roy, ancien garde des Sceaux et seigneur de Brie-Comte-Robert. La marraine est « *Très Haute et Très Puissante Dame Anne-Louise Marie-Thérèse de CLERMONT D'AMBOISE, abbesse de l'abbaye d'Hyeres (Yerres)*

Ces hauts personnages n'ont pas signé l'acte de baptême, ils ont été représentés l'un par Pierre Werner, son valet de chambre, l'autre par Jeanne-Thérèse JOUVEL, attachée à Mme la Comtesse de GORCE.

Autre témoignage d'estime : la belle-sœur du maître de poste, Marie-Marguerite POMMIER, décédée à l'âge de 28 ans, le 28 décembre 1762, est ensevelie à l'intérieur de l'église de Lieusaint. Son veuf, Pierre-Louis DUCLOS, se remarie avec Marie-Jeanne GARNOT, de Réau, apparentée au maître de poste de Villeneuve-Saint-Georges, Charles Claude GARNOT.

La première fille de Mathurin-Romuald DUCLOS, née en 1725 à Guignes, s'est mariée avec Pascal GAILLARD, maître de poste aux granges, dans l'Aube. (AM.Guignes)

L'aîné des garçons, Claude-Auguste DUCLOS (1763-1809), succède à son père en qualité de maître de poste aux chevaux de Lieusaint en 1799. Il a connu son heure de célébrité en 1796, étant à ce moment le maître de poste en titre au moment de l'affaire du courrier de Lyon.

Son père Mathurin-Romuald, assure à cette époque la fonction de «directeur de la poste aux chevaux ». Dans le compte-rendu de la célèbre affaire, envoyé en reconnaissance sur la route par le maître de poste de Melun, André-Honoré DUCLOS, le postillon CARON vient avertir de la découverte de deux victimes attaquées dans la nuit à la Fontaine-Ronde, sur le territoire de la commune de Vert-Saint-Denis. Mathurin-Romuald charge son fils Claude de prévenir l'administration de la poste de Paris de l'attentat.

Mathurin-Romuald DUCLOS a géré ses affaires «en bon père de famille » selon la formule consacrée dans les actes notariaux. Il a été tuteur des enfants mineurs de feu Pierre-Sébastien MARTIN, son beau-frère. En 1789 ; dans l'étude notariale de Nangis, se déroule la formalité du contrat de mariage d'une de ses filles, Marie-Elisabeth DUCLOS avec Louis RONCE, qualifié de laboureur, fils de Pierre-Denis RONCE, aubergiste à Lieusaint.

Les futurs époux apportent, outre leur linge et leurs vêtements, l'un 12.000 livres et la future épouse 16.000 livres. Aux côtés des parents, ont contresigné l'acte : André-Mathurin DUCLOS, Claude-Auguste DUCLOS, Emmanuel DUCLOS, frères de l'épousée et Claude JOZON, cultivateur à Varâtre, beau-frère de l'époux.

L'étude de cette famille montre bien que les maîtres de poste forment une caste très fermée, ouverte seulement aux grands notables et aux riches fermiers briards. Pour les nombreux enfants issus des mariages, on brigue l'obtention des brevets de maîtres de poste et l'on marie les filles aux garçons des collègues aptes à perpétuer la charge.

Néanmoins, une des filles de Mathurin-Romuald DUCLOS fait exception : Marie-Françoise a-t-elle été séduite par la belle prestance d'un postillon ? Elle attend un enfant de Louis-Charles GIMBERT, au service de son père. Quatre mois avant la naissance de l'enfant ils se marièrent….. Ont-ils été heureux, nous ne le savons pas, mais ils eurent beaucoup d'enfants… Aucun ne devint maître de poste.

Avant la Révolution, Mathurin-Romuald DUCLOS est désigné comme «*Maître de la poste aux chevaux et Directeur de la poste aux lettres ».* Mais à partir de 1794, il est qualifié dans les actes de l'état civil «*d'ancien maître de la poste aux chevaux* », il conserve néanmoins la responsabilité de directeur de poste aux lettres jusqu'à sa mort le 25 pluviôse de l'an VIII (14 février 1800), à l'âge de 75 ans.

Malgré la nomination en 1794 de son fils Claude à la charge du relais, le père garde la haute main sur la poste aux chevaux, comme on peut le constater dans le rôle qu'il joue dans l'affaire du courrier de Lyon.

A Claude-Auguste DUCLOS succède son fils Nicolas-Auguste, né le 3 thermidor an VI (21 juillet 1798). Il a été le dernier maître de poste de Lieusaint et est mort à Paris en janvier 1878.



Figure 55 – Plaque de maitre de poste.



Figure 56 – Postillon.

L’ARBRE GÉNÉALOGIQUE DES DUCLOS

Louis Dupin
époux de Reine Doyen
MDP à Melun en 1695-1707

Jean Duclos
époux de Marguerite Noël
courrier de cabinet
directeur du domaine du roy

?

Jean Chaintreau 1696-1776
époux de 1) Madeleine Dupin
époux de 2) Marguerite de Fort
MDP à Melun
puis à Brie-Comte-Robert

Mathurin Duclos 1689-1757
époux de Marie-Françoise Dupin
MDP à Lieusaint 1720-1754
conjointement à Melun 1740-1748

André Duclos
époux de Marie-Anne Rousseau
fermier de l'abbaye d'Yerres
puis laboureur à Brie-Comte-Robert

Emmanuel-Charles Duclos 1723-
époux de Françoise Ruzic
MDP à Guignes 1746-

Mathurin-Romuald Duclos 1725-1860
époux de Françoise Martin
MDP à Guignes 1749-1754
puis à Lieusaint 1754-1794

André-Honoré Duclos 1727-1799
époux de Marie-Marguerite Avelot
MDP à Grosbois
puis à Melun

André Duclos 17 -1804
époux de Louise Chaintreau
MDP à Brie-Comte-Robert
puis DPL

André Duclos ? -1755
MDP à Guignes en 1789

Jacques-Honoré Duclos 1760-
MDP à Pont-sur-Seine

Pierre-Louis Duclos
époux de Marie-Jeanne Garnot

François Duclos
époux de Marie Charlotte Thomas
aubergiste

Suzanne-Marguerite Duclos 1768-
épouse de François Gabriel Dubus 1763-
DPL à Brie-Comte-Robert 1789-

Alphonse Dubus
courrier de la poste à Brie-Comte-Robert

Marie-Françoise Duclos 1752-
épouse de Pascal Gaillard † 1814
MDP aux Granges
puis à Pont-sur-Seine

Claude-Auguste Duclos 1763-1809
époux de Marie-France Marlin
MDP à Lieusaint 1794-

Mathurin-André Duclos 1755-1819
époux de Marie-Victorine Petitled
MDP à Melun

Pierre-Adrien Duclos ? -1756
époux de Marie-Geneviève Matas
MDP à Grosbois

Nicolas-Auguste Duclos 1790-1878
MDP à Lieusaint

Cécile-Emmanuel Duclos
courrier de l'administration à Troyes

Honoré Duclos 1798-
entrepreneur de messageries à Melun

Adrien Duclos
MDP à Grosbois

MDP : maître de poste DPL : directeur de la poste aux lettres

Figure 57 - Généalogie des Duclos.



MÉDAILLE DE COURRIER
1786

Figure 58 – Médaille de courrier.

LE TERME

Sous l'ancien régime, l'unité principale de longueur était le *PIED DU ROI,* dont l'étalon était représenté par la toise, valant 6 pieds. Ces mesures, plus de 800 en usage à cette époque, variaient d'une province, d'une ville à l'autre, et même d'une corporation. La multitude des noms employés ajoutait encore à la confusion.

Le 9 mars 1790, Charles-Maurice de TAYLLERAND, député à l'Assemblée Nationale, présente une proposition d'unification des poids et mesures : *le litre* pour la pinte, *le gramme* pour la livre et *le mètre* pour l'aune. Il se prononçait en faveur d'une unité naturelle de mesure fondée sur la longueur du pendule battant la seconde à la latitude de 45°.

Le 1er août 1793, la Convention a décrété : "*Le nouveau système métrique des poids et mesures fondé sur la mesure du méridien de la terre et la division décimale, servira uniformément dans toute la République".*

De 1792 à 1798, Messieurs DELAMBRE et MECHAIN, astronomes, ont sillonné la France afin de mesurer ce qui est le mètre actuel. Cette vaste opération consiste en des mesures de triangulation : plus de 100 triangles formant une chaîne ininterrompue ont été mesurés entre Dunkerque et Barcelone. Deux tracés de référence de 6.000 toises (11.700 mètres) ont été choisis et mesurés :

- entre LIEUSAINT et MELUN pour le Nord
- entre LE VERNET et SALSES pour le Sud

En 1798, ils se sont arrêtés à Lieusaint pour effectuer une des mesures de référence. Leur passage est matérialisé par une borne située à l'entrée Sud de Lieusaint sur le trottoir. On peut remarquer en bordure de l'ancienne route pavée une borne de grande dimension, la face supérieure est légèrement pyramidale, et comporte sur deux de ses côtés les inscriptions suivantes :

- BASE DE LIEUSAINT A MELUN -

- TERME BOREAL -




Figure 59 – L'entrée dans Lieusaint.



Figure 60 – Le terme boréal.

Pourquoi Lieusaint ?

La route est rectiligne, pas d'obstacle (il n'y a pas encore le chemin de fer, ni de pont à enjamber). La voie se prête à cette mesure délicate qui exige la plus grande précision. Plusieurs semaines vont être nécessaires et ce sera le premier triangle :"LIEUSAINT-MELUN-MALVOISINE" puis le second : "LIEUSAINT-MALVOISINE-MONTHLERY" puis le troisième : "MALVOISINE-MONTHLERY-TORFOU" et ainsi de suite….. 6 années de travail.

Incroyable précision du travail de M. DELAMBRE et MECHAIN, quant on sait que 2 siècles plus tard, des mesures modernes de l'arc du méridien à partir de satellites ont révélé une erreur de 200 mètres seulement sur les 10.000 kms du quart du méridien soit : 5 centièmes de millimètre pour un mètre.

Le 4 Messidor An VII (22 juin 1799), le mètre-étalon, tracé sur une règle en platine est déposé aux Archives de la République.

En 1870, la Commission Internationale du Mètre fut constituée puis remplacée en 1875 par la Convention du Mètre, celle-ci créa le Bureau International des Poids et mesures dont le siège est toujours le Pavillon de Breteuil à Sèvres. C'est dans ce pavillon qu'est conservé depuis 1889, le mètre-étalon en platine iridié.

La nouvelle définition, rattachée aux radiations du krypton, donne au mètre plus de précision et garantit mieux sa permanence sans altérer sa longueur.





Figure 61 – Jean-Baptiste DELAMBRE. **Figure 62 – Pierre MECHAIN.**

Les deux astronomes français qui ont mesuré, en 1792, l'arc du méridien de Dunkerque à Barcelone pour déterminer l'étalon métrique



Figure 63 – Mètre étalon par Chalgrin-36, rue de Vaugirard, Paris, VIe (marbre et laiton).

LA GARE

En 1841, un rapport est publié chez Félix MALTESTE, imprimeur et lithographe, sur le chemin de fer projeté de Paris à Lyon par la Bourgogne et concernant particulièrement la partie du chemin de fer comprise entre Paris et Chalon-sur-Saône.

Le 23 septembre 1842, A. de Monicault, Maître des Requêtes et Préfet de Seine-et-Marne, annonce aux Lieusaintais et Moisséens que M. de Sermet, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, est chargé des études d'un chemin de fer de Paris à la Méditerranée par la vallée de la Seine entre Paris et Nogent-sur-Seine.

Le dossier "Projet de Chemin de Fer de Paris à Lyon", annoncé par affichage public le 2 octobre 1842, restera déposé à l'hôtel de la préfecture de Melun du 5 octobre au 5 novembre 1842. Ce dossier contient l'indication de 3 tracés entre Paris et Dijon, l'un par la vallée de la Seine, le second par la vallée de l'Aube, et le troisième par celle de l'Yonne.

Le 14 septembre 1844, le préfet A. de Monicault annonce que M. Jullien, ingénieur en chef directeur, est chargé des études de la première section de chemin de fer de Paris à Dijon comprise entre Paris et la limite des deux départements de l'Yonne et de la Côte d'Or.

Dès sa construction, la gare de Lieusaint allait être la cause de conflits entre les Compagnies successives et la Municipalité de Moissy-Cramayel qui protesta pour obtenir l'appellation "Lieusaint-Moissy" pour la station, la création et le maintien d'une sortie côté Moissy, l'aménagement et l'éclairage décent de cette sortie et de ses abords, le remplacement du passage à niveau n°17 par un pont : cette première station sera démolie et remplacée par une nouvelle gare édifiée cette fois sur le territoire de Moissy-Cramayel.



Figure 64 - La gare de Lieusaint.



Figure 65 – La gare de Lieusaint.

L'annuaire de Seine-et-Marne de 1850, donne quelques indications sur le fonctionnement et l'organisation des chemins de fer en Seine-et-Marne.

Sur la ligne de Lyon, le prix des places au départ de Paris était pour Lieusaint de 3,20F en 1ère classe, 2,40F pour la 2ème classe et de 1,80F pour la 3ème classe. Le service de correspondance par omnibus hippomobiles n'était pas assuré à la station de Lieusaint.

En 1852, nous trouvons dans le tableau récapitulatif du personnel des gares intermédiaires entre Paris et Lyon : pour Lieusaint 2 agents (un facteur à 1.000F. et un chef de gare à 1.600F). Pas d'homme d'équipe à la journée….

Lors du transfert des biens par l'intermédiaire de l'Etat, au 1er mars 1852 de la première Compagnie à la seconde Compagnie du Chemin de fer de Paris à Lyon, la *" description sommaire des bâtiments des stations, abris, buffets, cabinets d'aisance, gares de marchandises ; remises de machines et de voitures, ateliers, réservoirs et prise d'eau de Paris à Châlon"* nous renseigne sur les installations de la station 3ème classe de Lieusaint.

LIEUSAINT

Station de 3ème classe

Cette station commence du côté de Paris à 250m. en avant de la route départementale n°11 de Corbeil à Brie-Comte-Robert, et se termine du côté de Lyon à cette même route.

A droite de la voie est la cour du Départ, dans laquelle est l'avenue conduisant à la route précédente.

Dans cette cour, un puits avec margelle en pierre et barres de fer circulaires supportant la poulie.

Pour l'éclairage de la station quatre poteaux de lanternes.

De l'autre côté de la voie et à droite du hangar d'attente est la cour de l'arrivée, à l'extrémité est un chemin de sortie pour les voyageurs conduisant à la route D.11.

Au pourtour des bâtiments, un large revers en pavage.

Bâtiments de la station

Il est de forme rectangulaire de 10m80 de longueur sur 8m60 de largeur, et il se compose d'un étage de souterrain, d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et d'un deuxième étage dans les combles. Il est élevé du côté de la voie publique sur un perron en pierre à une seule montée, avec rampe en fer à croisillons.

L'étage souterrain est divisé en 4 caves et un petit caveau aéré par 4 soupiraux. On descend à ces caveaux par un escalier en bois, placé dans un petit bâtiment en avant-corps adossé au pignon côté de Paris.

Le rez-de-chaussée est éclairé par 6 portes croisées, dont une dans la salle des bagages communique à la lampisterie placée au-dessus de la descente de la cave dans le petit bâtiment en avant-corps ; ce rez-de-chaussée se compose de deux grandes pièces parquetées et plafonnées : l'une comprend le vestibule sur la cour de départ, le bureau de distribution des billets et du chef de gare, la partie occupée par la distribution des bagages, et l'escalier conduisant aux étages supérieurs. Cette division du vestibule, du bureau des billets et distribution de bagages est formée par des cloisons vitrées à mi-hauteur, et par le pan de bois de la cage d'escalier.

L'autre grande pièce, à droite, est la salle d'attente des voyageurs, divisée en deux par une cloison à hauteur d'appui en chêne poli séparant la 1ère classe des 2ème et 3ème classes.

Dans la salle d'attente et dans celle des bagages sont deux tiges de suspension pour l'éclairage.

A l'extérieur du côté de la voie, est une marquise en fer supportée par trois colonnes en fonte, dont celle de gauche servant de tuyau de descente. Cette marquise est couverte en zinc n°14 à bourrelets avec chêneau au devant.

Sous la marquise est une horloge triangulaire.

Le premier étage est éclairé par cinq croisées.

Toutes les pièces sont parquetées, à l'exception de la cuisine qui est carrelée.

Le premier étage se compose de : une entrée, une cuisine, une salle à manger, deux chambres à coucher, et sur le palier de l'escalier, un cabinet d'aisance. Ce logement est occupé par le chef de gare.

Le deuxième étage se compose de deux chambres parquetées, éclairées chacune par une croisée sur les pignons, une cuisine et un cabinet éclairés par des châssis à tabatière et carrelés, sur le palier est un cabinet d'aisance et un petit réduit.

Du côté de la cour et du côté de la voie sont deux cabinets en planches renfermant les horloges qui communiquent entre elles au moyen de fils renfermés dans une boite traversant le bâtiment dans l'épaisseur du plancher.

Toute la couverture de ce bâtiment est en zinc n°14 à bourrelet et chêne au tout au pourtour.

Sur un des frontons d'horloge est une forte cloche en métal sous un pavillon en tôle servant à appeler les voyageurs.

Bâtiments des lieux d'aisances

Il est de forme rectangulaire de 7m50 de longueur sur 3m70 de largeur, divisé en deux parties, l'une destinée aux hommes, comprenant l'emplacement pour 8 urinoirs et un cabinet d'aisance, l'autre pour les dames, composée d'une entrée et d'un cabinet d'aisance, et à côté un cabinet servant de dépôt d'ustensiles.

Ce bâtiment est éclairé par deux grands châssis et quatre petits, et aéré par un ventilateur placé au-dessus du toit.

Le sol des cabinets et urinoirs est carrelé en carreaux de terre cuite.

La couverture est en zinc n°14

La fosse est de la même grandeur que le bâtiment, le trou d'extraction est du côté des urinoirs.

Hangar d'attente pour les voyageurs

Ce bâtiment composé seulement d'un rez-de-chaussée est de forme rectangulaire de 4m80 de longueur sur 4m40 de largeur, ne contient qu'une seule pièce éclairée du côté de la voie par une cloison vitrée, et sur les deux pignons par deux châssis vitrés.

Cette pièce est parquetée en chêne et plafonnée, sur le mur du fond est une banquette en chêne poli de toute la longueur de la pièce.

Pour l'éclairage une tige de suspension.

Ce bâtiment est couvert en zinc avec chêneau du côté de la voie, au milieu de devant de ce chêneau est un tableau en bois sur lequel est écrit le nom de la station.

Au-dessus du comble sur le pignon côté de PARIS, est fixé un pluviomètre.

Gare provisoire de marchandises

Elle est placée du même côté que le hangar d'attente pour les voyageurs. Elle est construite sur un quai d'embarquement en maçonnerie plus long que la gare. Elle est en charpente et recouverte en planches. Du côté de la voie est une partie en avant-corps supportée par deux poteaux et couverte en planches à la même hauteur que la gare et en pénétration dans le comble.

En 1852, les entreprises du bâtiment qui ont travaillé à Lieusaint sont :

- GARNIER pour la maçonnerie, carrelage et terrasse de la station et des maisons de garde,
- GARIBAL pour la charpente de la station et des maisons de garde,
- OZENNE pour la couverture de la station en zinc n°14,
- DESBRIELS pour la couverture en tuile des maisons de garde,
- BERARD pour la menuiserie de la station et des maisons de garde,
- KAULEK pour la serrurerie de la station et des maisons de garde,
- MARET pour la peinture et vitrerie de la station et des maisons de garde,
- LASNIER pour l'établissement des barrières en menuiserie pour clore la station.

Inventaire des Objets Mobiliers de la Gare de **LIEUSAINT**	
Nomenclature des Objets et Nombre	
1 Ardoise encadrée en sapin	1 Griffe à pompe émargement
1 Armoire en sapin, peinte en Chêne à une serrure	1 Griffe ½ place
1 Armoire pour la distribution des billets de place	1 Griffe BR
2 Arrosoirs dit de Jardinier	1 Horloge de Gare Garnier
1 Arrosoir de propreté	1 Hachette à fendre le bois
2 Banquettes en bois pour salle d'attente (chêne	4 Lampes modérateur
3 Banquettes en chêne garnies en crin idem	1 Lanternes à signaux L
1 Bascule pesant 500kg	1 Lanterne à Verres Blancs M
1 Brouette à Clairevoie frêne, peinte en vert	4 Manchons pour l'éclairage de la Gare
1 Burette à Lampes	1 Pot à colle en fer blanc
1 Balance de finances série de poids et grammes	1 Pupitre en bois
3 Cartons à papier	12 Plaquettes plombées pour tenir les étiquettes
1 Casier à Étiquettes à 2 Tiroirs	1 Presse à dater et sa boite de chiffres
1 Cloche de Signal	1 Poulain en frêne, boulonné, peint en vert
1 Cloche d'appel montée sur faîte de la Gare	1 Pelles à main dite main de fer
1 Corbeille à vieux papiers	1 Pincettes
3 Chaises ordinaires frêne et paille	1 Seau à Coke en Tôle
1 Chevalet à Scier le bois	1 Seau en bois
2 Drapeaux de signal	1 Scie à bois
1 Échelle droite	1 Table noir sapin, 1 Tiroir à Serrure
12 Essuie-mains	1 Table support à billets 2 Tiroirs (Chêne)
1 Fontaine à mains & son bassin	1 Tampon à timbrer en fer blanc, garni flanelle
1 Foudre à l'huile pied en frêne peint et Égouttoir	1 Timbre de Service en sa boite, et son jeu de chiffres
1 Griffe à main nom de Gare	1 Tringle en fer pour couper le papier
	12 Torchons
	2 Tisonniers
	2 Rideaux en percaline verte & leurs tringles

Figure 66 - Inventaire du mobilier de la Gare de Lieusaint dans «l'inventaire général du mobilier du service du Mouvement au 29 février 1852 »

Le 14 janvier 1854, le préfet de Seine-et-Marne prend un arrêté obligeant la gare de Lieusaint, dans un délai d'un mois, d'être munie des instruments de pesage suivant :

- une bascule de la portée de 500kg
- une bascule de comptoir de la portée de 5kg.

Chaque bascule devait être accompagnée de la quantité de poids en rapport avec le minimum de sa portée ; chaque balance devait être munie de 1 kg en cuivre, avec ses divisions, depuis le 1/2 kg jusqu'au gramme.

Par plusieurs demandes, M. le Maire de Lieusaint demande qu'il soit établi à la gare de sa commune un pont bascule pour le pesage des marchandises encombrantes et voitures chargées. Charles-Nicolas ingénieur ordinaire auprès du service de contrôle et de surveillance des chemins de fer, répond le 6 avril 1854 "*que l'importance de la gare de Lieusaint, en égard aux marchandises expédiées à petite vitesse, n'est pas aujourd'hui suffisante pour qu'il y ait lieu d'imposer à la compagnie un pont-bascule, dont les frais d'établissement représentent un capital d'environ 6.000F".*

L'importance du produit des marchandises à petite vitesse afférent à la gare de Lieusaint s'est élevé à 1.420 F seulement pendant l'exercice de 1852. Sur les 44 gares du chemin de fer de Paris à Châlon comparées quant aux produits fournis par les marchandises à petite vitesse, la gare de Lieusaint n'arrive que la 37ème.

En 1906, premier projet du quadruplement des voies.

En 1909, enquête d'utilité publique et expropriation pour l'établissement de "deux voies principales nouvelles", et en 1910-1911, travaux d'extension nécessités par le rapport de Brunoy à Combs-la-Ville du terminus des trains de banlieue.

En 1939 et 1946, rehaussement de certains quais, puis en 1950, électrification de la ligne Paris-Dijon.

En 1981, ouverture de la ligne nouvelle T.G.V. PARIS-LYON et destruction de l'ancien bâtiment des voyageurs, construite à l'origine sur le territoire de Lieusaint : cette gare a été remplacée par des bâtiments neufs édifiés, cette fois-ci sur le territoire de Moissy-Cramayel.

Les chefs de gare à Lieusaint

1872	Menjand	1903	Roche	1925	Fol
1890	Simonneau	1913	Guilloux	1930	Fol
1900	Roche	1920	Bruley	1937	Bance



Figure 67 – La gare LIEUSAINT- Moissy.

Quelques actes de mariages à Lieusaint d'employés du chemin de fer

- 03.01.1853 – Théodore-Antoine GILANT, de Moissy Cramayel, chauffeur sur le chemin de fer de Lyon demeurant à Lieusaint, épouse Antoinette LALLEMAND

- 11.08.1864 – Alphonse-Maxime GERMAIN de Longjumeau, mécanicien, fils de Germain, employé de chemin de fer…. épouse Aline-Louise-Henriette GIMBERT née à Villeneuve-St-Georges, fille d'Emmanuel Auguste, garde barrière…

- 08.05.1872 – Denis-Eugène DELAPLACE de Bussy-Saint-Martin, employé de chemin de fer, demeurant à Lieusaint, fils de Louis, garde-barrière, épouse Augustine FORTIER - témoin Robert Menjand, chef de gare domicilié à Lieusaint.

- 07-06-1884 – Jérôme-Alphonse GRIAULE de paris, employé de chemin de fer, domicilié à Lieusaint, épouse Louise Pauline MOUTIER - témoin Henri Motteau, poseur demeurant à Combs-la-Ville

- 15.11.1884 - Alexandre JARJAT, de Vernoux (Ardèche) employé de chemin de fer, domicilié à Lieusaint épouse Marie CHARLON - témoins Ernest Bergamini, facteur-chef de la gare de Lieusaint, et Antoine-Auguste BERNARD, employé de chemin de fer.

- 10.04.1887 – Philippe-Ernest BERGAMINI de Auxerre (Yonne), employé au chemin de fer, demeurant à la gare de Beaune-la-Rolande (Loiret) épouse Pauline-Ermence MALAFOSSE, de Lieusaint.

- 05.09.1891 – Eugène-Alexis FILLOT de St Aubin s/Yonne (Yonne), poseur au chemin de fer, domicilié à Lieusaint, veuf, épouse Marie BOULEAU.

- 19.01.1895 - François CHOUTET de Corgolin (Côte d'Or), chauffeur, épouse Christine JEANNISSON - témoin Joseph Choutet, employé au chemin de fer.

- 06.10.1896 – Marie-Alfred-Théophile ROUSSEAU de Avary (loir et Cher), mécanicien, épouse Charlotte ROUSSEAU - témoin Louis Renault, employé de chemin de fer à Montgeron.

- 06.10.1889 - Hippolyte HARLAY né à Lieusaint, employé de chemin de fer épouse Rosali-Léonie LECOMTE - témoin Germain Vigny, employé de chemin de fer demeurant à Lieusaint.

- 28.10.1884 - naissance de Marie-Marguerite MICHIN, fille de Louis Jude, employé de chemin de fer et de Marie-Louise GENIN, garde-barrière.

LA SUCRERIE

Longtemps domaine du blé, le département n'a vu apparaître la betterave qu'au 18ème siècle, en même temps que le topinambour, la navette, le lin et le safran.

C'est grâce à Napoléon Ier qu'est née l'industrie du sucre de betterave, quand il a décidé en 1811, le blocus de l'Angleterre, et que toutes les îles des Caraïbes sont tombées entre les mains des Anglais.

Il fallut 1848 et l'abolition de l'esclavage aux Antilles, pour voir la betterave remplacer le sucre de canne. Des fortunes immenses se sont faites dans le Nord, l'Oise, la Seine-et-Marne, avec des subventions versées pour ensemencer des dizaines de milliers d'hectares et construire des sucreries. Au moment de Waterloo, il y avait plus de 200 usines entre Melun et Lille, dont 21 en Seine-et-Marne. A partir de 1924, la betterave sucrière devint une des grandes productions de la Brie.

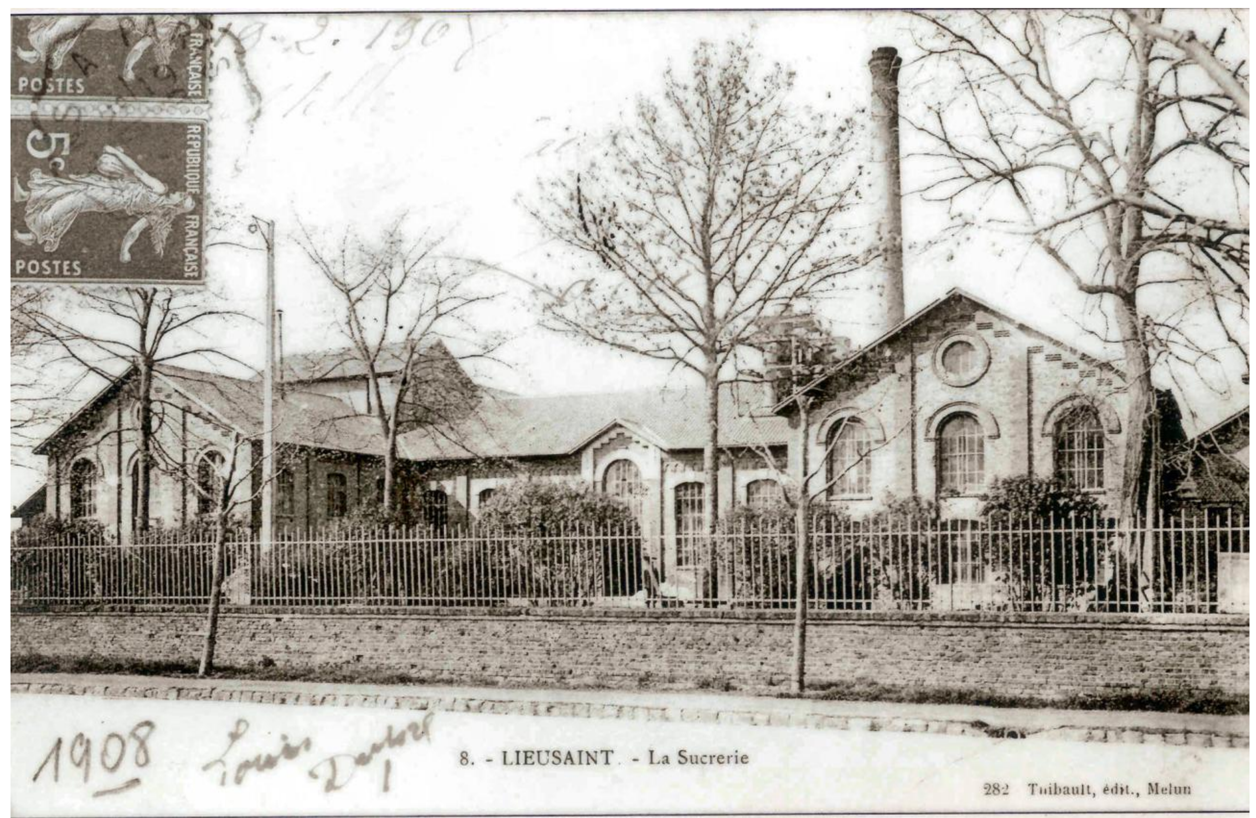


Figure 68 – La sucrerie au début du 20ème siècle.

La monographie de Lieusaint faite en 1888 par Monsieur PRIN, nous donne un aperçu des cultures faites à Lieusaint :

« …Vers 1856, la culture de la betterave fut substituée à celle du colza qui ne donnait plus que des récoltes inférieures. C'était la betterave à alcool et alors s'édifièrent des distilleries dans les principales fermes de la commune : à Servigny, à Villepêcle et à la Barrière pour les autres fermes.

L'emploi des engrais changea avec cette nouvelle culture : les terres préparées pour les betteraves recevaient du fumier de ferme et, pour le blé qui suivait, on employait le guano, c'est à dire, on faisait le contraire de ce qui se pratiquait avec le colza comme base d'assolement. L'avoine qui vient invariablement après le blé recevait alors de l'engrais.

En 1874, la betterave à sucre remplaça la betterave distillerie : la sucrerie de Lieusaint fut construite et le mode d'emploi des engrais changea de nouveau. Le terrain à betterave recevait

des engrais de ferme et des engrais chimiques, le blé suivant des engrais chimiques, seulement et en petite quantité.

Conséquences :

Le blé fut produit à bon marché

Le cultivateur vendant la plus grande part de sa paille et de son fourrage, les bestiaux diminuèrent notablement.

Depuis la loi de juillet 1884 sur les sucres, la betterave est cultivée de manière à donner la plus grande densité, c'est à dire le plus possible de sucre. Elle reçoit des engrais chimiques en grande quantité : le fumier de ferme est enterré à l'automne et en avril, la betterave est semée sur un labour de 0m12. Il n'y a rien de changé pour le blé et les autres cultures.

Les rendements augmentent en quantité et en qualité :

- *la betterave produit 2.800kg à l'hectare valant 25F les 100kg*
- *le blé produit 30hl à l'hectare*
- *l'avoine produit 33 hl à l'hectare*

les terres propres à la culture sont ainsi ensemencées :

- *22 hectares en betteraves*
- *330 hectares en blé*
- *330 hectares en avoine*
- *165 hectares en luzerne*
- *55 hectares en trèfles, vesce, sainfoin et maïs*

toutes ces terres sont exploitées par 7 grandes fermes…."

La betterave sucrière réclame deux années complètes pour réaliser son cycle de végétation. Cette plante fournit :

- le sucre, à raison de 130 à 140kg par tonne,
- l'alcool, de moins en moins par traitement direct des racines, mais surtout par distillation des mélasses,
- la mélasse, aliment pour le bétail,
- Les pulpes,
- Les feuilles et les collets, aliments pour le bétail ou restitués au sol après broyage.

Trois types d'usines étaient affectés au traitement de la betterave : les râperies, les sucreries et les distilleries.

Les râperies, voisines des sucreries, permettaient de travailler les excédents de betteraves et ainsi de produire du "jus" expédié souvent par pipe-line à la sucrerie.

Les sucreries faisaient l'ensemble du travail, utilisant le service des râperies voisines qui leur appartenaient.

Les distilleries, souvent près de la sucrerie ou d'une exploitation agricole, permettaient de fabriquer de l'alcool et des mélasses. Elles étaient contrôlées par le service des alcools et les particuliers qui voulaient distiller devaient avoir un titre de "bouilleur de cru", transmissible de père en fils.

La sucrerie faisait campagne d'octobre à mi-janvier, 24 heures sur 24, avec des effectifs permanents, qui le reste de l'année procédaient à l'entretien. Pendant la fabrication, des équipes de 2 hommes faisaient chacune 12 heures et permutaient toutes les quinzaines : il n'y avait pas de dimanche, de Noël ni de Jour de l'An.

Chaque étape de la fabrication était assurée par des spécialistes : cuiseurs, turbineurs… Pendant les campagnes, on faisait appel à des saisonniers d'origines belge, bretonne, polonaise, espagnole ou marocaine. Ils étaient logés dans des locaux appartenant à l'usine et prenaient leurs repas à la cantine. A Lieusaint, ils étaient près de 500 personnes, entre septembre et janvier, moitié moins le reste du temps.

Une fois arrachées, les betteraves sont mises en tas le long des routes, et recouvertes de paille pour les protéger des risques de gelées.

Les betteraves arrivent par camions et par tracteurs, parfois par train et vont sur la bascule pour la pesée. Les ingénieurs prennent des échantillons, pour déterminer le poids, le prix et le

pourcentage de sucre. Les betteraves doivent être traitées dès la récolte, sinon la teneur en sucre diminue.

Les bennes sont déchargées dans des fosses en béton, les betteraves sont propulsées par une mitrailleuse à eau vers les lavoirs et une roue à godets. Quand elles sont débarrassées de toute leur terre, de la caillasse, elles passent au coupe-racines, avant d'être déposées sur un convoyeur qui les emmène dans les fours de cuisson. Juste après, elles sont pressées comme des éponges, pour en extraire le jus, et la pulpe tombe dans des camions, pour faire de la nourriture pour les bêtes.

A partir du jus, on fait un sirop, en le chlorant, en le filtrant, en le passant à la carbonation, un mélange de lait de chaux et de gaz carbonique, puis on filtre et on fait évaporer les résidus d'eau. Puis, c'est le moment le plus important, les cuites… Pour être cuiseur, c'est au moins 3 ans d'apprentissage. Le métier, c'est de savoir doser au millimètre.



Figure 69 – La sucrerie. Remarquer les tombereaux tirés par des bœufs.

A Lieusaint, la sucrerie fut créée en 1876.

Cent ans plus tard, il y a 9 cuves de 15 tonnes chacune. Elles marchent à vide et à la vapeur : s'il y a trop de vide pendant la cuisson, on se retrouve avec de la poussière de sucre, s'il y a trop de vapeur, les cristaux sont gros comme des billes. La cuisson dure 3 heures. On amorce la cuisson à la farine de sucre et à l'alcool… Quinze tonnes de sirop qu'il faut amener au point exact de cristallisation… On sonde, on étale l'échantillon sur une glace pour déterminer la phase. Le premier jet est bon pour faire des morceaux, le deuxième est refondu, le troisième : la mélasse, est envoyée à l'usine de Maisons-Alfort pour fabriquer de la levure. Après, c'est l'affinage dans les malaxeurs, les essoreuses, les séchoirs. Ensuite, c'est la chaîne de conditionnement où les femmes débitent 70 boîtes de 1kg de sucre en morceaux à la minute…

Il y avait une machine, "la main pneumatique", qui plaçait les morceaux dans la boîte avant que la coiffeuse automatique mette le couvercle bleu en carton imprimé au nom de Beghin. Ensuite, il ne reste plus qu'à les faire passer à la fardeleuse qui les groupe sur des palettes… Le train, et direction le quai de la gare, à Paris. C'est aussi à Lieusaint que l'on faisait de l'emballage de précision, des petits carrés pour les grands hôtels, avec le nom sur le papier, Ritz, Georges V, Lutetia…

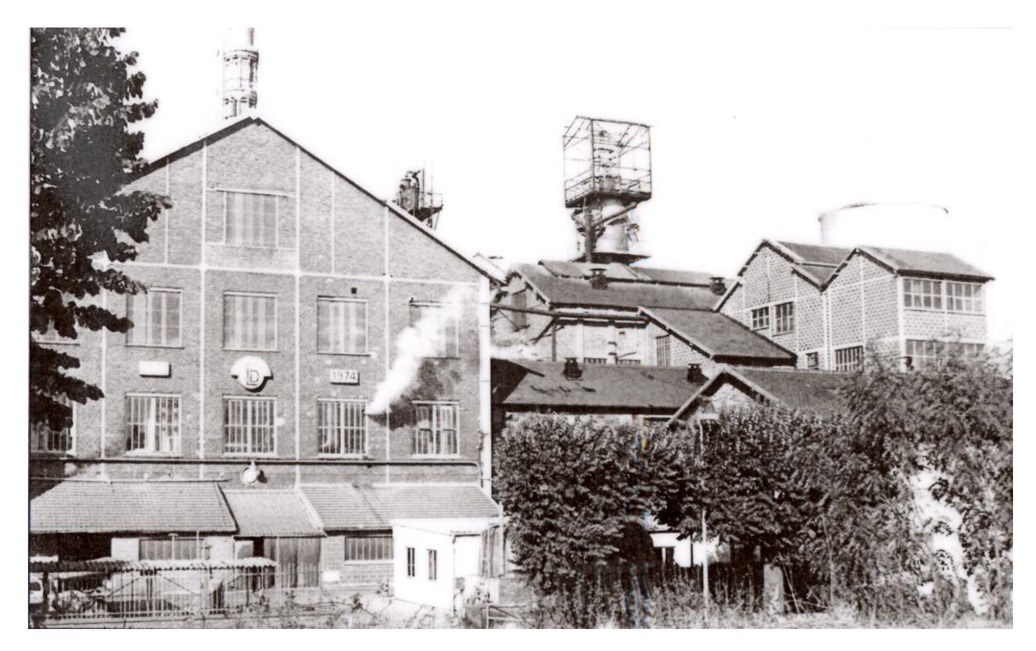


Figure 70 – La sucrerie.

Les nuisances :

Le plus gênant c'est la chaleur : 50° dans les ateliers. Le sucre "bouffe" tout, et certains tuyaux de l'installation ne faisaient pas la saison.

L'autre gros problème, c'est les résidus : les boues étaient pompées et envoyées par une sorte de pipe-line jusqu'à Combs-la-Ville, et déversées dans des fosses, aux Marabouts. Il y a eu des protestations comme quoi ça polluait la nappe phréatique… A l'air libre, ça fermentait et empestait…

La sucrerie de Lieusaint appartenait à Ferdinand Beghin, qui l'avait reçu en cadeau de sa mère. En 1976, elle a été vendue à une banque, un nouveau directeur a été nommé… La sucrerie s'est mise à fabriquer du méthane avec les résidus de betterave et de distillation. Les gaz sulfurés "embaumaient" toute la région… C'était le début de la fin de la sucrerie de Lieusaint.

Elle cessera toute activité en 1989 et sera démolie en 1996.

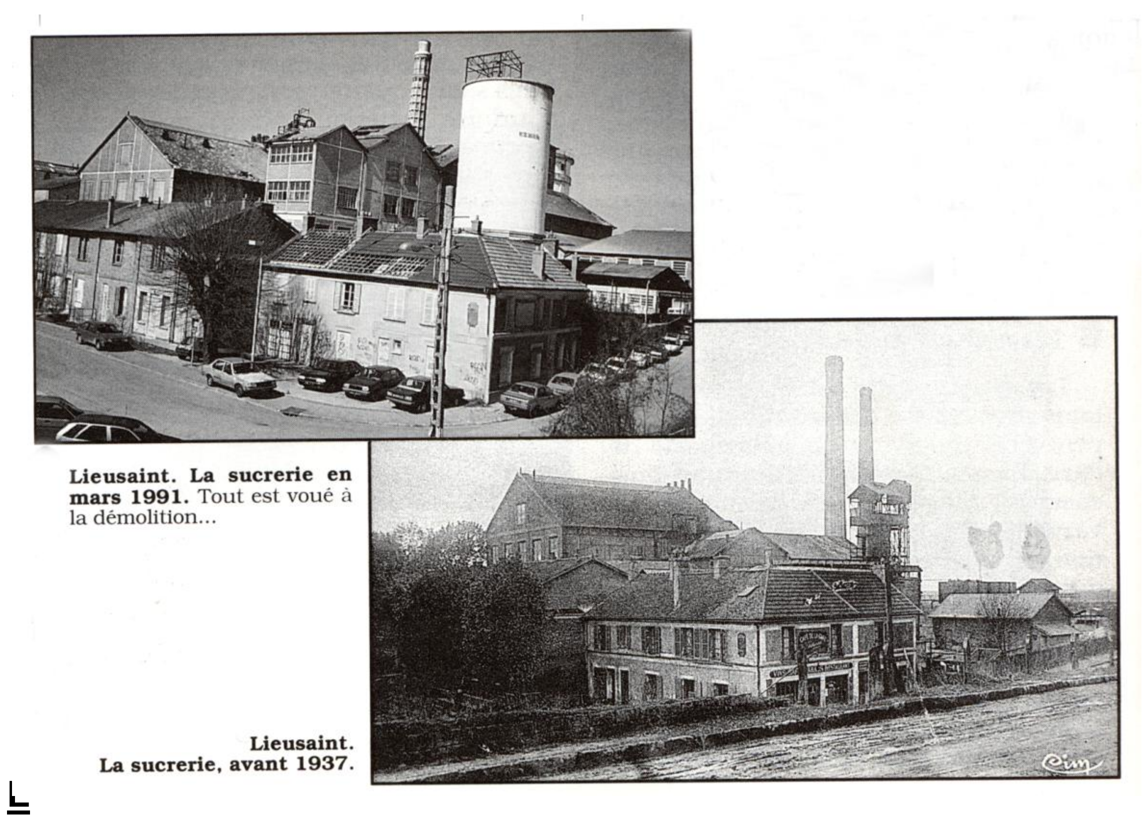


Figure 71 – La sucrerie de Lieusaint.

LES MÉTIERS DES LIEUSAINTAIS

C'est sur les registres paroissiaux, puis sur les livres d'état civil que nous trouvons les indications concernant les métiers des habitants de Lieusaint.

Ils sont peu indiqués pour les femmes, et quand ils le sont, on trouve des couturières, manœuvrières et journalières…et nourrices, malgré que ce métier ne soit pas mentionné sur les registres, mais, il est indiqué lors de décès de bébés, « *décédé en nourrice chez…* ». Un certain nombre de ces enfants, nés surtout à Paris, de parents commerçants, sont placés à Lieusaint.

Les métiers évoluent avec le temps et avec l'évolution du mode de vie, surtout pour les hommes.

Jusqu'en 1842, ils sont manœuvriers, charretiers, cultivateurs…

Avec le relais de poste : bourreliers, corroyeurs, postillons, conducteurs de diligences, maîtres de postes, voituriers, métiers qui disparaissent presque, au profit des poseurs de rails, gardes-barrières, chauffeurs de chemin de fer, employés de chemin de fer.

Activités spécifiques à Lieusaint :



Les pépinières (Créées en 1702, elles étaient les pépinières du Roi de France, pour l'ornement de ses châteaux). Jusqu'en 1842, nous trouvons des jardiniers, gardiens de jardins, garçons pépiniéristes. Entre 1843 et 1902, il y a eu 7 pépiniéristes qui se sont mariés à Lieusaint.

Un atelier de construction de machines agricoles, fondée en 1845.

Figure 72 - Publicité dans l'annuaire commerciale de 1930

La sucrerie à partir de 1874, emploie des journaliers et journalières qui bien souvent viennent d'autres régions (Nord, Nièvre, Yonne, Belgique, Italie…).

Métiers au mariage de 1692 à 1741

Filles	Nb	Garçons	Nb
couturière	1	artisan	1
journalière	1	batteur grange	4
servante	4	berger	5
		boucher	2
		bourrelier	4
		bûcheron	4
		charron	3
		charretier	13
		chirurgien	2
		compagnon charpentier	1
		compagnon maçon	1
		concierge	1
		cordonnier	2
		domestique	2
		garçon de diligence	1
		garçon meunier	1
		greffier parlement Paris	1
		huissier royal	1
		jardinier	6
		journalier	2
		laboureur Fermier	1
		laboureur	1
		maçon	3
		manœuvrier	17
		marchand Plâtrier	1
		marchand	1
		maréchal	1
		maître fondeur	1
		menuisier	3
		serrurier	1
		tailleur d’habits	1
		vigneron	4

Métiers au mariage de 1742 à 1792

Filles	Nb	Garçons	Nb
cabaretière	1	aubergiste	3
couturière	1	batteur grange	2
servante	1	berger	5
		boucher	1
		boulanger	1
		bûcheron	1
		cabaretier	1
		cavalier,,,	2
		charcutier	1
		charpentier	1
		charron	5
		charretier	19
		clerc-soldat	1
		cocher	1
		cordonnier	4
		domestique	1
		garçon jardinier	3
		Garde-chasse	3
		ingénieur	1
		jardinier	2
		laboureur	14
		maçon	3
		maître d’école	1
		bedeau	1
		manœuvrier	40
		soldat milice	1
		march. épicier	1
		marchand	1
		maréchal	4
		Me chaudronnier	1
		menuisier	1
		meunier	1
		pâtis. hôtelier	1
		postillon	6
		poulaillier	1
		sabotier	1
		serrurier	1
		soldat provincial	1
		tailleur	2
		tisserand	1
		tonnelier	1
		vigneron	8
		voiturier	1



Servante de ferme. Gravure du XVIIe siècle.

Figure 73 – Servante de ferme.

Métiers des femmes au mariage de 1793 à 1842

Filles	nb
blanchisseuse	11
bouchère	1
boulangère	1
bourrelière	1
cabaretière	5
commerçante	3
coquetière	1
couturière	36
cuisinière	3
domestique	15
femme confiance	1
fille de confiance	1
journalière	10
lingère	4
manœuvrière	35
matelassière	1

Métiers des femmes au mariage de 1843 à 1902

Filles	nb
blanchisseuse	12
cabaretière	1
couturière	63
cuisinière	9
domestique	58
employée	1
Femme boutique	1
femme chambre	3
femme confiance	1
giletière	1
institutrice	1
journalière	55
lingère	4
manœuvrière	1

Métiers des hommes au mariage de 1793 à 1842

Garçons	nb	Garçons	nb	Garçons	nb
attaché service	1	fourbisseur	1	marchand coquetier	1
aubergiste	3	garçon pépiniériste	1	marchand quincaillier	1
boucher	1	garçon corroyeur	1	marchand tuilier	1
boulanger	4	garçon écurie	1	maréchal-ferrant	3
bourgeois	1	gardien jardin	1	menuisier	2
bourrelier	1	garde champêtre	1	militaire	1
cabaretier	1	gendarme	6	ouvrier gazier	1
charcutier	1	jardinier	4	papetier	1
charpentier	2	journalier	1	pâtissier	1
charretier	28	maçon	6	piqueur	1
charretier labour	7	maçon de plâtre	1	postillon	11
charron	1	maître bourrelier sellier	1	propriétaire	4
chaudronnier	1	manœuvrier	46	manœuvrier	46
cocher	3	marchand	1	marchand	1
compagnon bourrelier	2	marchand drap	2	sapeur-pompier	1
Compag. charpentier	2	dessinateur marine	1	tailleur habit	2
conducteur diligence	1	fourbisseur	1	tisserand	3
cordonnier	3	marchand vin	1	tourneur	1
coutelier	1	marchand épicier	2	vétéran national	1
cultivateur	13	fourbisseur	1	vigneron	2
dessinateur marine	1	marchand de moutons	1	voiturier	2

Métiers des hommes au mariage de 1843 à 1902

Garçons	nb	Garçons	nb	Garçons	nb
architecte	1	dessinateur	1	marchand	1
aubergiste	1	distilleur	1	marchand bois	1
avoué	1	domestique	8	marchand vin	2
berger	6	doreur	1	march, nouveauté	1
bottier	1	employé chemin fer	5	maréchal ferrant	5
boucher	2	employé commerce	3	mécanicien	5
boulanger	3	employé contribution indirecte	1	menuisier	3
bourrelier	8	ex-marin	1	meunier	2
bouvier	3	facteur	1	négociant	4
camionneur	1	facteur rural	2	négociant vin	2
cantonnier	1	forgeron	4	notaire	1
charcutier	1	garçon restaurant	1	of. admin.hôpital militaire	1
charpentier	1	garçon d'hôtel	1	orfèvre	1
charretier	35	cultivateur	9	ouvrier horticulteur	1
charron	5	dessinateur	1	pavent ? (paveur)	1
chauf.chemin fer	1	distilleur	1	pépiniériste	7
chauffeur	1	domestique	8	pharmacien	1
1er clerc notaire	1	doreur	1	plombier	1
cocher	4	employé chemin fer	5	poseur chemin fer	2
coiffeur	1	employé commerce	3	postillon	3
Commis principal	1	gardien paix	1	professeur musique	1
commis gazier	1	gendarme cheval	1	propriétaire	5
commissaire priseur	1	grainetier	1	rentier	1
concierge	2	horticulteur	1	sabotier	1
coquetier	1	imprimeur	1	sergent ville	1
cordonnier	4	jardinier	12	tourneur s/cuivre	1
corroyeur	1	journalier	10	valet chambre	1
couvreur	1	maçon	6	vannier	1
cultivateur	9	manœuvrier	90	voiturier	1

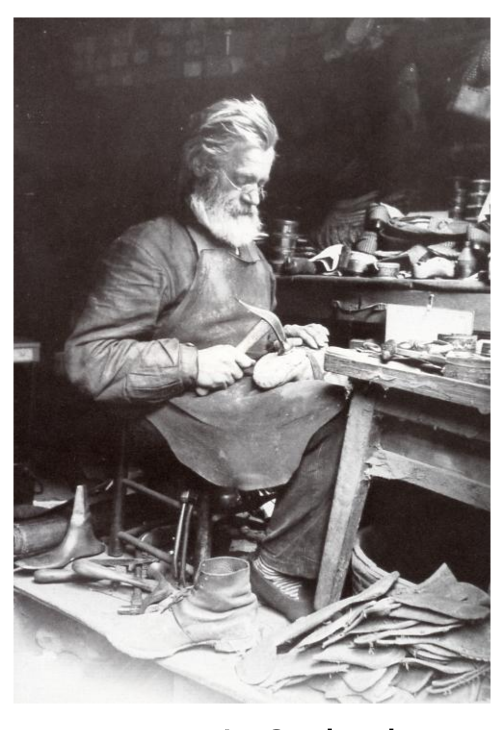


Figure 74 – **Le Cordonnier**

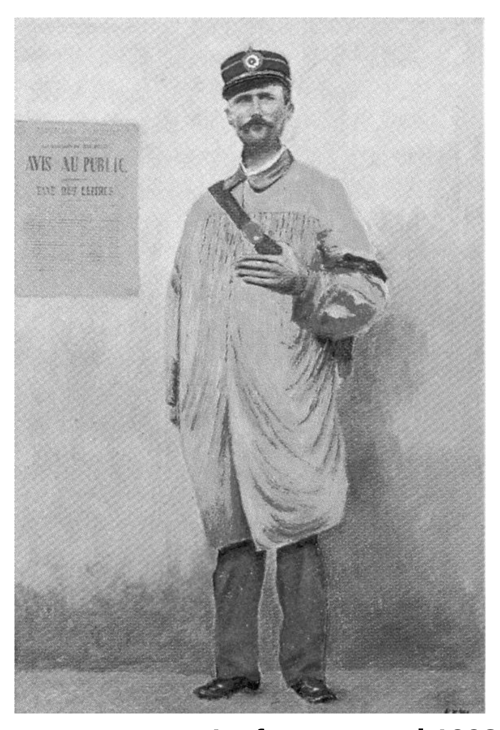


Figure 75 – **Le facteur rural 1998**

LIEUSAINT, à 9 kil. de Brie et à 13 kil. de Melun. — 🚂. — ✉. — ⚡. — Téléphone. — 838 hab. — 201 élect. — Percep. de Moissy-Cramayel (bureau à Melun, 2 *bis*, rue Louviot).

Fête patronale : Le 1er dimanche de juillet. Marché les jeudi et dimanche.

CONS. MUNICIPAL : Yung, *maire ;* Villot, *adj. ;* Duval, Jouanny, Narcy, Tartiat, Diot, G. Dufour, Bruandet, Morin, Signolle, Trémé.

SECRÉT. DE MAIRIE : Sadron.
CURÉ : Passard.
INSTITUTEUR : Vivien.
INSTITUTRICE : Mlle Lainé.
DIR. DE GARDERIE : Mme Vivien.
RECEV. DE POSTE : Mme Galletti.
AIDE-RECEVEUSE : Mlle Géofroy.
FACTEUR : Jules Marchand.
FACTEUR AUXILIAIRE : Mme Ve Coquelin.
CHEF DE GARE : Fol.
GARDE CHAMPÊTRE : Sérouart.
CAISSE DES ÉCOLES : Président : M. Yung, maire ; vice-président : M. Perrot P.-L. ; secrétaire et trésorier : Daumain.
SOCIÉTÉ DE SECOURS-MUTUELS : G. Signolles, président, J. Bouvier, secrétaire-trésorier.
SOCIÉTÉ DE TIR : Morin, présid. ; Daumain, secrétaire ; Perrot, trésorier.
TAMBOUR-AFFICHEUR : Sérouart.
POMPES FUNÈBRES de Melun, 102, rue du Palais-de-Justice. Téléphone 72.

Auberg. et débit. de vins : Mardellat. — Bruandet. — Lizet. — Trémé, à la gare. — Foucherand. — Guiard. — Coquelet. — Mme Marchand Jules.
Blanch. : Mmes Trameau, Colas.
Boulangers : Bouzy. — Rocher.
Bourrelier-sellier : Jouanny.
Charbons et coke : Galletti, charbons en gros et détail.
Charcutier : Barré.
Charrons : Verneau, père et fils.
Chiffons, vieux métaux : Anglade Marcel.
Chaussures (march. de) : Bouzy. — Rocher.
Couturières : Mme Narcy. — — Mme Sadron. — Mme Viollet.
Distillat. : Signolle — Duval.
Entrepr. de bâtim. et couvertures : Pénard.
Epiciers : Bouzy. — Guiard. — Rocher.
Faïences (march. de) : Rocher. — Bouzy. — Bouvier.
Ferblantier-Quincail. : Bouvier.
Fromages (march. de) : Desassis.
Hôtels : Coquelet (Courrier de Lyon). — Lizet. — Bruandet. — Trémé, à la gare. — Mardellat (A la Grâce de Dieu). — Marchand Jules (hôtel de la Poste)
Journaux : Villot.
Manufact. de vêtements ecclésiatiques (Société coopérative) : admin. Perrot, Lemaire, Néry.
Maréchaux ferrants : Franchy (père et fils). — Verneau, père et fils.
Mécanicien-Construct. : Société Bonehill et Cie, téléph. 8.
Mécaniciens-Garagistes : Bouvier, père et fils. — J. Kapps.
Menuisier : Verneau.
Pâtissiers : Rocher. — Bouzy.
Pépiniériste : **G. Duval** ✻ ✶.
Restaurat. : Marchand Jules — Trémé. — Lizet. — Coquelet.
Serrurier : Bouvier.
Tabacs (débit de) : Lizet. — Trémé, à la gare.
Voitures à volonté : Lizet (automobile).

Légion d'honneur.

Lizet ✻.

Hameaux.

La station du chemin de fer. — La Sucrerie. — La barrière (château), prop. Gobert. — Servigny (ferme). — Varâtre (ferme). — Villepècle (ferme). — Les Hayettes.

Cultivateurs.

Angrand. — E. Legras. — De Lamarlière, à Lieusaint. — Duval fils, à Villepècle. — Proffit Jean à Varâtre. — G. Signolle, à Servigny.

Fermes.

LIEUSAINT : propr. hérit. Berard ; ferm. E. Legras. — LIEUSAINT : propr. de Kergorlay et Alfroy ; fermier Angrand. — LIEUSAINT : propr. Delorme ; ferm. de Lamarlière. — SERVIGNY : propr. comte J. Clary ; ferm. Signolle. — VARATRE : propr. Gouvion de St-Cyr ; ferm. Proffit. — VILLEPÈCLE : propr. de Kergorlay ; ferm. Duval fils.

Usine à sucre.

Sucrerie agricole de Lieusaint. Direct. M. Tronquoy.

Adresses de propriétaires de la commune.

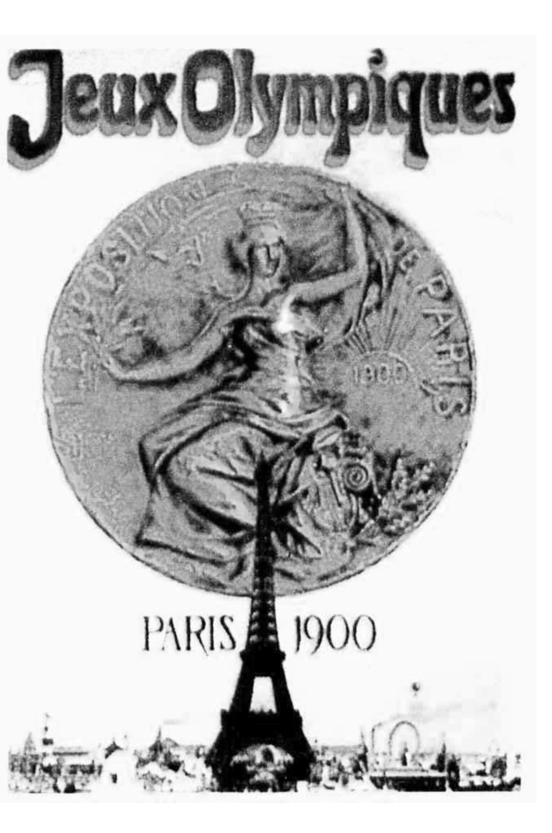
Bérard, 4, rue de la Couronne, à Nîmes et 8, rue de Tocqueville, Paris (17e) — De Kergorlay, 1, rue du Louvre, Paris. — Hérit. Alfroy, 3, rue de Grammont, 223, rue Fg.-St-Honoré, Paris. — Gouvion de St-Cyr, 316, rue de Rivoli, Paris. — Comte Clary, avenue Henri-Martin, 73, Paris. — Delorme, à St-Germain-lès-Corbeil.

☞ Lieusaint possède une canalisation d'eau potable venant de Villeneuve-St-Georges, et l'électricité.

Abonnés au Téléphone

14 Anglade, négoc. en peau.
3 Angrand, agriculteur.
10 Ausseur-Sertier (Mme).
15 Aux fermes de la Brie, beurre.
11 Proffit, cult. à Varâtre.
17 Ch. de fer P.-L.-M., gare.
15 Desasis, fromages.
5 Duval fils, agriculteur.
4 Duval, pépiniériste.
16 Galetti, charbons en gr.
7 Gobert-Martin.
13 Lizet, hôtel, loc. autos.
18 Lamarlière, agriculteur.
12 Mardellat, hô tel de la Grâce-de-Dieu.
1 Morin, industriel.
2 Rollu, hôt. Courrier de Lyon.
9 Signolle, ferme Servigny.
8 Société Bonehill et Cie, constructeur.
6 Sucrerie de Lieusaint.

LIEUSAINT et les JEUX OLYMPIQUES de 1900
Course automobile



Les Jeux Olympiques d'été de 1900, jeux de la 2ème Olympiade de l'ère moderne, ont été célébrés à Paris.

Ils ont été disputés dans le cadre des **« Concours Internationaux d'exercices physiques et de sports »** de l'Exposition Universelle de 1900.

Figure 39 - Affiche des Jeux de 1900 associés à l'Exposition universelle, la mention des Jeux olympiques a été rajoutée après la fin de l'exposition.

Les compétitions se sont réparties sur 5 mois : 24 nations y sont représentées avec 71.280 participants dans 55 différentes disciplines.

Figure 76 – Jeux Olympiques 1900

- C'est du 25 au 28 juillet 1900, l'unique participation du sport automobile à des Jeux olympiques. Les concours se divisent en 2 catégories :
- **Les épreuves d'endurance** (cinq) permettant de tester les véhicules, la qualité des moteurs, la consommation, la facilité de la conduite. Ces épreuves sont disputées à Vincennes,

- La course **Paris-Toulouse-Paris**. 1.448 km.

En fait de capitale, le départ de cette épreuve a été donnée à **Lieusaint** où se fait également l'arrivée sur la route nationale 5, près du passage à niveau.

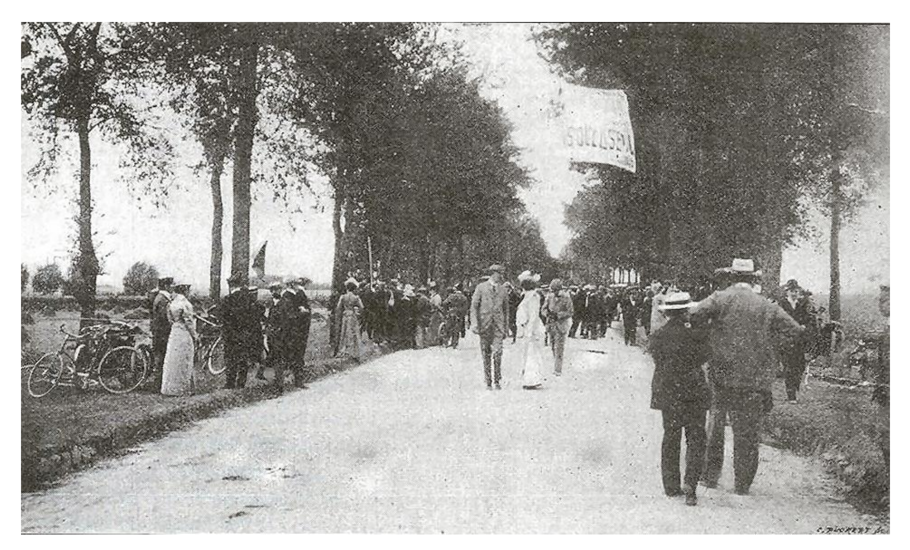


Figure 77 - Lieusaint le 28 juillet- la foule attendant l'arrivée des coureurs.

Sur les 55 véhicules présents au départ, seuls 18 franchissent la ligne d'arrivée : 18 voitures - 3 voiturettes -7 motocyclettes.

Outre la dernière étape, Fernand LEVEGH, le grand pilote du moment et vainqueur de la première catégorie voiture (+ 400kg), a réalisé une moyenne de 65km/h, au volant d'une MORS 24CV 4 cylindres équipée de pneumatiques Michelin. Il est parti le matin à 4h.15mn de Limoges et arrivé à Lieusaint à 11h.34mn.

RENAULT domine la catégorie voiturette (- 400kg) et impose un concept nouveau de petite voiture.
Louis et Marcel RENAULT participent à la course aux volants de leurs voitures type C.
C'est Louis qui remporte l'épreuve.



Figure 78 – Renault type C 1900

La course s'est concrétisée pour RENAULT par des commandes de 350 voiturettes vendues 3.000F.OR (10 ans de salaires).

Le gagnant de la catégorie « motocyclette » est Monsieur TESTE, 5ème au classement général, sur un tricycle DE DION-BOUTON.



Figure 79 - Tricycle DE DION-BOUTON (Musée Chapleur)

Le tricycle, est considéré comme l'un des premiers véhicules à moteur : on retrouve sur ce véhicule de 330cm3 un réservoir en cuivre, une transmission par chaîne, un moteur et un carburateur.
On peut remarquer l'absence de boîte de vitesses. Le conducteur démarre, puis arrête le moteur pour s'arrêter.

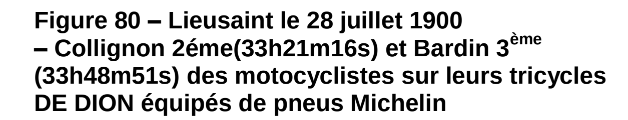
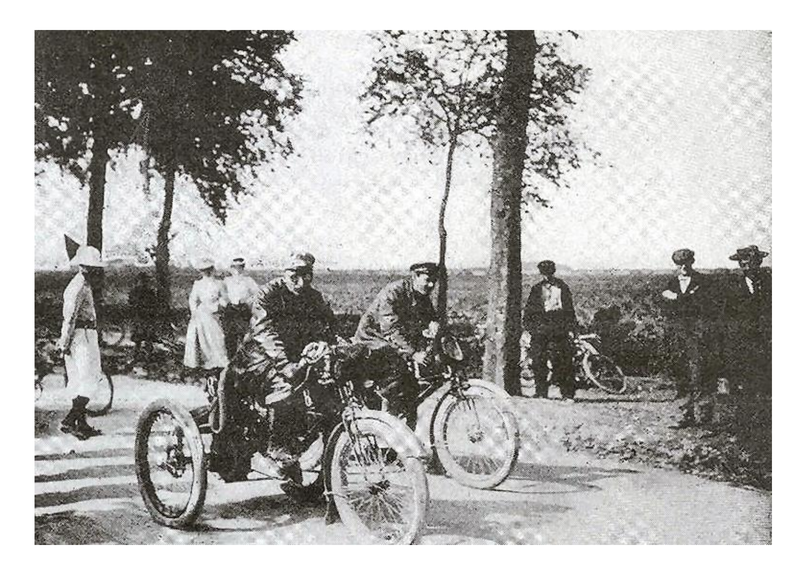
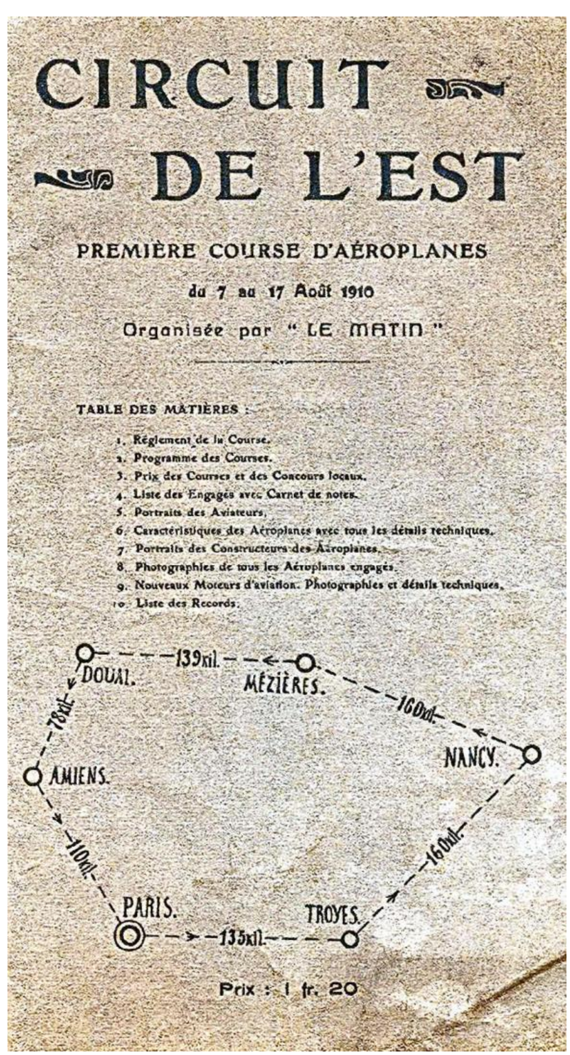


Figure 80 – Lieusaint le 28 juillet 1900 – Collignon 2éme(33h21m16s) et Bardin 3ème (33h48m51s) des motocyclistes sur leurs tricycles DE DION équipés de pneus Michelin



UNE « ALOUETTE » DANS UN CHAMP D'AVOINE

La première course d'aéroplanes «Circuit de l'Est », organisée par le quotidien Le Matin du 7 au 17 août 1910, met aux prises trente cinq concurrents dont huit seulement prennent le départ, sur le tracé PARIS (en réalité Issy les Moulineaux) – TROYES – NANCY– DOUAI – AMIENS – PARIS.



CIRCUIT DE L'EST

PREMIÈRE COURSE D'AÉROPLANES

du 7 au 17 Août 1910

Organisée par " LE MATIN "

TABLE DES MATIÈRES :

Prix : 1 fr. 20

Figure 82 – Parcours aérien.

PRIX DES COURSES ET DES CONCOURS LOCAUX

PRIX de Vitesse	PRIX de Lancement	PRIX de Vol plané	PRIX de Frontière	PRIX des Passagers	PRIX SPÉCIAUX		
				I. 1000 II. 500			Prix des Officiers 1000 fr.
I. 3000 II. 1000	I. 1000		I. 3000 II. 2000 III. 1000	I. 1000		le plus gr. vol sans escale I. 5000	Objet d'art 1000 fr. Officiers
		I. 1000			Plus 1000 fr au monoplan et biplan arrivés premiers		
				I. 1000 II. 500	Pr l'ensemble des qualités I. 3000 II. 1500 III. 1000 IV. 500	Course au clocher Parcours : 25 kilomètres I. 1000 II. 750 III. 500 IV. 250	Prix David Xence 1000 fr
I. 2000 II. 1000							
					Prix des Officiers Objet d'art 1000 fr.	Prix Deutsch Objet d'art 5000 fr.	

La Ville de **Douai** donne des prix pour............ 20.000 fr.
La Ville d'**Amiens** — — .... 20.000 fr.
Prix de la Ligue aérienne, dénommé prix David Mennet .. 1.000 fr.
La Ville de **Paris** offre un objet d'art de............ 10 000 fr.
M. H. Deutsch (de la Meurthe) offre un objet d'art de..... 5.000 fr.

Figure 81 - Prix des courses et des concours

PROGRAMME DES COURSES

DATES	ÉTAPES	Concours locaux	PRIX de Ville à Ville	PRIX de Hauteur	PRIX de Distance
7 Août	Paris-Troyes		I. 7000 II. 2000 III. 1000	I. 1500 II. 500	I. 3000 II. 2000 III. 1000 IV. 500
8 Août		Troyes			
9 Août	Troyes-Nancy				
10 Août		Nancy	I. 7000 II. 2000 III. 1000	I. 5.000 II. 2.000	I. 4000 II. 2000
11 Août	Nancy-Mézières-Charleville				
12 Août		Mézières-Charleville	I. 4000 II. 2000 III. 1000 IV. 500 V. 500	I. 2000 II. 500	I. 3000 II. 1000 III. 500
13 Août	Mézières-Charleville-Douai				
14 Août		Douai	I. 5000 II. 3000 III. 1000 IV. 1000		
15 Août	Douai-Amiens				
16 Août		Amiens	I. 5000 II. 2500 III. 1500 IV. 1000 V. 500	I. 2000	I. 4000 II. 1000
17 Août	Amiens-Paris				

Arrivée finale à Paris au Champ d'Aviation d'Issy-les-Moulineaux, le 17 août 1910

Le Matin donne le Grand-Prix de 100.000 fr.
La Ville de **Troyes** donne des prix pour .... 20.000 fr.
La Ville de **Nancy** — — .... 47.000 fr.
La Ville de **Mézières-Charleville** .... 20.000 fr.



Figure 83– Monoplan Nieuport (Classement de la course : 1. Nieuport – 7. Niel – 8. Nieuport III - 28. Busson)



Figure 84 –
Parmi les pilotes, *Guillaume BUSSON*, vole sur l'avion n° 28, un monoplan Blériot «l'Alouette ».

Figure 85 – Il pose son avion dans un champ d'avoine à LIEUSAINT

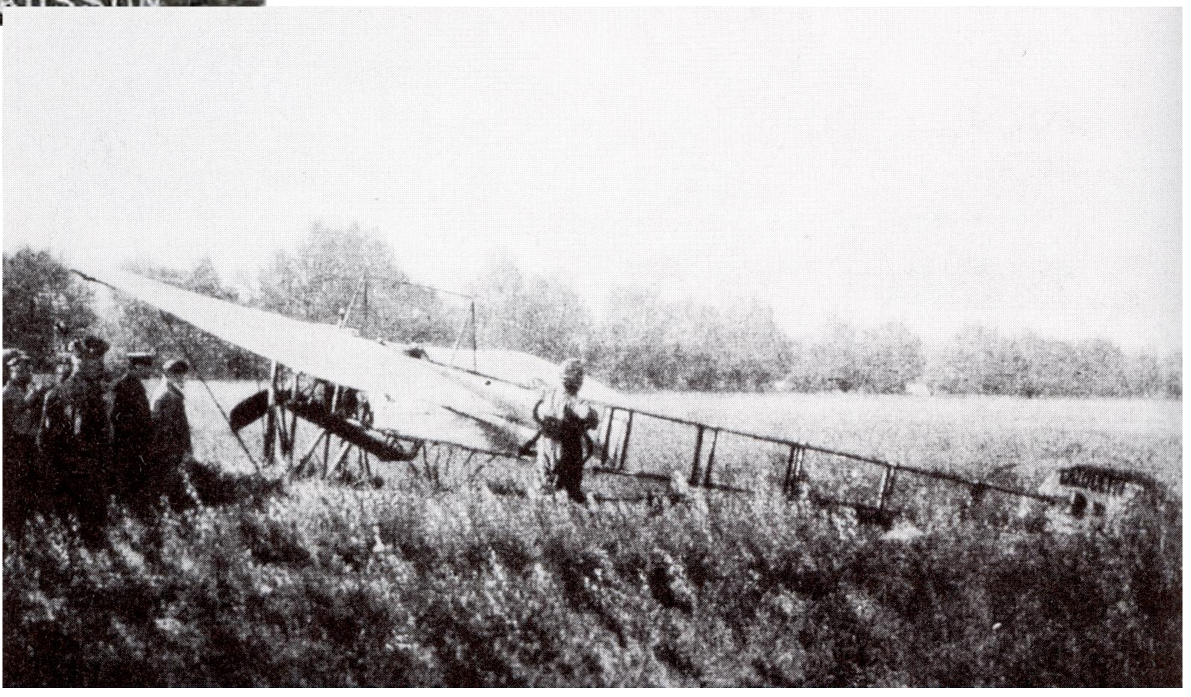


Figure 86 – L'aviateur BUSSON n'est pas descendu de son monoplan, qu'il se voit dresser un procès-verbal par un gendarme pour « détérioration de récolte sur pied. »

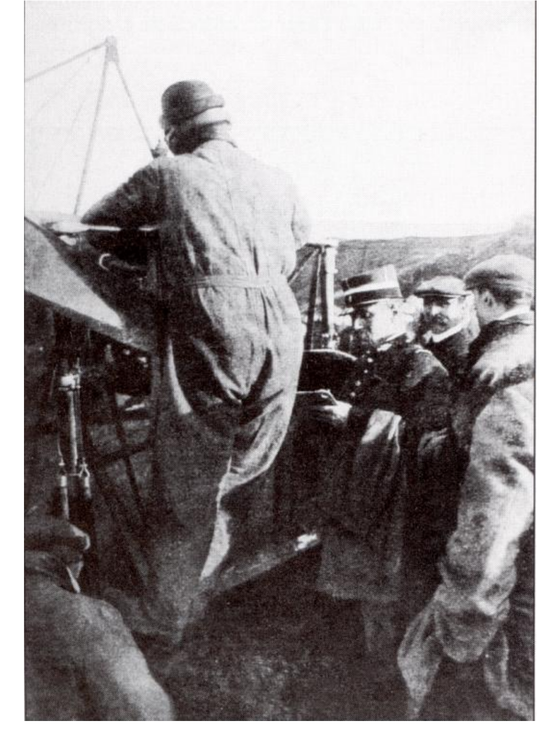


Figure 87 – L'alouette termine l'épreuve à Nangis à la suite d'un atterrissage trop brutal.

Qui était Guillaume BUSSON (1885-1958) ?



Dans sa famille paternelle, on est artiste peintre de père en fils. Mais Guillaume a mis d'autres couleurs à sa palette.

Après une carrière automobile, il devient pilote dès 1909.



Figure 88 – Juillet 1910, il survole Paris (avec Paris – Juvisy - Paris), un mois après avoir obtenu son brevet de pilote.

- Août 1910, il participe avec un avion Blériot au circuit de l'Est, abandonnant lors de la première épreuve à Nangis.

Recordman du monde de distance avec 3 et 4 passagers en 1911.
Gravement malade, il arrête de piloter et devient directeur de l'école militaire DEPERDUSSON à Pau, où il forme des pilotes.

Engagé dans les deux guerres, il est pilote de chasse durant la Grande Guerre, spécialiste de l'aérodynamisme, résistant, propagandiste de l'hélicoptère.
Il écrit un livre « Comment apprendre à piloter un hélicoptère ».
Il consacrera les dernières années de sa vie à cette dernière passion.

Figure 89 – Guillaume BUSSON est décédé le 17 mars 1958.

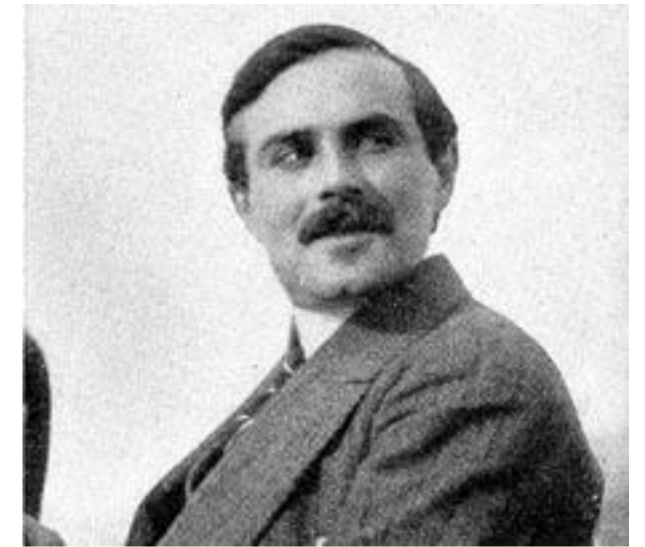




Figure 90 –

Guillaume Busson, sur Deperdussin, à Issy-les-Moulineaux. A la verticale des roues, on peut apercevoir, devant un hangar, le monoplan *La Frégate*, qu'il a également piloté.

UNE PERSONALITÉ DE LIEUSAINT

Louis-François PERSON (1831-1893) naquit à Lieusaint. De son nom d'acteur DUMAINE, il a été le premier interprète de FAUST de GOUNOD à PARIS. Il a été un grand acteur à son époque.

C'est le 17 juin 1831, que naquit Louis François PERSON, fils de Martin PERSON, 33 ans, postillon et de Madeleine GERARD, 38 ans. Dans les diverses biographies, il est mentionné qu'il est le fils de parents cultivateurs.

Le jeune Louis-François, destiné à succéder à son père, commença ses études à Lieusaint. Il apprit vite et se fit remarquer par son aptitude à lire à haute voix. Il s'emparait de tous les livres qui lui tombaient sous la main, se sauvait dans les champs et s'écoutait lire.

D'une nature studieuse et douce, il se préparait à faire sa communion, lorsqu'un fait anodin pour notre époque bouleversa sa vie. Au moment de la confession, un de ses camarades se permit une gaminerie de cet âge.
Louis François éclata de rire, l'abbé Beauvais, curé de Lieusaint, entra dans une colère, le chassa de l'église et l'excommunia pour un an.



Figure 91– Acteur Dumaine.

Les parents crurent leur fils perdu à tout jamais, chassèrent l'enfant de la maison et l'envoyèrent à Paris. Ils ne se doutaient pas qu'ils réalisaient le vœu le plus cher de leur fils.
Louis y retrouva sa sœur aînée, Mlle Person, artiste dramatique, qui était intimement liée à Alexandre Dumas. Elle plaça son frère au collège François 1er (aujourd'hui collège Chaptal) où il sut s'attirer l'estime de tous ses professeurs. Il quitta le collège à 16 ans.

Mlle Person le fit rentrer comme scribe chez Alexandre Dumas, lui facilita son accès à la Comédie Française pour jouer les petits rôles (dans *Le Testament de César", "Le moineau de Lesbie*).

Engagé au Havre, il y resta 18 mois en qualité de jeune premier. A Marseille, il devint l'enfant chéri du public. En 1852, il fallait des soldats, il fut tiré au sort, une représentation fut organisée pour le racheter du service. De retour à Paris, il se fit entendre au théâtre Montmartre dans le *chef d'œuvre inconnu*, puis au théâtre de la Gaîté dans les *chevaliers du Carrousel* et joua également des rôles secondaires dans d'autres pièces. Il débuta en 1855 à l'Ambigu et y tint les grands rôles du drame. Il a repris ou créé avec succès : *la Case de l'oncle Tom, la Tour de Nesle, le Fils du Diable, Patrie, Le Tour du Monde en 80 jours, Charlotte Corday,Kéraban le Têtu…*

Dumaine avait de la prestance, du savoir, une profonde connaissance des planches, un calme imperturbable, une diction remarquable, un geste toujours vrai, une physionomie expressive, un organe dont la sonorité ne laisse rien à désirer, de plus, la chaleur communicative, l'énergie, l'enthousiasme, la dignité et de la conscience. (Extrait de "Les Seine-et-Marnais célèbres"). "Un gros homme sympathique, franc et honnête, écrivait-on de lui en 1866. A travaillé toute sa vie comme un forçat, par métier d'abord et ensuite par goût… Le seul congé qu'il a pris a été pour se marier, il a épousé la fille d'un médecin".

Les dernières années furent tristes. Cet homme qui avait occupé la première place parmi les acteurs de drame, pendant plus de 30 ans, voyait tous les théâtres de drame se fermer les uns après les autres. Sans se soucier du lendemain, il avait vécu bon et charitable. Il en était réduit aux tournées en province… Puis on apprit un jour, le 23 janvier 1893, son décès, il avait succombé à Paris, soit d'une attaque d'apoplexie, soit d'une paralysie du larynx.

L'*Almanach de Seine-et-Marne* de 1894, *Le Briard*, almanach républicain de 1894, les frères ennemis, rendirent hommage à l'acteur disparu… *Il a même créé un type "jouer du Dumaine" est devenu un dicton de théâtre.*

UN EPISODE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Le 14 juillet 1943, en pleine occupation allemande, un Boeing B-17 Flying Fortress américain (plus connu en France sous le nom de Forteresse Volante) dénommé « The Windy city challenger », vole à 10.000 pieds (environ 3000mètres) d'altitude à l'occasion d'une mission à risques, au dessus de Villacoublay.



Figure 92– B-17. Forteresse volante.



Figure 93– Le Windy city Challenger.

Soudain deux chasseurs allemands FW-190 parviennent à toucher l'appareil américain qui explose.

Des onze occupants, sept trouvent la mort immédiatement. Leurs corps sont prisonniers des débris de l'avion, éparpillés à l'est du village de Lieusaint.

Les quatre autres réussissent in extremis à ouvrir leur parachute à 1.000 pieds (environ 300 mètres) juste avant que l'avion s'écrase.

Parmi ces quatre rescapés Charles H.OTIS, 28 ans, tombe dans les jardins du presbytère de l'église de Lieusaint. Blessé, il est recueilli et soigné par le curé de la paroisse, le père Jean JAFFRE, qui au péril de sa vie, le cachera quelque temps.

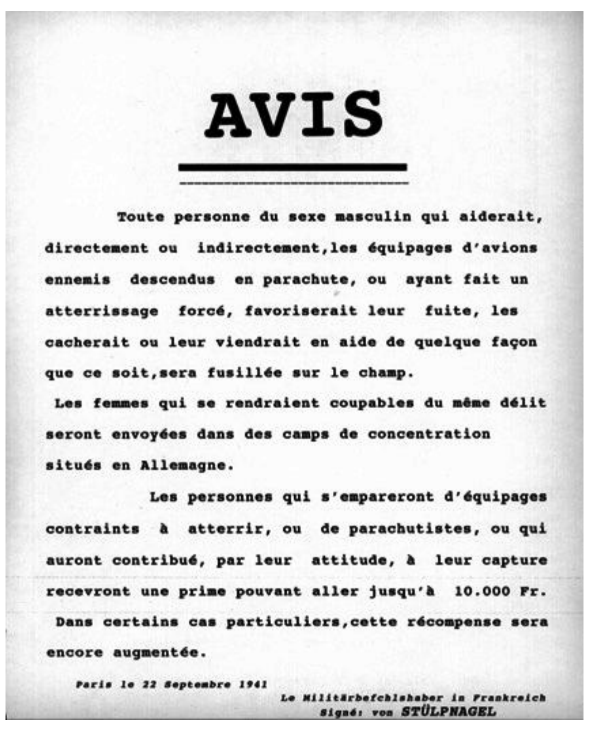
A l'époque, toute personne apportant son aide à la Résistance ou à des pilotes alliés, était passible de déportation ou d'exécution immédiate.

En effet comme l'annonce l'affiche ci-contre, il est strictement interdit par la force occupante de porter une aide quelconque à un parachutiste allié, sous peine de déportation voire de mort.

Dénoncé, ce n'est que par miracle que le père JAFFRE échappa à une mort certaine. Néanmoins, cet acte de courage lui valut de nombreux ennuis avec l'occupant.

Charles OTIS sera évacué sur l'hôpital de Corbeil puis celui de Clichy, avant d'être interné au stalag III. Il rentrera aux USA courant 1945.

Les honneurs militaires sont rendus par les allemands, et les victimes sont inhumées provisoirement dans le cimetière de Lieusaint. Des témoins de l'époque disent comment les villageois apportèrent en nombre des bouquets tricolores. Les allemands exigent que les fleurs soient triées par couleur avant d'être déposées.



AVIS

Toute personne du sexe masculin qui aiderait, directement ou indirectement,les équipages d'avions ennemis descendus en parachute, ou ayant fait un atterrissage forcé, favoriserait leur fuite, les cacherait ou leur viendrait en aide de quelque façon que ce soit,sera fusillée sur le champ.

Les femmes qui se rendraient coupables du même délit seront envoyées dans des camps de concentration situés en Allemagne.

Les personnes qui s'empareront d'équipages contraints à atterrir, ou de parachutistes, ou qui auront contribué, par leur attitude, à leur capture recevront une prime pouvant aller jusqu'à 10.000 Fr.

Dans certains cas particuliers,cette récompense sera encore augmentée.

Paris le 22 Septembre 1941

Le Militärbefehlshaber in Frankreich
Signé: von STÜLPNAGEL

Figure 94– Avis du Général -Stülpnagel

Voici la lettre que l'abbé JAFFRE a écrite à Charles OTIS en septembre 1947.

Mon cher Monsieur OTIS,

J'ai bien reçu votre bonne lettre. Elle m'a fait bien plaisir car, je me demandais souvent ce que vous étiez devenu après votre départ de Corbeil.

Le 13 juillet 1943, la radio de Londres avait annoncé le survol de la région parisienne par des avions américains pour le 14 juillet. C'était disait-on, alors, un avant-goût du débarquement des alliés sur le continent. De ces avions américains, sept ont été abattus par la DCA allemande dans les grandes plaines de Lieusaint. Votre avion était du nombre. Certains aviateurs américains ont été tués, écrasés au sol, leurs parachutes ne s'étant pas ouverts.



Le puits du presbytère*.*

Figure 95– Vue aérienne du presbytère.

J'étais à l'église le matin du 14 juillet vers 8h30. Une personne vint me dire, venez vite, Mr le Curé, un parachutiste est tombé dans votre jardin. J'arrive aussi vite que possible. Vous arriviez au sol… Déjà, des soldats allemands étaient là. Vous étiez leur prisonnier… Le choc pour vous fut terrible. Vous paraissiez mourant – car vous aviez perdu beaucoup de sang. Vous étiez effectivement blessé à l'œil droit – l'arcade sourcilière droite bien ouverte et le sang coulait abondamment.

Je viens en toute hâte chercher de l'eau au presbytère ainsi que des linges pour vous faire un pansement provisoire. La fièvre était forte et ne sachant si vous étiez catholique ou protestant je vous donnai l'absolution sous condition. Puis je vins chercher du cognac – le cordial vous ranima et vous fit grand bien. Je vous fis boire comme on fait boire un petit enfant. Cela allait mieux.

Massés sur les trottoirs et voulaient voir l'américain – quel événement !

Il fallait voir la fureur du Commandant allemand, des officiers allemands, des soldats allemands en grand nombre dans le pays. Dans la soirée du 14 juillet, un conseiller municipal de Lieusaint, chargé par Mr le Maire, vint me dire que le Commandant allemand avait décidé mon arrestation et que j'avais à préparer mes affaires. Une voiture de la Gestapo devait me prendre vers 10heures du soir.

Alors, j'allai voir le Commandant allemand et je lui tins ce langage :

- *Mr le Commandant, pourquoi me faites vous arrêter ? Si j'ai mal fait, dites le moi ; mais si j'ai accompli un acte de charité, un acte d'humanité, pourquoi agissez-vous ainsi ? On porte bien secours à un chien blessé dans la rue, un soldat c'est tout de même un homme, fut-il soldat américain.*
- *Il me répondit : Un soldat allemand serait tombé dans votre jardin : en auriez-vous fait autant pour lui…*
- *Je lui répondis – Oui.*
- *Alors, me dit-il, vous êtes libre. Mais ne recommencez pas – sinon – vous savez ce qui vous attend.*

Depuis lors, je fus surnommé le parachutiste américain, l'espion américain – le vendu aux américains etc. etc.… et pour me punir, les officiers allemands me chassèrent de mon presbytère et prirent ma place. C'est bien là la méthode teutonne germanique.

Vous me demandez quelques renseignements sur moi-même. Mais comme vous avez eu la bonté de m'envoyer votre photographie, je vous envoie une petite de moi-même. Vous verrez le prêtre français qui vous porta secours le 14 juillet 1943.

J'ai connu ici à Lieusaint, après la bataille de Lieusaint en Août 1944, quelques soldats américains, notamment un William FANON de Chicago- qui m'a laissé un excellent souvenir.

Je ne fume pas, quoique le goût du tabac me plaise beaucoup. J'ai encore un paquet de cigarettes de William FANON. Mais puisque vous voulez me faire plaisir, j'accepterais volontiers : chocolat, cacao, café, riz. Si jamais vous venez en France, surtout n'oubliez pas de venir à Lieusaint qui est à 29 km de Paris. Je serais heureux de vous donner l'hospitalité et de vous montrer le jardin en question. Mon meilleur souvenir aux chers vôtres.

Et veuillez agréer, mon cher Monsieur OTIS, mes meilleures amitiés.

Abbé Jean JAFFRE
Curé de Lieusaint
Seine-et-Marne – France

Charles OTIS est décédé en 1999.

Soixante-trois ans après le crash, en août 2006, la famille du pilote : Nancy KOEBER, sa fille, et Paméla sa petite fille, sont venues en pèlerinage à Lieusaint se recueillir sur les lieux.

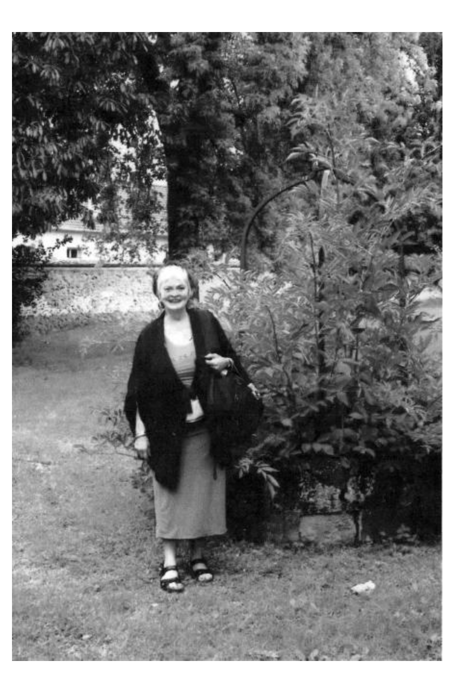


Figure 96– Nancy KOEBER.

Sources : Jean-Louis ROBIN – historien membre du Souvenir Français spécialisé dans l'histoire de l'armée de l'air.

BIBLIOGRAPHIE

- Bibliothèque de Lieusaint
- Médiathèque de Combs la Ville
- Archives Départementales de Seine-et-Marne
- Archives municipales de Lieusaint
- La SHAGE - extraits de la revue "*Nouvelles Racines*" – exposition « Lieusaint »
- La SHAGE - Etudes démographiques des Communes de Seine-et-Marne
- ''*Le village de Combs-la-Ville au 18ème siècle*'' - Philippe CURTAT
- ''*Média-Sénart*''
- Monographie de Monsieur PRIN de Lieusaint
- Notre département : '*'La Seine-et-Marne*''
- Seine-et-Marne - Editions Bonneton
- Espace 77
- '*'Dans la vallée de l'Yerres*'' - histoire locale – M. LAHAYE
- '*'Flânerie à travers la Brie Française*'' – M. LAHAYE
- Conférence sur Lieusaint et ses environs dans le passé
- *Généalogie du Rail*
- Dictionnaire des Comédiens Français
- La poste aux chevaux dans la région Est de Paris
- Musée de la Poste de Paris
- Annuaire commercial du département de Seine-et-Marne 1930-1931
- *''Brie-Comte-Robert et le Val d'Yerres à la Belle Epoque'' - R.C. PLANCKE*
- *''Comment vivaient nos ancêtres'' - Jean-Louis BEAUCARNOT*
- *''Il y a un siècle, l'école'' - Hippolyte GANCEL*
- *Dans le ciel de Seine-et-Marne – R.C. PLANCKE*
- Reproduction des cartes postales de la gare de Lieusaint prêtées par l'association « Mémoire de Moissy »
- Jean-Louis ROBIN – historien membre du Souvenir Français spécialisé dans l'histoire de l'armée de l'air.
- Médiat Sénart. Septembre 2006.
- La République de Seine- et- Marne

TABLE DES MATIÈRES.